

Université de Montréal

La construction des attitudes envers les Roms : le cas français

par Audrey Gagnon

Département de science politique
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures et postdoctorales
en vue de l'obtention du grade de M. Sc.
en science politique

Avril 2016

© Audrey Gagnon, 2016

Université de Montréal
Faculté des études supérieures et postdoctorales

Ce mémoire intitulé :

La construction des attitudes envers les Roms : le cas français

Présenté par Audrey Gagnon

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Martin Papillon
Président du jury

Laurie Beaudonnet
Directrice de recherche

Magdalena Dembinska
Membre du jury

Résumé

Représentant entre 10 et 12 millions d'individus en Europe, les Roms sont confrontés à des discriminations et à l'exclusion sociale. 40% des Européens refusent d'avoir des Roms comme voisins, alors que 70% de ceux-ci n'entretiennent même pas de contact direct avec eux dans leur vie. Face à la problématique qu'offrent ces statistiques, cette étude entend observer les mécanismes de construction des attitudes envers les Roms. Je propose d'analyser la production de ces attitudes au sein de deux milieux similaires, mais où les politiques d'intégration locales envers les Roms divergent, rendant ainsi les conditions des contacts intergroupes différents. Cette analyse part des postulats scientifiques selon lesquels l'intégration des migrants est un enjeu d'action publique locale, et que les interactions sociales de qualité structurent les attitudes des uns par rapport aux autres. Ainsi, à partir d'entrevues semi-dirigées réalisées dans les communes françaises de La Courneuve et d'Ivry-sur-Seine, je teste de manière empirique quatre théories dominantes dans le domaine des relations intergroupes: la théorie du contact, l'effet halo, l'impact des politiques locales d'intégration des immigrants et l'influence des médias.

Mots clés : Minorité; Roms; attitudes intergroupes; préjugés; théorie du contact; médias; politique locale; compétition intergroupe; ségrégation résidentielle

Abstract

Representing between 10 and 12 million individuals in Europe, the Roma population faces discrimination and social exclusion. 40% of Europeans refuse to have Roma as their neighbors, while 70% of them do not even have direct contact with them in their lives. Based on these observations, this study analyses how attitudes towards Roma are constructed. I propose to investigate this mechanism in two similar environments, but where local integration policies towards Roma diverge, making the conditions of intergroup contact differ. The analysis is premised on two scientific assumptions: that the integration of migrants is a local public policy issue; and that intergroup contact structures attitudes between majority and minority cultures. Thus, from semi-structured interviews in the French communes of La Courneuve and Ivry-sur-Seine, I empirically test four dominant theories in the field of intergroup relations: contact theory, the halo effect, the impact of local immigrants integration policies, and media influence.

Keywords : Minority; Roma; intergroup attitudes; prejudice; contact theory; media; local politics; intergroup competition; residential segregation

Remerciements

Tout d'abord, je souhaite remercier les professeurs du Département de Science Politique de l'Université de Montréal qui ont su m'aider à approfondir mes réflexions sous un encadrement intellectuel exceptionnel. Toutefois, je souhaite particulièrement remercier ceux qui m'ont enseigné durant ma maîtrise: Marie-Ève Reny, Laurence McFalls, Jane Jenson, Marie-Jeanne Blain et Dominique Caouette. Vous avez su m'inspirer et me captiver dans un contexte d'étude très stimulant.

Un merci particulier à Laurie Beaudonnet, ma directrice de recherche, qui a su me suivre et m'appuyer dans toutes mes décisions prises à la dernière minute et dans mes mille et une demandes de bourses. Blague à part, je suis très reconnaissante d'avoir pu bénéficier de vos judicieux conseils, critiques et encouragements.

Je désire remercier la Maison Internationale, le Centre pour l'Étude de la Citoyenneté Démocratique et le Centre d'excellence sur l'Union européenne qui m'ont permis d'effectuer mon terrain de recherche en France grâce à leurs généreuses contributions.

Je dois également remercier certains collègues du département, sans qui je n'aurais pas eu autant de plaisir à écrire ce mémoire. D'abord, Florence Vallée-Dubois pour m'avoir accompagnée dans mon abus de caféine, cependant nécessaire dans le cadre de cette rédaction. Daphné Desrochers pour m'avoir parfois forcée à quitter mon pyjama de travail et mon ordinateur, en m'infligeant des pauses nécessaires. Amélie Dumont pour m'avoir corrompue à coups de *Trois fois par jour* afin que je délaisse mon mémoire le temps d'un souper. Enfin, Ahmed Hamila et Guillaume Lajoie pour leurs judicieux conseils et leur présence grandement appréciée.

Un merci à ma coloc Laurie Aubé qui a enduré mes longs discours sur les Roms et les attitudes envers les groupes minoritaires durant les deux dernières années.

Finalement, je tiens à remercier mes chers parents, Suzanne Leblanc et Firmin Gagnon, qui n'ont jamais cessé de croire en moi et mes projets, bien que j'aie préféré la maîtrise en science politique au notariat (salut maman) ou à l'enseignement en éducation physique (salut papa). Vous avez su me supporter et m'encourager dans chacune des étapes de mon projet, même si cela impliquait de venir me voir parfois à Montréal ou à Paris...

Table des matières

Résumé.....	iii
Remerciements.....	iv
Liste des répondants.....	vii
Introduction : Les mouvements migratoires en Europe.....	1
1. La situation des Roms en France.....	1
2. Les hypothèses de recherche.....	5
3. La structure du mémoire.....	6
Chapitre 1.....	10
Cadre théorique : la construction des attitudes intergroupes.....	10
1. La construction de l'Autre.....	10
2. Les mécanismes de construction des attitudes intergroupes.....	13
2.1. La théorie du contact.....	14
2.1.1. Le processus de socialisation.....	17
2.2. L'effet halo.....	19
2.3. La ségrégation résidentielle.....	22
2.4. La compétition intergroupe.....	26
2.4.1. La théorie des conflits réalistes.....	26
2.4.2. Théorie de l'identité sociale.....	28
2.5. Le contexte national.....	34
2.6. Le contexte municipal.....	42
2.7. La théorie du changement politisé.....	45
2.8. L'influence des médias.....	47
Conclusion.....	53
Chapitre 2.....	56
Méthodologie.....	56
1. Le cas de la France.....	56
2. Les deux communes à l'analyse.....	59
3. Les entrevues semi-dirigées.....	62
4. L'opérationnalisation des variables.....	67
4.1. Les attitudes envers les Roms.....	67
5. Les limites méthodologiques.....	70
Chapitre 3.....	72
Présentation et analyse des données.....	72

1. Les contacts intergroupes à La Courneuve	79
2. Les politiques municipales d'accueil et d'intégration des Roms.....	87
3. Les contacts intergroupes à Ivry-sur-Seine.....	98
4. Le phénomène de la compétition intergroupe.....	107
4.1. La compétition pour les ressources	108
4.2. La comparaison sociale	112
4.3. Le sentiment d'appartenance aux groupes minoritaires	113
5. La représentation médiatique et politique des Roms.....	116
Conclusion	123
Bibliographie.....	132
Annexes.....	144
Annexe I : Certificat d'approbation éthique.....	144
Annexe II : Formulaire d'information et de consentement	145
Annexe III : Exemple de courriel utilisé en vue de la sollicitation des participants	147
Annexe IV : Schémas d'entrevues pour les répondants vivant au sein de La Courneuve et d'Ivry-sur-Seine	148
Annexe V : Article présentant la mairie d'Haubourdin qui a fait déverser trois remorques de lisier aux abords d'un camp de Roms.	150
Annexe VI : Article présentant le syndicat Force Ouvrière (syndicat des chauffeurs d'autobus à Montpellier) qui a demandé des autobus séparés pour les Roms	151
Annexe VII : Schémas d'entrevues pour les acteurs membres de la municipalité de La Courneuve et d'Ivry-sur-Seine	153
Annexe VIII : Schémas d'entrevues pour les acteurs impliqués dans des associations travaillant avec les Roms.....	154

Liste des répondants

Membres d'associations

Julie Heslouin, coordonnatrice du Programme Discriminations d'Amnesty International France

Jean-Baptiste Pascal d'Audaux, médiateur scolaire auprès de populations roms de Seine-Saint-Denis pour l'ASET 93

Manon Fillonneau, déléguée générale du Collectif National Droits de l'Homme Romeurope

Philippe Goossens, responsable du sujet rom à la Ligue des Droits de l'Homme

Sacha Kleinberg, membre du collectif de soutien aux Roumains d'Ivry-sur-Seine

Hervé Lequeux, photographe de reportage (« Roms, le peuple des autoroutes »)

Grégoire Cousin, membre de l'observatoire des politiques publiques Urba-Rom et chercheur à la Fondation Maison des sciences humaines au sein du programme européen de recherche MigRom sur la circulation européenne des Roms roumains.

Hannah Yous, co-responsable de la « Mission bidonvilles » de Médecin du Monde en Seine-Saint-Denis

Membres de la mairie de La Courneuve

Jean-Luc Vienne, Directeur de cabinet du maire

Amine Saha, Conseiller délégué à la petite enfance

Membres de la mairie d'Ivry-sur-Seine

Mehdi Mokrani, Adjoint au maire à la jeunesse et à la politique sociale et solidaire

Bozena Wojciechowski, Adjointe au maire à la lutte contre toutes les discriminations, à l'habitat, à la démocratie et conseillère communautaire

Citoyens et citoyennes de La Courneuve

Les vingt-huit répondants et répondantes résidant à La Courneuve ont été identifiés par la lettre C. Un numéro a été attribué à chacun afin qu'il soit impossible de les identifier personnellement.

Citoyens et citoyennes d'Ivry-sur-Seine

Les vingt-neuf répondants et répondantes résidant à Ivry-sur-Seine ont été identifiés par la lettre I. Un numéro a été attribué à chacun afin qu'il soit impossible de les identifier personnellement.

Introduction : Les mouvements migratoires en Europe

Au cours de la dernière décennie, avec l'approfondissement de l'intégration européenne, les mouvements migratoires se sont accélérés en Europe et ne semblent nullement sur le point de ralentir (Bribosia et Rea 2002; Kaya 2002). Les transformations qui s'opèrent au sein des sociétés nouvellement pluriculturelles entraînent de nombreux auteurs à analyser les impacts de ces migrations et de la diversité ethnique sur la cohésion sociale et l'inclusion de ces nouveaux arrivants. Effectivement, la présence de populations immigrées soulève des préoccupations chez les populations d'accueil. Malgré les stratégies de gestion et d'intégration des immigrants mises en place par l'Union européenne, plusieurs demeurent concernés et ne semblent point prêts à considérer la rupture de la dichotomie des catégories d'individus nationaux et étrangers, apportée par la création de celle des ressortissants européens (Bribosia et Rea 2002, 13). Bien que certaines études aient démontré qu'il ne fallait craindre une arrivée massive d'immigrants en provenance des pays d'Europe centrale et orientale sur le marché de l'emploi, les populations d'Europe de l'Ouest demeurent sceptiques (Bribosia et Rea 2002, 14). Bergamaschi explique cela par une transformation de la place du migrant dans l'imaginaire collectif : « l'immigré [...] aurait abandonné son statut d'agent économique typique des années 1960-1970 et ce au profit d'une représentation publique qui serait aujourd'hui particulièrement axée sur des questions d'ordre culturel et identitaire » (Bergamaschi 2013, 2). Un exemple flagrant et actuel de craintes et de tensions sociales soulevées par un contexte de mouvements migratoires est celui des Roms.

1. La situation des Roms en France

Constituant la plus grande minorité ethnique d'Europe, les Roms représentent de 10 à 12 millions d'individus (Commission Européenne 2016) - il est à noter que les chiffres varient d'une source à l'autre, étant donné la difficulté de les comptabiliser dans les statistiques, en

raison de leurs mouvements et puisque peu d'entre eux se désignent ouvertement comme étant Roms (Liégeois 2007). Originaires du nord-ouest de l'Inde, ils quittèrent ce pays vers le 10^e siècle afin de rejoindre le Proche-Orient. Puis, en passant par la Mésopotamie, ils arrivèrent dans l'empire byzantin. Vers le 14^e siècle, plusieurs groupes de Roms s'installèrent dans les Balkans. Bien que la majorité demeurèrent dans les pays d'Europe de l'Est, à partir du 15^e siècle et ce, durant plusieurs vagues migratoires, quelques groupes se dispersèrent à travers l'Europe occidentale, particulièrement vers la péninsule Ibérique. D'autres déplacements vers le nord arrivèrent plus tard, vers le 16^e siècle (Liégeois 2007; Piasere 2011; Delépine 2012). Les différentes directions choisies générèrent des appellations et des identités distinctes. La chute du mur de Berlin et l'adhésion à l'Union européenne de la Hongrie en 2004 ainsi que de la Roumanie et de la Bulgarie en 2007, généra de nouveaux flux migratoires et accéléra les mouvements migratoires de l'Est vers l'Ouest, notamment afin de fuir les persécutions dont ils sont l'objet (Liégeois 2007, 23; Delépine 2012, 6; Legros et Vitale 2011, 4). Actuellement, les pays présentant le rapport le plus élevé entre la population rom et non-rom sont la Roumanie (1 850 000 personnes, soit 8,6% de la population), la Bulgarie (750 000, soit 10,33% de la population) et la Slovaquie (490 000, soit 9,02% de la population). Pour ce qui est de l'Europe de l'Ouest, c'est en Espagne (750 000, soit 1,63% de la population), en France (400 000, soit 0,62% de la population), au Portugal (40 000, soit 0,4% de la population) et en Irlande (22 000, soit 0,6% de la population) (Toute l'Europe 2014; Piasere 2011, 42) que l'on retrouve les pourcentages les plus élevés.

Plusieurs auteurs avancent que les Roms représentent le paradoxe intrinsèque au projet de citoyenneté européenne, c'est-à-dire la tension entre la liberté de mobilité et le désir de contrôle des États (Piasere 2011, Sigona 2011; Dacheux 2004). Effectivement, bien que les

Roms soient citoyens européens, leurs déplacements engendrent leur stigmatisation partout où ils vont, notamment par le statut de nomade que les gens leur confèrent.

Les "grands cerveaux nomades" qui ont des compétences à vendre passent librement les frontières au nom de la mondialisation, tandis que les migrants qui fuient la persécution politique ou ethnique ne passent pas toujours à travers les mailles de plus en plus serrées des dispositions mises en place par les pays d'immigration (Kaya 2002, 5).

De plus, Parker et López Catalán (2014) ont démontré, à l'aide de l'exemple de la situation des Roms en Europe, que la garantie de droits pour les migrants européens est conditionnelle à la désirabilité des individus et que celle-ci varie d'un État à l'autre. Ils donnent notamment l'exemple de la France dont les politiques excluent les Roms: « The mobility or residence performed by these citizens is consequently frequently restricted (or even *forced*) not *free* movement » (Parker et López Catalán 2014, 380). La majorité des Roms vivant en Europe « sont confrontés à des préjugés, à l'intolérance, à des discriminations et à l'exclusion sociale dans leur vie quotidienne. Ils sont marginalisés et vivent dans des conditions socioéconomiques extrêmement défavorables » (Commission européenne 2011, 2). Par ailleurs, selon le rapport de 2003 pour le développement humain des Roms par le Programme des Nations Unies pour le développement, « des indicateurs tels que l'éducation, la mortalité infantile, la nutrition de base, montrent que la plupart des 4 à 5 millions de Roms de la région [Bulgarie, République Tchèque, Hongrie, Roumanie et Slovaquie] subissent des conditions de vie plus proches de l'Afrique subsaharienne que de l'Europe ! » (Dacheux 2004, 125).

Ainsi, que ce soit en Europe de l'Est ou de l'Ouest, la marginalisation des Roms perdure. D'ailleurs, 40% des Européens refusent d'avoir des Roms comme voisins, alors que 70% de ceux-ci n'entretiennent même pas de contact direct avec eux dans leur vie (Eurobaromètre 2012). Face à la problématique qu'offrent ces statistiques, ce mémoire s'intéresse à la construction des attitudes envers les Roms en France. L'objectif est de comprendre l'impact des

différents types de contacts sociaux ainsi que l'influence des médias sur les attitudes des Français envers les Roms. À cet effet, on retrouve en France un très faible taux de tolérance envers les Roms (Mayer et al. 2013), alors que les contacts intergroupes sont peu élevés – environ 16% des Français ont des contacts avec des Roms (Claps et Vitale 2015, 10). La question centrale qui guide cette recherche est donc la suivante: comment les attitudes des Français envers les Roms se construisent-elles?

Cette interrogation a pour but de combler un manque dans la littérature sur les attitudes envers les minorités. Plusieurs études ont été consacrées à ce sujet dans des contextes de diversité (Havekes et al. 2014; Meuleman et al. 2009; McLaren 2003; Schneider 2007; Rydgren et Ruth 2013; Schemer 2013; Tucci 2005) et dans le cas de certaines minorités, notamment pour les Musulmans (Savelkoul et al. 2011) et les Noirs (Tropp 2007), mais aucune ne semble avoir été menée dans le cadre des relations entre les Roms et les non-Roms. Or, en France, les Roms sont victimes de jugements négatifs encore plus importants que les autres minorités (Mayer et al. 2013). De plus, puisque les attitudes anti-immigrants varient selon l'origine et les caractéristiques du groupe d'immigrants (Card et al. 2005, 11), il est important d'analyser les mécanismes de construction des attitudes envers ce groupe minoritaire. Cette question est également pertinente parce qu'elle s'inscrit dans les débats européens actuels concernant la responsabilité des pays membres de l'Union européenne (UE) de faire évoluer l'intégration sociale et économique des Roms. En effet, bien que l'UE élabore des stratégies nationales d'intégration, des efforts supplémentaires de la part de chaque État membre sont nécessaires (Commission européenne 2016).

2. Les hypothèses de recherche

Ce mémoire propose une étude qualitative comparative des attitudes envers les Roms des habitants de deux communes en France: La Courneuve et Ivry-sur-Seine. Le cadre théorique est élaboré afin de répondre à la question de recherche, tout en approfondissant les hypothèses défendues. Plusieurs attentes théoriques sont formulées en fonction des études précédentes sur la construction des attitudes envers les groupes minoritaires. Elles sont inférées, notamment, selon la considération que la culture, les identités et les langues ne sont pas conflictuelles. Elles « se combinent et constituent un enrichissement et une force adaptative » (Lavigne 2007, 248). Or, afin d'arriver à ces résultats, les membres de différents groupes doivent interagir, puisque les contacts personnels améliorent la compréhension des uns envers les autres (Allport 1954; 1958; Pettigrew 1998; 2001). Cette compréhension se traduit par l'amélioration des attitudes intergroupes. Ainsi, la première hypothèse qu'avance ce mémoire est que les Français ayant des contacts de qualité avec les Roms sont moins enclins à avoir des attitudes négatives envers eux.

Puis, comparativement à une absence de contact intergroupe, un contact superficiel provoque une rencontre imaginée (Perrineau 1985; Bilodeau et Turgeon 2014). Ce phénomène appelé effet halo explique la tendance à avoir un biais perceptuel face à des membres d'un groupe minoritaire que l'on ne connaît pas, à partir d'un jugement positif ou négatif préalablement émis. Ainsi, des rencontres distantes ne permettent pas d'infirmer les idées préconçues envers le groupe minoritaire. Celles-ci demeurent et peuvent s'amplifier à la vue de comportements qui laissent place à l'extrapolation. En conséquence, la seconde hypothèse avance que les Français qui vivent à proximité d'un campement rom et qui n'entretiennent pas de contact direct avec les Roms sont plus enclins à avoir des attitudes négatives envers eux.

Ensuite, certains contextes locaux peuvent limiter les contacts, tout comme les encourager et les rendre optimaux (Pettigrew 1998, 78). En établissant des normes d'acceptation du contact et en encourageant la mixité, les politiques d'intégration municipales peuvent diminuer les discriminations envers un groupe minoritaire et améliorer les relations intergroupes (Berthet et Poirier 2000; Tossutti 2012). Ainsi, la troisième hypothèse qu'avance ce mémoire est que la mise en place de politiques municipales favorisant l'intégration des Roms conditionne la théorie du contact.

Finalement, les médias possèdent un rôle crucial dans la transmission de préjugés et le renforcement du racisme envers les minorités ethniques puisqu'ils informent majoritairement sur des situations ou des événements négatifs les concernant (van Dijk 2000). Dans le cas des Roms en France, - et dans plusieurs autres pays européens (Barbulescu, Beaudonnet et Harrell 2015) - leur représentation médiatique est souvent stigmatisante et homogénéisante. La quatrième hypothèse est donc que le contexte médiatique français alimente les représentations stéréotypées à l'égard des Roms. L'influence médiatique est considérée comme un facteur pouvant limiter le désir d'entrer en contact avec les Roms et amplifiant l'effet halo. Elle participe également à la formation des attitudes envers les Roms en conditionnant les individus à percevoir une certaine représentation du réel. L'objectif de l'étude n'est pas de procéder à la vérification formelle de cette hypothèse, mais de fournir des illustrations de la manière par laquelle les médias sont susceptibles de construire ou d'entretenir certaines attitudes.

3. La structure du mémoire

La littérature scientifique portant sur la construction des attitudes envers les minorités qui inspire ces quatre hypothèses est présentée dans le chapitre 1. Ce mémoire met l'accent sur la théorie du contact, l'effet halo, les politiques d'intégration municipales ainsi que l'influence

des médias. D'autres facteurs pouvant encourager ou non la présence de contacts sont mis de l'avant. Certains travaux portant sur les attitudes envers les Roms sont également présentés.

Ensuite, une connaissance approfondie des conditions et des contextes propres aux contacts se montre essentielle afin d'évaluer les mécanismes de construction des attitudes envers une minorité (Bergamaschi 2013; Raijman et al. 2003; Wagner et al. 2006). Ainsi, le chapitre 2 présente la situation des Roms en France et le contexte d'intégration des Roms au sein des communes de La Courneuve et d'Ivry-sur-Seine. Ce chapitre explique également les méthodologies utilisées, c'est-à-dire la réalisation d'entrevues semi-dirigées et d'observation non-participante, ainsi que l'opérationnalisation des variables à l'étude.

Le chapitre 3 présente l'analyse des données recueillies lors des entrevues semi-dirigées effectuées au sein des deux communes à l'étude lors des mois de juin et juillet 2015, ainsi qu'une discussion plus large concernant les résultats obtenus. Son approche est motivée par la conviction qu'aborder la problématique de la construction des attitudes anti-immigrants d'un angle qualitatif permet d'offrir un argument approfondi et complémentaire aux nombreuses études quantitatives mises de l'avant dans la littérature. L'originalité de ce mémoire est de démontrer que puisque les Roms sont prisonniers de représentations imaginaires négatives et surmédiatisées ainsi que victimes de ségrégation géographique et d'exclusion sociale, des contacts intergroupes de qualité sont plus laborieux à se développer. Cela engendre un biais perceptuel négatif et explique pourquoi les attitudes envers les Roms sont plus négatives que celles envers d'autres minorités en Europe (Mayer et al. 2013). Or, la mise en œuvre de politiques municipales favorisant l'intégration des Roms permet d'améliorer les conditions de vie des membres de ce groupe minoritaire et ainsi de déconstruire certains préjugés attribuables à leur situation précaire. Elle permet également d'amener la population majoritaire à développer

une conscience sociale face à leurs réalités. Il est à noter que le terme intégration est considéré comme étant disproportionné par rapport aux mesures effectivement mises en place en ce qui concerne les Roms, comparativement aux moyens existants afin d'accueillir d'autres populations d'origine étrangère.

Plusieurs études concernant les relations intergroupes mobilisent différentes caractéristiques individuelles. Elles démontrent leurs impacts sur les attitudes anti-immigrants, notamment l'âge, le niveau d'éducation ou l'idéologie politique (Hjerm 2009; Chandler et Tsai 2011; Card et al. 2005; Mayda 2006). Ces variables ne seront pas mobilisées dans le présent travail sur les Roms en raison de la nature qualitative du mémoire. Cependant, une attention particulière sera portée aux conditions socioéconomiques et à l'origine des répondants afin d'illustrer comment ces variables influencent certains mécanismes de construction des attitudes. Il sera démontré que des attitudes négatives envers les Roms se développent davantage chez les individus vulnérables au niveau socioéconomique, en raison de la présence d'un sentiment de compétition pour les ressources. En ce qui concerne l'origine des individus, celle-ci ouvre la voie à deux mécanismes de construction des attitudes envers les Roms. D'une part, elle peut mener un immigrant à s'identifier aux Roms en raison d'une expérience d'intégration similaire. Cette identification permet de développer des attitudes positives envers eux. D'autre part, elle peut mener un immigrant à se comparer aux Roms dans l'objectif de valoriser sa position dans la société, ce qui engendre des attitudes négatives envers ces derniers.

Finalement, l'analyse illustre la manière dont les médias activent ou consolident la façon de percevoir les Roms. Effectivement, leurs représentations médiatique et politique construisent ou entretiennent les stéréotypes et préjugés sur leur compte.

Ce mémoire se conclut par un retour sur les attitudes envers les Roms en France, notamment sur l'impact de la mise en place de politiques municipales favorisant l'intégration des Roms sur les relations intergroupes. Enfin, certaines limites de cette étude et quelques pistes de recherches futures seront présentées. Il est à souligner que cette étude ne prétend pas à la représentativité statistique, les résultats ne pouvant pas être généralisés à la globalité des Français. La portée de l'analyse qualitative menée a donc une validité située et limitée à l'interprétation et à la description des discours de deux groupes d'individus vivant au sein des communes de La Courneuve et d'Ivry-sur-Seine.

Chapitre 1

Cadre théorique : la construction des attitudes intergroupes

Ce chapitre présente les différentes théories existantes concernant les mécanismes de formation des attitudes intergroupes, ainsi que les études qui les ont analysés dans le cas des Roms. Il est cependant important d'expliquer certains termes et concepts afin de faciliter et d'approfondir la lecture de ce mémoire. Leur définition permet de saisir la position conceptuelle de l'auteure en ce qui a trait à la façon dont se construisent l'identité d'un individu et d'un groupe, les relations intergroupes ainsi que la marginalisation d'un groupe.

1. La construction de l'Autre

1.1. L'identité et les préjugés

L'identité de l'un se situe dans son rapport à l'autre. Elle se construit et se reconstruit à travers les interactions sociales qui permettent de définir les places relatives de chacun dans la société (Tabaoda-Leonetti 2002). Il en va de même pour les statuts relatifs des membres du groupe d'accueil et des groupes migrants qui diffèrent, entre autres, selon la « place symbolique qu'ils occupent dans la mémoire collective » (Tabaoda-Leonetti 2002, 52). Ainsi, la nature des rapports sociaux est en partie prédéterminée par une catégorisation identitaire historique qui peut mener à différentes pratiques sociales comme la discrimination ou le racisme (Tabaoda-Leonetti 2002). Les préjugés, par exemple, se forment selon un processus cognitif où un individu catégorise des populations selon des caractéristiques visuelles ou superficielles afin de prédire leurs comportements (Crépeau 1997). Selon les travaux d'Alexander (1980), les différences intergroupes, qu'elles soient culturelles, religieuses, ethniques ou raciales, constituent une cause importante du rejet et de l'exclusion, les perceptions des uns envers les autres étant subjectives.

1.2. *Endogroupe et exogroupe*

À la conception de l'identité, provenant du rapport avec l'autre selon des catégorisations souvent préétablies collectivement, s'ajoute la diversité culturelle et historique qui façonne les relations sociales. Ces relations construisent des frontières ethniques qui s'appuient sur des processus sociaux d'inclusion et d'exclusion (Juteau 1999). Ces derniers soulèvent la présence d'un groupe majoritaire, associé au groupe dominant, et de groupes minoritaires qui, suivant cette dualité, sont associés aux groupes dominés. Lorsqu'un individu est en interaction avec quelqu'un pour qui il ne ressent pas de sentiment d'appartenance, il tend à le catégoriser comme appartenant à un autre groupe, c'est-à-dire à l'exogroupe. Toutes ces appellations dichotomiques; majorité-minorité, dominant-dominé, endogroupe-exogroupe, nous-eux (ou les Autres), ouvrent la porte à la différenciation sociale dont les mécanismes engendrent des relations intergroupes imprégnées de hiérarchies et d'inégalités sociales.

1.3. *Les attitudes envers les groupes minoritaires*

Dans la littérature concernant les relations intergroupes, les attitudes anti-immigrants sont considérées comme étant une forme de préjugés envers ces derniers puisqu'elles évaluent un individu selon son appartenance à un groupe ethnique et non selon l'individu lui-même (Wilkes 2008, 303). Plusieurs auteurs proposent différentes définitions des attitudes, or toutes reviennent à exprimer que les attitudes envers un groupe s'expliquent par le fait d'apprécier ou non ce dernier. Allport les définit comme étant « a mental and neural state of readiness, organized through experience, exerting a directive and dynamic influence upon the individual's response to all objects and situations with which it is related » (Allport 1935, 810).

1.4. La construction identitaire imaginaire

Cette recherche s'inscrit dans une épistémologie constructiviste selon laquelle les attitudes des individus se forment par plusieurs mécanismes qui sont l'objet même de cette étude. « Ainsi, les conditions et les processus d'émergence de la réalité observée, plus que son statut de vérité, apparaissent fondamentaux. Socialisation et interaction se situent au cœur du paradigme » (Charreire et Huault 2001, 34). De ce fait, la réalité se construit socialement et se constitue d'interprétations fondées sur les interactions. « Social construction refers to the normative and evaluative images individuals hold concerning definable groups, such as the poor, the elderly, and racial minorities, whose behavior and well-being are affected by public policy » (Link et Oldendick 1996, 150). Ainsi, ce mémoire soutient que les attitudes envers les minorités se construisent socialement à travers les interactions et les représentations. Dans le cas des Roms, on retrouve également une construction historique imaginaire liée à différents groupes ethniques regroupés sous un même nom; les Roms.

Comme mentionné précédemment, le terme rom rassemble une diversité culturelle dont certains traits communs ou semblables, notamment des traits physiques ou linguistiques, ont justifié le regroupement sous une même stigmatisation. Effectivement, la structure conceptuelle entourant les Roms est tellement flexible que différentes ethnies y sont mélangées et se retrouvent au cœur d'une connotation négative (Piasere 2011, 36). Aux préjugés les suivant se rajoute une vision littéraire romanesque de ces populations dont la passion et la liberté guident chacune de leurs actions. Cette construction oriente les attitudes à leur égard où chaque action qualifiée de marginale effectuée par un Rom consolide ces construits. « C'est à cause d'elle [en parlant de cette construction externe] que les Roms ont partagé des destins analogues en Europe » (Piasere 2011, 37).

Par ailleurs, « les mots évoluent dans l'usage hors de la volonté des hommes » (Williams dans Piasere 2011, 22). Ainsi, le terme rom, originellement choisi par les organisations roms et approuvé par les instances supranationales comme le Conseil de l'Europe, l'ONU et l'UNESCO (Williams dans Piasere 2011, 22), est devenu synonyme de Roumains, nomades, voyous et misérables, pour n'en nommer que quelques-uns. Or, ces termes ne sont et ne devraient pas être caractéristiques d'aucune population. Les Roms ne sont pas tous Roumains, ne sont plus nomades depuis des siècles pour la plupart et depuis les années 1990 pour certains (Piasere 2011, 49) - 90% sont aujourd'hui sédentaires (Delépine 2002, 6) -, et ne devraient pas être considérés comme des voyous ou des misérables. Ce mémoire démontre que les Roms font partie d'une création contemporaine générée par leurs conditions de vie. « Les Roms s'inventent eux-mêmes, mais ils ne le font pas tout seuls et à partir de rien » (Williams dans Piasere 2011, 18).

2. Les mécanismes de construction des attitudes intergroupes

La littérature sur les attitudes intergroupes est très vaste. Effectivement, plusieurs auteurs se sont penchés sur la question de la construction des attitudes envers les immigrants et les minorités ethniques afin de mieux appréhender les sources et les mécanismes engendrant les discriminations. Les explications émises s'inscrivent dans une gamme variée. Or, certains mécanismes et facteurs ont été privilégiés par rapport à d'autres, notamment ceux de la théorie du contact et de la compétition intergroupe. De la sorte, aucun chercheur ne semble les avoir étudiés tous ensemble. De plus, rares sont les travaux qui conjuguent les théories liées au contact ou à l'identité avec celles concernant l'influence du contenu médiatique ou des élites politiques. Pourtant, ces théories s'additionnent et se complètent de façon à amplifier ou à diminuer leurs mécanismes intrinsèques. Ainsi, bien que ce mémoire se concentre sur la théorie du contact, l'effet halo, les politiques d'intégration municipales et l'influence des médias, d'autres théories

sont nécessaires à considérer afin de tenir compte de la réalité des relations entre les Roms et les non-Roms. Effectivement, la situation précaire et d'exclusion des Roms mène à la considération de théories qui complexifient l'analyse des relations intergroupes. De la sorte, la ségrégation résidentielle, la théorie de la compétition intergroupe, l'analyse du contexte national et celle du changement politisé seront examinées. Ce mémoire avance que tous ces facteurs doivent être considérés afin d'approfondir la compréhension des influences menant à l'adoption d'attitudes négatives envers les Roms.

2.1. La théorie du contact

Développée majoritairement par Allport (1954, 1958), la théorie du contact est prédominante dans le domaine des relations interculturelles (Pettigrew et al. 2011, 272; Bilodeau et Turgeon 2014, 281; Saguy, Dividio et Pratto 2008, 432). Cette théorie est liée au processus de l'effet de simple exposition, c'est-à-dire que la simple exposition répétée à une personne augmente la probabilité d'avoir un sentiment positif envers celle-ci (Pettigrew et al. 2011, 275). Les travaux d'Allport portent sur la diminution des préjugés intergroupes par le contact et s'intéressent aux interactions face à face parmi des membres de groupes ethniques différents. C'est en reprenant les travaux de Sherif et al. (1954) sur les conflits intergroupes dans le cadre d'activités compétitives dans un camp de vacances en Oklahoma (États-Unis), qu'il formula différents postulats liés aux contacts intergroupes. Effectivement, il présenta quatre conditions permettant au contact d'avoir des effets positifs sur les attitudes des uns envers les autres. 1) Le statut des membres des groupes dans la situation où l'on retrouve le contact doit être égal. 2) On doit retrouver des efforts orientés vers un but commun, comme lors de la pratique d'un sport d'équipe. 3) On ne doit pas retrouver de compétition dans la relation, mais plutôt de la coopération. 4) Il doit y avoir le soutien des autorités, de lois ou de coutumes afin

d'établir des normes d'acceptation du contact (Allport 1958). Selon Pettigrew et al. (2011), ces conditions nécessaires d'Allport représentent davantage des conditions facilitant la formation d'attitudes positives envers les Autres, les résultats n'étant pas toujours assurés et une réduction des préjugés étant tout de même possible lorsque le contact ne respecte pas toutes les conditions. Effectivement, leurs méta-analyses de 515 études concernant les contacts intergroupes ont démontré que les individus ayant des contacts de qualité voyaient leurs préjugés diminuer de 29%, alors que ceux ayant des contacts ne remplissant pas les conditions d'Allport les voyaient tout de même diminuer de 20%.

L'un des mécanismes intrinsèques à la théorie du contact est que les contacts intergroupes de qualité, c'est-à-dire remplissant les quatre conditions favorables, peuvent altérer les stéréotypes ou infirmer les préjugés négatifs en permettant aux membres du groupe majoritaire d'en apprendre davantage sur les membres du groupe minoritaire (Pettigrew 1998, 70). « Where people of various cultures and races freely and genuinely associate, there tensions and difficulties, prejudices and confusions, dissolve; where they do not associate, where they are isolated from one another, there prejudice and conflict grow like a disease » (Bramfield 1946 dans Dovidio, Gaertner et Kawakami 2003, 6). Les contacts créent de nouvelles situations dans lesquelles les membres du groupe majoritaire ont la possibilité de modifier leur comportement face aux membres du groupe minoritaire. Ainsi, de nouveaux comportements se créent, comme l'acceptation, l'affection et la confiance, qui sont souvent précurseurs de changements d'attitudes face à l'exogroupe. De ce fait, comme démontré par Voici et Hewstone (2003) dans leur analyse des contacts entre les Italiens et les immigrants, des contacts intergroupes réduisent les émotions liées à l'anxiété (de 27%) qui sont générées par la présence de l'Autre (voir aussi Dovidio et al. 2003). Ils permettent également de créer des sentiments d'empathie face à un

groupe stigmatisé et de développer l'une des conditions essentielles que Pettigrew rajoute à la théorie du contact: des relations d'amitié intergroupes (Pettigrew 1998; Dovidio et al. 2003; McLaren 2003).

Ensuite, les contacts permettent aux membres de l'endogroupe de revisiter la représentation de leurs normes et coutumes en tant que « the only ways to manage the social world » (Pettigrew 1998, 72). Ainsi, lorsque les conditions d'Allport sont respectées et que des relations d'amitié s'installent, ces mécanismes de réduction des préjugés face à un ou certains membres d'un groupe minoritaire peuvent mener à une généralisation de cette nouvelle attitude au groupe minoritaire, voir même à d'autres groupes minoritaires (Pettigrew 1998). En apprenant à connaître des membres d'autres groupes ethniques, un individu dispose de l'opportunité de créer de nouvelles associations non préconçues, de comprendre davantage la culture de l'Autre et de modifier la représentation qu'il se fait du groupe minoritaire. L'individu peut ainsi enlever les frontières imaginaires qui le séparent de l'autre groupe (Dovidio et al. 2003, 10). Le contact intergroupe permet de dé-catégoriser le favoritisme qu'un individu porte envers son groupe social et de l'étendre à d'autres individus (Voci et Hewstone 2003). Ces résultats ne se limitent pas qu'à certaines catégories particulières de personnes, comme des catégories d'âges, de genre ou de nationalité; les effets intergroupes sont universels (Pettigrew et al. 2011, 276). Finalement, les contacts indirects, comme avoir un ami qui entretient des relations d'amitié avec un ou des membres du groupe minoritaire, peuvent également réduire les préjugés. Ils peuvent préparer un individu à vivre un contact direct de manière plus positive. Les changements d'attitudes lors d'un contact indirect sont cependant moins forts que lors d'un contact direct (Pettigrew et al. 2011, 277).

En ce qui a trait aux Roms en France, certains auteurs expliquent qu'une des stratégies valorisées par plusieurs groupes de mobilisation solidaire est de favoriser les contacts entre les Roms et les autres citoyens. Inciter les enfants à jouer ensemble et promouvoir les rencontres lors d'activités constituent des exemples. « L'idée est d'abord d'être ensemble, de partager, d'apprendre à se connaître et les projets commencent ainsi: financements de programmes d'insertion professionnelle, bourses pour l'emploi, orientation scolaire et professionnelle » (Vitale 2015, 4). À ma connaissance, mis à part les écrits portant sur les stratégies d'insertion, aucune étude ne s'est encore intéressée aux impacts des contacts intergroupes dans la construction des attitudes envers les Roms. Mon projet entend combler ce vide dans la littérature en testant l'hypothèse suivante: les Français ayant des contacts de qualité quotidiennement avec des Roms sont moins enclins à avoir des attitudes négatives face à ces derniers.

2.1.1. Le processus de socialisation

Plusieurs auteurs affirment que les attitudes et les opinions se construisent par les expériences et les apprentissages du passé, et tendent à persister dans le futur (Crépeau 1997; Bilodeau et Turgeon 2014; Allport 1954; Brown et Gaertner 2003; Hughes et al. 2006). Effectivement, les valeurs et les opinions personnelles se développent en fonction des expériences de vie de lors de l'enfance. Les réflexions à l'égard des questions sociales et politiques, incluant la représentation des minorités, se forment et se consolident durant la période de l'adolescence (Bilodeau et Turgeon 2004, 285; Bergamaschi 2013, 4). De ce fait, un enfant allant dans une école où l'on retrouve une importante diversité ethnique est susceptible de développer des attitudes positives envers les minorités et à conserver ces attitudes à l'âge adulte. Dans leurs travaux, Bilodeau et Turgeon (2014) démontrent qu'une cohabitation intergroupe dès un bas âge favorise un rapprochement culturel et une diminution de la perception de menace

provenant de l'Autre. Ainsi, les effets de la théorie du contact sont à long terme, particulièrement lorsque développés en bas âge.

Inversement, un processus de socialisation négatif peut mener au développement d'attitudes négatives envers les minorités. Dans le livre *Intergroup Process*, Aboud et Amato (2003) expliquent que les préjugés et la discrimination ne sont pas inévitables et inductibles. Ils proviennent de stéréotypes présentés par la société, de la même façon qu'elle présente des divisions sociales de genre, particulièrement chez les enfants. Or, la croyance aux stéréotypes concernant les genres a tendance à diminuer avec l'âge, alors que celle entre les groupes majoritaires et minoritaires a tendance à augmenter. Entre autres, cela est dû à la réceptivité des enfants face aux différentes influences sociales qui augmente. Ainsi, lorsque les parents, l'entourage, l'école ou encore les médias exagèrent les différences intergroupes et l'homogénéité du groupe d'appartenance, cela a un impact sur les attitudes que l'enfant va développer. Cette exagération mène à une différenciation des individus qui se traduit en une catégorisation en différents groupes et en préjugés face à ces autres groupes.

En ce qui concerne les mécanismes de construction des attitudes envers les populations roms, le processus de socialisation généré par des expériences passées ne peut être analysé puisque les populations à l'étude proviennent de vagues d'immigration trop récentes (la fin des années 2000) pour qu'un tel mécanisme s'enracine. Cependant, la littérature sur la socialisation expose également les médias comme agent socialisant les attitudes envers les immigrants. Cette approche est intrinsèque à l'une des hypothèses propres à ce mémoire. Elle sera développée dans la section « L'influence des médias » de cette revue de littérature.

2.2. L'effet halo

Comme expliqué plus haut, les contacts intergroupes de qualité permettent de diminuer les attitudes négatives envers un groupe minoritaire en créant des situations où les membres de différents groupes apprennent à se connaître et se découvrir. Or, inversement, l'ignorance tend à la promotion de préjugés (Pettigrew 1998, 71). Ce postulat est au cœur du phénomène de l'effet halo. L'un de ses précurseurs est Solomon E. Asch dans son article *Forming Impressions of Personality* (1946). Lors de la conduite de diverses expérimentations où des étudiants en psychologie devaient établir leurs impressions face à une personne fictive dont certains traits de personnalité leur étaient énumérés, il explique les mécanismes de construction des impressions en fonction de l'interprétation de traits. « We look at a person and immediately a certain impression of his character forms itself in us. [...] In what manner are these impressions established? » (Asch 1946, 258). Il démontre que les individus ont tendance à organiser les traits d'un inconnu selon une impression provenant d'un trait occupant une place centrale dans leur configuration.

Ainsi, l'effet halo explique la tendance des individus à adopter des préjugés, positifs ou négatifs, face à d'autres qu'ils ne connaissent pas directement. Ces préjugés se basent sur une impression qui peut être produite par différents facteurs, notamment par les médias et les stéréotypes véhiculées dans la société à l'égard d'un groupe. De la sorte, des individus qui ne cohabitent pas directement avec des immigrants, mais qui se trouvent près d'une zone où la communauté immigrée est importante, sont portés à adopter des attitudes plus négatives face à ces derniers puisque leur présence génère un sentiment d'insécurité. Dans son étude sur l'appui au Front national en France, Perrineau (1985) a démontré que cet appui était plus important dans les régions périphériques que dans celles où il y a une forte concentration d'immigrants. Cela

s'explique par la construction de peurs ou inquiétudes face à la présence d'immigrants qui provient davantage de l'imaginaire que du réel. Ces sentiments d'hostilité sont liés à un contact intergroupe distant et superficiel qui ne permet pas de déconstruire les préjugés et stéréotypes.

On constate également cela dans l'étude de Rydgren et Ruth (2013) qui explique la variation dans le support électoral des partis radicaux d'extrême droite en Suède. Celle-ci démontre, une fois les facteurs socioéconomiques contrôlés, que les individus vivant dans un quartier ayant une faible proportion d'immigrants, mais étant voisin d'un quartier à concentration élevée d'immigrants, ont davantage tendance à voter pour des partis radicaux d'extrême droite. « These results are expected, and are in line with the idea that the halo effect is due to the discrepancy between living close to the "imagined other" but not the "experienced other" » (Rydgren et Ruth 2013, 723).

Ensuite, dans leurs travaux sur la perception de l'immigration au sein de différents contextes régionaux au Québec, Bilodeau et Turgeon (2014) démontrent que la région où l'on observe la plus faible perception de menace culturelle face à l'immigration est Montréal (38,7% des francophones), c'est-à-dire la région accueillant le plus d'immigrants. Les régions où les sentiments anti-immigrations sont les plus forts ne sont pas celles éloignées de Montréal (40,3% des francophones), mais celles en périphérie (45,7% des francophones de la périphérie nord de Montréal et 42,7% de la périphérie sud). Les coefficients des variables périphérie de Montréal « nord » et « sud » (29% et 16%) sont positifs et statistiquement significatifs. Ainsi, en accord avec l'effet halo, les habitants de régions limitrophes à celles comportant une proportion élevée d'immigrants sont ceux qui présentent les attitudes les plus négatives envers l'immigration. Les auteurs expliquent cela par la susceptibilité de ces individus d'avoir des relations plus superficielles avec les immigrants que les résidents de Montréal.

L'effet halo constitue une théorie peu analysée dans la littérature et non étudiée dans le cas des Roms. Or, elle se montre fondamentale puisqu'elle permet d'expliquer que la distance et la méconnaissance des Roms amplifient les préjugés envers eux. Selon l'effet halo, les individus qui n'entretiennent pas de contact avec des membres du groupe minoritaire ont tendance à développer des attitudes négatives face à ceux-ci, provenant de l'imaginaire. « Les peurs, rejets ou inquiétudes [...] semblent parfois relever plus du fantasme que de la représentation de gênes ou de dangers vécus et objectifs » (Bilodeau et Turgeon 2014, 284). Comparativement à une absence de contact, un contact superficiel avec l'Autre provoque une rencontre imaginée, ce qui a des effets néfastes et augmente les attitudes négatives face à la minorité (Bilodeau et Turgeon 2014, 285). Effectivement, puisque les attitudes négatives envers un exogroupe reposent sur une généralisation erronée provenant d'une impression, un contact distant ne permet pas de les infirmer. Ainsi, les idées préconçues demeurent et peuvent s'amplifier à la vue de certains comportements qui laissent place à l'extrapolation. Dans le contexte de ce mémoire, les Français vivant au sein d'une commune où l'on retrouve un campement rom, comme c'est le cas à La Courneuve et à Ivry-sur-Seine, mais qui n'ont pas de contact direct avec les Roms, vivent une relation imaginée avec ceux-ci. Puisque cette relation est fondée sur des idées préconçues, elle n'est pas propice au développement de rapprochements interculturels. Ceci est davantage le cas à La Courneuve puisque le bidonville rom est isolé du reste de la population. En conséquence, la seconde hypothèse de ce mémoire avance que les Français qui vivent à proximité d'un campement rom et qui n'entretiennent pas de contact direct avec les Roms sont plus enclins à avoir des attitudes négatives envers ces derniers.

2.3. La ségrégation résidentielle

La ségrégation résidentielle que vivent certains groupes minoritaires crée une situation où les individus disposent de peu d'opportunités pour développer des liens sociaux avec les membres du groupe majoritaire: « residence in integrated-mixed communities is likely to enhance opportunities for inter-ethnic contacts and inter-ethnic relations » (Semyonov et Glikman 2008, 694). De plus, puisque les relations intergroupes sont limitées, l'effet halo s'intensifie. Effectivement, puisque les membres du groupe minoritaire se retrouvent isolés géographiquement du reste de la société, cela crée des relations intergroupes superficielles où les impressions, souvent négatives, l'emportent sur la réalité. D'ailleurs, plusieurs chercheurs ont démontré que les Noirs, les Hispaniques et les Asiatiques vivent souvent dans des quartiers séparés des blancs aux États-Unis (Massey et Denton 1987; Williams et Collins 2001; Charles 2003; Guest et Weed 1976). La proximité de ces quartiers mène les habitants vivant de chaque côté de cette division spatiale à percevoir le pire chez l'Autre. La ségrégation résidentielle obstrue le développement de relations informelles entre citoyens et renforce les préjugés envers le groupe minoritaire qui, parfois, se trouvent à la base de cette situation de ségrégation (Charles 2003). Cette séparation physique que l'on retrouve dans le contexte résidentiel constitue un déterminant important dans la perpétuation d'inégalités et de désavantages sociaux, notamment au niveau de la santé et de l'éducation (Williams et Collins 2001).

Ces mêmes études ont été réalisées plus récemment en Europe, principalement avec les travailleurs étrangers, les habitants d'anciennes colonies, les réfugiés et les Roms (Semyonov et Glikman 2008; Musterd 2005; Bolt 2009; Arbaci 2008; Van Kempen et Murie 2009; Vitale 2015). Effectivement, les membres de groupes minoritaires ont tendance à vivre dans des

quartiers de communautés quasi homogènes souvent plus démunies et séparées des populations majoritaires.

Increasing housing hardship, precariousness, substandard accommodation, overcrowding, rent premiums, peripheral settlement and residual access to social infrastructure depict the general picture for a huge number of immigrants, including those with a job, good professional skills and educational levels (Arbaci 2008, 589).

La ségrégation résidentielle est principalement attribuée à trois explications, soit le niveau économique des membres du groupe minoritaire, les pratiques discriminatoires dans le marché du logement et les préférences résidentielles des individus qui préfèrent vivre entourés de membres de leur communauté ethnique (Semyonov et Glikman 2008). Ces explications sont liées les unes aux autres: puisque la ségrégation spatiale est associée au niveau socio-économique des résidents, les membres d'un groupe minoritaire ont tendance à vivre dans le même quartier abordable où la population majoritaire, souvent plus aisée, ne voudra pas s'installer.

Ainsi, la ségrégation résidentielle constitue un processus associé à l'accès inégal au pouvoir et aux ressources. Cette situation diminue l'accès des minorités à certaines commodités et opportunités, et accroît les inégalités sociales: « Residential segregation has significant consequences for differential opportunities for quality of life and for standard of living including opportunities for attainment of quality education, exposure to crime, differential access to social services, medical facilities, and cultural amenities » (Semyonov et Glikman 2008, 694). Par ailleurs, les quartiers à concentration ethnique élevée que l'on retrouve dans certaines villes européennes présentent un accès au marché du logement souvent informel et des conditions très pauvres (Arbaci 2008, 594). Le fait que les populations immigrantes se retrouvent isolées spatialement dans des quartiers où la pauvreté et les mauvaises conditions de vie sévissent

engendre une crainte chez la population majoritaire qu'une augmentation de l'immigration accroisse la ghettoïsation urbaine et la détresse sociale (Arbaci 2008, 590).

Suivant cette idée, la ségrégation résidentielle que vivent certaines minorités ethniques est un mécanisme structurant les attitudes négatives envers elles. Des études ont démontré que les individus vivant à proximité de quartiers où l'on retrouve des groupes ethniques en situation d'isolation résidentielle ont plus tendance à exprimer des stéréotypes négatifs face aux membres de l'exogroupe. Par exemple, Burns et Gimpel (2000) ont démontré que les attitudes négatives envers les Noirs augmentaient de manière statistiquement significative de 0,15 points sur leur échelle 1-14 dans les régions américaines où le niveau de ségrégation était élevé. La distribution spatiale des groupes ethniques s'aborde sous la forme d'une dualité entre groupe majoritaire et minoritaire, riches et pauvres. Cette polarisation mélange les caractéristiques socio-économiques et ethniques des groupes et présente ainsi une version réductrice des contraintes et des choix menant à une telle situation désavantageuse (Arbaci 2008).

Finalement, les travaux de Phillips (2010) démontrent que les discours politiques en Europe représentent la ségrégation ethnique comme étant des zones problématiques nécessitant d'être administrées. « This problematizes minority ethnic (especially black and Muslim) segregation, but not the segregation of white people in the suburbs, public housing estates, or privileged and protected gated communities » (Phillips 2010, 222). De plus, les interventions politiques sont justifiées en raison de la privation sociale, du désordre civil, de la pauvreté et de l'exclusion de populations qui ne semblent pas intéressées à s'intégrer, ce qui contribue à la marginalisation des minorités.

En ce qui concerne la situation des Roms en France, la majorité vit dans des bidonvilles en périphérie des grandes villes. Ceux-ci se composent de Roms et parfois d'autres individus,

souvent immigrants, se trouvant dans une situation d'extrême précarité. Par leur localisation spatiale, ils sont exclus de la majorité et ont un accès inégal aux ressources et au pouvoir. « La ségrégation spatiale serait sans doute le facteur clé, l'élément central de codétermination de toutes les autres formes d'exclusion et de privation » (Vitale 2015, 5). Par exemple, les terrains sur lesquels s'installent les Roms sont souvent privés d'eau et d'électricité. Or, peu de municipalités remédient à ce manque, et encore moins trouvent de solution long terme pour les résidents de ces bidonvilles (Bessone et al. 2013, 183). Une solution adoptée par certaines municipalités est d'aménager des villages d'insertion en installant temporairement des petits logements ou des caravanes afin d'améliorer les conditions de vie des Roms. Or, ces villages recréent une situation de ségrégation géographique. Effectivement, ils sont souvent entourés de murs ou de hautes clôtures, sont localisés en retrait de la population et rassemblent des membres d'un même groupe minoritaire. Ainsi, comme l'expliquent Bessone et al. (2013, 187): « Spatial invisibility affects and reinforces the social invisibility of inhabitants, who do not belong to the daily social network of regular interactions between neighbors and are therefore deprived of many informal sources of interaction ». Ces auteurs rajoutent que les villages d'insertion ne font que justifier la ségrégation que vit cette population en la rendant acceptable.

Par ailleurs, dans leurs travaux sur l'hostilité envers les Roms en Italie, Vitale et al. (2009, 91) expliquent que certains individus rendent les Roms responsables du fait qu'ils habitent en retrait de la société et dans des conditions insalubres. Ce serait lié au fait qu'ils ne veulent pas renoncer à leur choix de vivre marginalement (Vitale et al. 2009, 97). Également, la représentation unifiante des Roms vivant au sein des bidonvilles engendre l'image d'un groupe homogène incapable de se sortir de la pauvreté par lui-même (Vitale 2015, 4).

2.4. La compétition intergroupe

Dans un autre ordre d'idées, la perspective de la compétition intergroupe explique la formation de préjugés et de comportements discriminatoires. Celle-ci combine deux théories: celle des conflits réalistes et de l'identité sociale (Savelkoul et al. 2011). Elles expliquent les mécanismes menant à une perception de compétition avec un groupe ethnique et donc à un sentiment d'hostilité envers celui-ci (Hopkins 2007; Meuleman, Davidov and Billiet 2009; McLaren 2003; Savelkoul et al. 2011). La compétition intergroupe vise le maintien ou l'apport d'une supériorité par rapport à l'autre groupe sur certaines dimensions, qu'elle soit réaliste (provenant d'intérêts matériels ou de pouvoir) ou qu'elle émane d'une construction sociale (concernant la valorisation identitaire). Ainsi, cette perception de compétition intergroupe pour les ressources et la position hiérarchique suscite des attitudes anti-immigrants de la part des membres du groupe majoritaire (Hjerm 2009).

2.4.1. La théorie des conflits réalistes

La théorie des conflits réalistes explique que la répartition inégale des biens sociaux, comme le statut, le pouvoir ou les ressources, provoque une perception de menace chez un groupe envers un autre. On retrouve un phénomène de conflit réaliste lorsque les membres du groupe majoritaire estiment que certaines ressources leur appartiennent. Ces ressources étant limitées, leur possession est menacée par le groupe minoritaire: cela crée des sentiments d'hostilité envers lui et une tension au sein des relations sociales (McLaren 2003; Cochrane et Nevitte 2014). Cette situation se traduit en une compétition intergroupe qui provient de la frustration de ne pas obtenir certains gains, qu'ils soient matériels ou qu'ils concernent le statut ou le pouvoir. Plus précisément, cette perception se retrouve dans les domaines de l'emploi,

l'économie, la santé et le bien-être, la vie culturelle, le crime et la vie en général (Seymonov et Glikman 2008; Meuleman, Davidov and Billiet 2009).

Plusieurs facteurs expliquent cette perception de compétition pour les ressources. Ceux-ci sont reliés au fait qu'un individu soit plus vulnérable dans la société. Ainsi, le revenu, la situation d'emploi et les perceptions de l'économie nationale affectent la situation de vulnérabilité d'un individu et conséquemment sa perception de menace face à un groupe minoritaire. À ma connaissance, aucun de ces facteurs n'a été analysé dans le cas des Roms.

Le revenu. Plusieurs études ont démontré que le revenu ou la perception face au revenu d'un individu influence les attitudes envers les immigrants. Par exemple, dans son analyse des effets de la taille de la population immigrante sur les attitudes anti-immigrants dans les municipalités suédoises, Hjerm (2009) explique que plus le revenu d'un ménage est élevé et plus un individu a le sentiment de vivre confortablement (et non de se priver continuellement), moins les individus ont tendance à avoir des attitudes négatives envers les immigrants. Ces résultats ont été démontrés dans différents contextes, notamment celui des attitudes anti-immigrants au sein de vingt-quatre pays Européens (Semyonov et Glikman 2009; Gorodzeisky et Semyonov 2015), ainsi qu'en Allemagne et en Israël (Raijman, Semyonov et Schmidt 2003). Selon Espenshade et Hempstead (1996), cela s'explique puisque les gens reprochent fréquemment leurs problèmes de vie à d'autres personnes, choses ou situations. Les immigrants pauvres dépendant de l'État providence constituent une cible facile à blâmer pour les gens anxieux économiquement.

Le chômage. Suivant la même logique que le revenu, les individus n'ayant pas d'emploi ont plus tendance à avoir des attitudes anti-immigrants (Hjerm 2009; Gorodzeisky et Semyonov 2015; Meuleman et al. 2009; Rydren et Ruth 2013). Selon la perception que les immigrants sont des compétiteurs face à l'obtention d'emplois – ou « volent » les emplois -, les individus sans

emploi et les plus pauvres ont davantage tendance à avoir des attitudes négatives face aux immigrants que les individus avec emploi et prospères.

Les intérêts économiques de la société. Les conflits intergroupes peuvent également être reliés à la crainte de voir les conditions économiques du reste de la société se détériorer face à la présence d'un groupe minoritaire. Dans leur étude sur l'opinion publique à propos de l'immigration en Europe, Card et al. (2005) ont démontré que certaines personnes croient que l'arrivée d'immigrants sur le marché du travail fait diminuer les salaires de la classe ouvrière: « Since employers can be induced to hire additional workers if wages are reduced, it is natural to consider the possibility that immigration depresses the wages of competing labour » (Card et al. 2005, 6). Ainsi, la considération des intérêts économiques joue un rôle primordial dans la construction des attitudes.

Suivant cette idée, les travaux d'Espenshade et Hempstead (1996) sur les attitudes des Américains face à l'immigration ont démontré qu'une perception négative de l'économie nationale entraîne une vision négative de la présence d'immigrants et vice versa. Cela s'explique par la crainte que la présence d'immigrants ait des répercussions négatives sur la performance du système économique. Les auteurs expliquent que la moitié des individus questionnés dans un sondage américain en 1986 présentait les immigrants comme étant une source de problème: « Typical of the kinds of problems mentioned are strains on jobs, resources, and housing; immigrants on welfare; and cheap labor » (Espenshade et Hempstead 1996, 540).

2.4.2. *Théorie de l'identité sociale*

La théorie de l'identité sociale part du postulat que l'identité des individus se fonde sur des comparaisons avec d'autres groupes. Selon Tajfel et Turner (1979; 1986) un groupe se crée lorsque des individus se perçoivent comme appartenant à une même catégorie sociale. La

création de groupes de références et la nécessité de conformité au sein des groupes sont importantes dans le processus d'identification sociale. Cette catégorisation définit la place de chacun dans la société par rapport aux autres et génère un sentiment d'appartenance face aux membres de son groupe. Dans cette construction identitaire, les individus favorisent les membres de leur groupe et maximisent les différences avec les autres. Cela engendre une tendance à considérer les autres groupes comme étant homogènes et mène au développement de stéréotypes à leur égard (Chandler et Tsai 2001, 179). Ces stéréotypes génèrent des inquiétudes chez certains de voir apparaître des impacts négatifs de l'immigration dans leur pays en raison de la différence culturelle des immigrants. Le manque d'éducation des immigrants, leur réticence à apprendre la langue du pays d'accueil, les tensions idéologiques, la drogue, le crime et les maladies sont des exemples des problèmes que certains individus craignent par la présence d'immigrants (Espenshade et Hempstead 1996).

Ensuite, suivant le concept de l'ethnocentrisme, les individus d'un groupe dominant cherchent à conserver leur position, se considérant supérieurs à l'exogroupe: « un des besoins de l'être humain est, en effet, de déterminer et de maintenir sa valeur personnelle » (Crépeau 1997, 195). Ainsi, au-delà des intérêts matériels, les individus recherchent une validation et une amélioration de soi, et tentent d'éviter l'isolation sociale ou la désapprobation en s'identifiant socialement à un groupe de référence (Chandler et Tsai 2001, 179). Dans la valorisation de leur statut - « self-glorifying and self-justifying attitudes toward one's own group » (Sherif and Sherif 1979, 11) -, ils peuvent aller jusqu'à discriminer un autre groupe. La culture d'un groupe minoritaire constitue un élément souvent ciblé lors des discriminations.

Plusieurs facteurs contribuent à amplifier les effets présentés par la théorie de l'identité sociale, notamment la différence culturelle intergroupe, l'idéologie politique, l'âge et le niveau

d'éducation des individus. Comme mentionné précédemment, ceux-ci ne seront pas mobilisés dans le cadre de ce mémoire. Il est cependant pertinent d'effectuer un survol rapide de ces facteurs et des études qui les ont analysés dans le cas des attitudes envers les Roms.

La différence culturelle. Désirant conserver leur place supérieure au sein de la société, certains individus valorisent leur culture au détriment de celle des groupes minoritaires. L'appréhension de perdre des caractéristiques nationales en raison de la différence culturelle de la population immigrante est un facteur qui motive l'opposition à l'immigration. Puisque les immigrants ont souvent une religion, culture ou langue différente des habitants du pays d'accueil, ils peuvent être perçus comme une menace aux institutions et au mode de vie existants (Card et al. 2005; Dustmann et Preston 2007). Selon Van Oudenhoven et al. (2006), plus les immigrants proviennent d'un pays où la culture diffère du pays d'accueil, plus la réticence à les voir s'installer est importante. Contrairement à cela, conformément à l'hypothèse des similarités-attractions, un individu qui perçoit qu'un membre d'un groupe minoritaire partage des caractéristiques communes avec lui, comme des valeurs ou des attitudes, est plus porté à avoir des attitudes positives envers ce dernier. La similarité entre des membres de groupes différents réduit l'insécurité que l'on retrouve dans les relations intergroupes.

Suivant ces idées, les individus ayant de fortes idéologies religieuses sont plus portés à avoir des attitudes négatives face aux minorités, puisque ces dernières représentent une menace pour les traditions religieuses nationales (Gorodzeisky et Semyonov 2015; Card et al. 2005). Or, selon les travaux de Vitale et al. (2008) sur l'hostilité envers les Roms en Italie, les gens qui pratiquent occasionnellement une religion témoignent plus de sympathie envers les Roms. Ensuite, l'étude de Mayer et al. (2013) sur les préjugés à l'égard des Roms en France, démontre que la religion ne constitue pas un facteur augmentant la tendance à avoir des préjugés envers

cette minorité. Par ailleurs, les mobilisations de soutien en France et en Italie sont parfois le fait d'acteurs au sein d'organisations religieuses (Legros et Vitale 2011, 8). Suivant le postulat des similarités-attractions, les effets positifs ou neutres des idéologies religieuses sur la tolérance envers les Roms pourraient s'expliquer par le fait qu'une majorité des Roms sont chrétiens ou protestants évangéliques (Liégeois 2007). Ils partagent donc des traits communs avec certains Français ou Italiens.

L'idéologie politique. La théorie de l'identité sociale explique que les individus ont tendance à valoriser leur position dans la société ainsi que leur culture et peuvent aller jusqu'à rabaisser celles des autres groupes. L'idéologie politique d'un individu donne une indication de cette tendance à agir ainsi envers les immigrants, les libéraux étant généralement plus ouverts que les conservateurs (Burns et Gimpel 2000; Mayda 2006; Gorodzeisky et Semyonov 2015; Raijman, Semyonov et Schmidt 2003; Wilkes et al. 2008). Par exemple, Rydgren et Ruth (2013, 712) expliquent que la xénophobie ethno-nationale provient d'une idéologie ancrée dans un conservatisme socioculturel où la loi, l'ordre ainsi que les valeurs traditionnelles sont mis de l'avant. Les travaux de Mayer et al. (2013) sur les préjugés à l'égard des Roms en France démontrent également cela, c'est-à-dire que les individus ayant le moins de stéréotypes négatifs sont en majorité de gauche ou de centre gauche (respectivement 41% et 29% n'ont pas du tout de préjugés négatifs envers les Roms). Quant aux travaux de Vitale et al. (2008) sur l'hostilité envers les Roms en Italie, ils arrivent plutôt à la conclusion que le sentiment d'antipathie est plus élevé chez les individus qui se situent à gauche (seulement 29,8% de ces gens considèrent que le « vivre ensemble » avec les groupes tsiganes est possible) ou à droite de l'échiquier politique (24,5%), contrairement à ceux de centre-gauche (39,8%). Ils expliquent cela par la

vision traditionnellement hostile de ces gens face aux groupes perçus comme improductifs et sous prolétaires.

L'âge. L'âge d'un individu est un indicateur de ses positions idéologiques concernant l'acceptation ou le rejet des immigrants. Plusieurs études ont démontré que les plus jeunes ont moins tendance à avoir des attitudes anti-immigrants que les plus vieux (O'Rourke et Sinnott 2006; Chandler et Tsai 2001; Card et al. 2005; Mayda 2006). Ces résultats s'expliquent notamment par des considérations culturelles. Par exemple, les personnes âgées ont plus à cœur les normes sociales traditionnelles que les plus jeunes. Des déterminants économiques expliquent également ces différences, comme la préoccupation de la viabilité des pensions pour les personnes âgées et de l'État providence par les personnes plus âgées. Selon Semyonov et Glikman (2009), l'explication provient du fait que les personnes plus âgées craignent davantage les changements que des immigrants pourraient apporter à la société.

Selon Rajzman, Semyonov et Schmidt (2003) ainsi que Burns et Gimpel (2000), puisque les stéréotypes proviennent, entre autres, d'un processus de socialisation, le contexte historique a un impact sur les attitudes. Ainsi, les opinions varient d'un groupe d'âge à un autre, suivant la prédominance de certains stéréotypes d'une époque à l'autre. Par exemple, bien que des notions populaires durant les années 80 concernant les Noirs aient été abandonnées, quelques stéréotypes perdurent chez des individus qui ont grandi dans ce contexte de racisme ouvert. Selon l'étude de Mayer et al. (2013) sur les préjugés à l'égard des Roms en France, l'âge n'a pas d'impact significatif sur les attitudes anti-roms. Cela pourrait s'expliquer par le contexte actuel d'hostilité envers les Roms qui influence les perceptions des individus, tous âges confondus.

Le niveau d'éducation. Un autre facteur mis de l'avant par la théorie de la compétition intergroupe et agissant sur la situation de vulnérabilité des individus est le niveau d'éducation. Il est considéré comme étant l'indicateur le plus significatif des facteurs individuels présentant une corrélation positive significative et importante avec les attitudes pro-immigration, dans le cadre de plusieurs études (Mayda 2006; Rajzman, Semyonov et Schmidt 2003). Ainsi, les personnes hautement éduquées ont moins tendance à se sentir menacées face à la présence d'une minorité (Hjerm 2009; Card et al. 2005). Suivant cette idée, O'Rourke et Sinnott (2006), Burns et Gimpel (2000), Dustmann et Preston (2007) et Mayda (2006) avancent que les personnes plus éduquées et qualifiées ont souvent un emploi stable et sûr, ce qui leur permet de ne pas se sentir menacés face à l'arrivée d'immigrants.

Par ailleurs, l'éducation contribue à développer des attitudes plus libérales et une meilleure tolérance face aux Autres. Selon Hainmueller et Hiscox (2007), les individus plus éduqués perçoivent la diversité culturelle plus positivement que les autres (la probabilité d'être pro-immigrant augmente significativement de 30% du plus bas au plus haut niveau d'éducation scolaire). Ils sont également plus portés à croire que l'immigration engendre des bénéfices à l'économie de la population d'accueil. Concordant avec ces explications, l'étude de Mayer et al. (2013) sur les préjugés à l'égard des Roms en France, démontre que les personnes ayant un niveau d'éducation supérieur à la moyenne ont moins de stéréotypes envers cette minorité. Il en va de même pour les travaux de Vitale et al. (2008) qui démontrent que les étudiants (7,40% des individus avec une licence éprouvent de la sympathie envers les Roms) et les gens ayant une profession libérale (7,20%) regroupent les individus manifestant le plus de sympathie envers les Roms en Italie. Inversement, les pensionnés (3,20%) et les chômeurs (2,30%) ont le moins de sympathie. Ces pourcentages demeurent toutefois très bas.

2.5. Le contexte national

Les différentes théories présentées démontrent que la présence ou l'absence de contacts, ainsi que le sentiment de compétition intergroupe ont un impact important sur la formation des attitudes envers les groupes minoritaires. Or, ces études tiennent rarement compte du contexte politique national et des pratiques discursives des élites politiques en ce qui a trait à l'intégration des immigrants. Pourtant, ces facteurs sont primordiaux à considérer lors de l'analyse des attitudes intergroupes. D'abord, on ne retrouve pas de convergence des modalités de gestion de l'immigration, ni des Roms, chez les différents pays membres de l'Union européenne (Van Oudenhoven et al. 2006; Castles 1995; Parker et López Catalán 2014). En plus d'avoir des répercussions sur les droits sociaux des groupes minoritaires ainsi que sur leur expérience de citoyenneté (Phillips 2010), ces différentes modalités, découlant des principes sociopolitiques propres à chaque pays, ont des répercussions sur l'opinion publique (Bergamaschi 2013). « European attitudes toward outgroups – unlike those in the US - are not monotonous. Diversified and country-specific patterns are found instead » (Meuleman, Davidov and Billiet 2009, 354). Effectivement, puisque la gestion étatique de la diversité culturelle diffère, notamment quant à l'adoption de politiques assimilatrices ou multiculturelles, la conception de ces différences par l'espace public diffère également. Ensuite, les discours des élites politiques à l'égard des immigrants forgent l'opinion publique en cadrant certaines questions de manière à ce qu'elles engagent les individus à les considérer d'un point de vue plutôt qu'un autre.

2.5.1. Le contexte politique

D'abord, le contexte historique des pays présente une source de variation dans le choix des politiques d'insertion des immigrants. « Il est en effet commun de distinguer les pays d'ancienne immigration – Belgique, France, Allemagne, Pays-Bas, Angleterre – et les pays où

ce phénomène est plus récent – Grèce, Italie, Portugal, Espagne » (Bergamaschi 2013, 2). Les pays que l'on retrouve dans le premier groupe constituent des destinations pour les populations migrantes depuis, au minimum, les années 50. Cette tradition d'accueil fait en sorte qu'ils ont développé un discours d'intégration prônant une singularité nationale. Les pays que l'on retrouve dans le second groupe ont commencé à accueillir davantage d'immigrants durant les années 80-90. Ces pays d'immigration récente n'adoptent pas le discours selon lequel les immigrants doivent se conformer à l'identité nationale (Bergamaschi 2013, 2).

Suivant ces différents contextes, les réactions que suscite l'intégration des immigrants chez les sociétés d'accueil sont diversifiées. Effectivement, les travaux de Bergamaschi (2013) ont démontré que les représentations et les préjugés envers les groupes minoritaires, ainsi que la capacité à les façonner en tant que question publique, varient d'un pays à l'autre. Cela influence les attitudes populaires envers les minorités. Ainsi, la différence sociale est suggérée aux populations par les politiques étatiques à l'égard de la diversité. En effet, Bergamaschi a démontré que le discours italien présente les immigrants comme des envahisseurs porteurs de problèmes d'ordre public. Cette représentation influence les perceptions des Italiens qui caractérisent l'immigration comme une menace socio-économique. De son côté, la France traite l'immigration selon une conception républicaine de la nation et de la nationalité, où l'égalité et la laïcité sont au cœur des politiques identitaires. Cela transparait dans les opinions des Français qui craignent que les immigrants menacent la culture nationale par leur incompatibilité culturelle au sein de l'espace républicain. Ainsi, le contexte historique d'immigration et les dissemblances concernant la conception étatique de la diversité contribuent à créer différents préjugés et stéréotypes face aux immigrants chez la population d'accueil. Les représentations sont donc malléables et changeantes selon le contexte national.

En ce qui a trait aux politiques françaises à l'égard des Roms, celles-ci ont pour caractéristiques de stigmatiser ces populations (Fassin et al. 2014). La campagne de répression des campements en situation irrégulière et le programme d'éloignement des Roms de nationalité étrangère de Nicolas Sarkozy en témoignent. Les politiques étatiques de destruction des bidonvilles habités par des Roms ainsi que de leur renvoi dans leur pays d'origine selon la circulaire relative au dispositif d'aide au retour pour les étrangers en situation irrégulière ou en situation de dénuement, depuis 2006 (République française 2006), attestent de la présence d'une confrontation sociale vis-à-vis les Roms. Provenant majoritairement de pays membres de l'Union européenne, les Roms sont citoyens européens. Ils peuvent circuler librement et séjourner en France durant trois mois s'ils détiennent une sécurité sociale de leur État d'origine et des ressources suffisantes pour leur séjour. Afin de séjourner plus de trois mois, ils doivent être en situation de formation ou détenir un emploi. Les Roms restant sur le territoire français au-delà de ces délais sans répondre aux exigences sont en situation illégale. Or, afin de résoudre la question des bidonvilles, la France utilise des techniques permettant d'éloigner les Roms en situation précaire de son territoire. L'arrêté préfectoral de reconduite à la frontière -APRF (Articles 63 et 65)- est amplement utilisé afin d'expulser les citoyens européens représentant une menace à l'ordre public, ce qui inclut le fait de mendier et d'occuper des terrains illégaux (Parker et López Catalán 2014, 385). Ainsi, le fait de considérer les Roms comme étant une « menace à l'ordre public » et une « charge déraisonnable pour l'État social d'accueil » (Legros 2011) les intègre systématiquement à la catégorie d'individus en séjour irrégulier (Richard 2010). Pour reprendre les mots de Legros (2011) :

[...] les pouvoirs publics ont perfectionné les technologies judiciaires et administratives à leur disposition. Ils ont introduit deux innovations juridiques, à savoir la « menace à l'ordre public » et la « charge déraisonnable pour la protection sociale » qui, bien qu'elles aient existé auparavant, ont été reprises et transformées dans une perspective

d'« illégalisation » des nouveaux citoyens européens ou, plus précisément, des plus pauvres d'entre eux. Le dispositif d'aide au retour pour raisons humanitaires (ARH) a, par ailleurs, été étendu aux ressortissants communautaires à partir de 2006 (Legros 2011, 166).

À cela s'ajoute la loi relative à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité (16 juin 2011), mise en place par le gouvernement afin de refuser les citoyens venus en France pour « abuser du système d'assistance sociale », tout en restant conforme à la loi d'obligation de quitter le territoire français -OQTF (Article 39) (Parker et López Catalán 2014, 385). Elle assure la transposition de trois directives européennes : la directive retour¹, la directive carte bleue² ainsi que la directive sanctions³ (République française 2011). Parker et López Catalán (2014) expliquent que ce jugement provient de la supposition que les individus vivant dans des conditions socio-économiques difficiles vont nécessairement avoir recours au système d'assistance sociale. Ce dispositif d'éloignement des ressortissants européens constituant une charge déraisonnable pour l'État permet de reconduire les Roms sans ressource. Ces lois concordent avec les stéréotypes à propos des Roms qui sont propagés dans les discours politiques. La mise en place de ces politiques vient les confirmer en donnant une crédibilité qu'il existe réellement un problème rom que le gouvernement doit gérer. Ainsi, ces politiques constituent des facteurs de marginalisation (Legros et Vitale 2011).

Bien que le pouvoir soit passé des mains de Nicolas Sarkozy à celles de François Hollande, le nombre d'évacuations forcées des bidonvilles a plus que doublé de 2012 à 2013, passant de 9 404 à 21 536 (Ligue des droits de l'Homme 2014). Les discours concernant la sécurité ont fait place à ceux concernant la différence culturelle trop importante entre les

¹ Sur les normes et procédures communes applicables dans les États membres au retour des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier (16 décembre 2008).

² Sur les conditions d'entrée et de séjour des ressortissants de pays tiers aux fins d'un emploi hautement qualifié (25 mai 2009).

³ Sur les sanctions et les mesures à l'encontre des employeurs de ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier (18 juin 2009).

Français et les Roms pour que ces peuples soient compatibles. Le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, présente la nécessité d'expulser les Roms, puisqu'il n'est tout simplement pas possible de les intégrer dans le système français (Fassin et al. 2014). Comme expliqué précédemment, la crainte de l'incompatibilité culturelle crée des sentiments d'hostilité envers les immigrants. Ces discours et mesures provoquent une stigmatisation des Roms et les rendent indésirables. De plus, bien que les évacuations des bidonvilles roms soient justifiées au nom de l'intérêt des populations évacuées qui vivent dans des conditions d'insalubrité, leur intérêt n'est pas défendu une fois chassés sans soutien (Vitale 2015, 1). Ces évacuations produisent une interprétation de la réalité sociale où les Roms sont considérés comme des délinquants ou des individus indésirables vivant en marge de la société. Ainsi, plus de 87% de la population française considère les Roms comme un groupe à part de la société (Vitale 2015, 3).

Par ailleurs, la criminalisation des groupes roms apparaît dans une rhétorique politique démagogique autant par la droite que la gauche politique (Fassin et al. 2014). Par exemple, la mendicité que plusieurs Roms utilisent comme gagne-pain est rejetée moralement par l'opinion publique, étant perçue comme une atteinte à la dignité humaine et une agression (Richard 2010, 119). La présence des Roms ravive la question de l'ordre public souvent invoquée par l'État en raison de leurs comportements jugés déviants. « Plus que la pauvreté à proprement parler, ce sont les pratiques de survie envisagées par les migrants roms qui posent problème à l'opinion et aux pouvoirs publics » (Legros 2011, 162). La médiatisation de ces politiques par le gouvernement français encourage la stigmatisation à leur égard (Fassin et al. 2014). Cela démontre l'importance du contexte d'acceptation national d'une minorité dans la construction des attitudes publiques envers celle-ci où, dans ce cas-ci, le consensus anti-rom est plutôt généralisé. « En tant qu'incarnation d'une attitude politique et institutionnelle, elle

[l'évacuation] produit des modes de perception et d'interprétation de la réalité sociale, et contribue à forger une représentation extrême et déformée de l'altérité ethnique et culturelle des Roms » (Vitale 2015, 3).

2.5.2. *L'influence des discours des élites politiques*

Suivant l'influence du contexte politique, l'influence des discours des élites politiques occupe une place primordiale dans la construction des attitudes envers les minorités. En utilisant les médias comme plate-forme communicationnelle, les élites participent à la propagation de discours racistes. « L'intolérance envers les groupes minoritaires se développe lorsque l'arène des partis politiques permet la circulation de stéréotypes négatifs à leur égard, qui sont ensuite repris et amplifiés par l'action des médias » (Bergamaschi 2013, 3). Ainsi, lorsque des partis politiques lient des thèmes comme immigration-criminalité ou immigration-chômage, ils répandent des préjugés que les médias rendent ensuite visibles. Ces constructions sociales à propos de l'image et du comportement des minorités, ou des effets de l'immigration, sont diffusées par les médias, ce qui informe le public et l'influence dans sa prise de position (Schneider et Ingram 1993). Effectivement, de la même façon que les médias, la famille ou l'entourage participent à un processus de socialisation, les discours politiques des élites peuvent générer certaines idéologies (Chandler et Tsai 2001, 179). Les travaux de Cochrane et Nevitte (2014) sur l'influence d'un haut taux de chômage et d'une rhétorique anti-immigrante des partis d'extrême droite sur les attitudes anti-immigrants ont démontré que ces deux variables combinées prédisposent les citoyens à accepter une rhétorique anti-immigrante. Ainsi, les élites membres de partis d'extrême droite constituent une source d'influence sur l'opinion publique en instrumentalisant les conditions économiques afin de renforcer leurs discours anti-immigrants. Puisque cette rhétorique n'est pas, ou très peu, contestée par les partis d'opposition,

elle conditionne l'opinion publique. Les élites forgent l'opinion publique en cadrant certaines questions de manière à ce qu'elles engagent les gens à les considérer d'un point de vue plutôt qu'un autre. « As a result, issue framing represents a direct form of elite influence » (Cochrane et Nevitte 2014, 6).

Puis, la façon dont les élites présentent des événements ou phénomènes influence la construction d'opinion. La politique étant compétitive, les partis doivent forger leurs idéologies et présenter leurs réponses face à certains débats. Dans ce contexte de compétition, afin d'augmenter ses chances de gagner le soutien populaire, un parti doit faire la promotion de ses positions en étant le plus convaincant possible et en attirant le plus d'attention. Ce pouvoir de persuasion et la répétition d'informations agissent dans la formation d'opinion. Chong et Druckman (2007) utilisent l'exemple de la représentation du Ku Klux Klan selon des cadrages concernant la liberté d'expression ou la sécurité publique afin de démontrer que la façon dont les élites représentent cette organisation a un effet sur la formation de l'opinion publique. Leurs travaux sur la théorie du cadrage et la formation d'opinion dans un environnement de compétition entre les élites démontrent que la répétition d'un certain cadrage a plus d'impact sur l'opinion des individus moins instruits. Par ailleurs, dans son étude sur l'effet de cadrage, Druckman (2002) démontre que, bien que certaines personnes basent leurs opinions sur des informations arbitraires formulées par les élites, la majorité utilise le cadrage offert par les élites comme un complément d'information à leurs raisonnements.

En ce qui concerne les Roms en France, l'été 2010 a constitué un point tournant où ils sont devenus un centre d'attention médiatique et politique. D'une part, avec le discours de Grenoble de Nicolas Sarkozy, d'autre part, avec la rhétorique politique surmédiatisée basée sur l'ordre et la sécurité. Effectivement, le 30 juillet 2010 à Grenoble, le Président Sarkozy déclara

lors de son discours d'engagement dans la *guerre* contre les *trafiquants* et les *voyous* qu'il fallait démanteler les campements roms : « Et c'est dans cet esprit d'ailleurs que j'ai demandé au ministre de l'Intérieur de mettre un terme **aux implantations sauvages de campements de Roms**. Ce sont **des zones de non-droit qu'on ne peut pas tolérer** en France » (Sarkozy 2010).

Il rajouta ensuite:

Nous allons procéder d'ici fin septembre au démantèlement de l'ensemble des camps qui font l'objet d'une décision de justice. Là où cette décision de justice n'a pas encore été prise, nous engagerons des démarches pour qu'elle intervienne le plus rapidement possible. Dans les trois mois, la moitié de ces implantations sauvages auront disparu du territoire français (Sarkozy 2010).

Les termes utilisés dans ce discours et le contexte dans lequel N. Sarkozy a évoqué ses projets concernant les Roms démontrent la liaison directe entre les problèmes d'ordre et de sécurité et les Roms que le Président présente à la population. Avec l'argument de la délinquance des Roms menaçant l'ordre républicain, N. Sarkozy justifie la nécessité de mettre en place certaines pratiques administratives et identifie un bouc émissaire servant d'exutoire à la violence populaire (Legros et Vitale 2011, 19). En présentant le discours sur les migrations roms comme étant une question de sécurité, la désignation de ces déplacements en tant que problème public devient justifiable.

Un an plus tard, durant la campagne primaire socialiste, le candidat F. Hollande dénonce le fossé qui existe entre la « provocation verbale » du Discours de Grenoble de N. Sarkozy et son inaction (Bon 2011; Euzen 2013). Or, une fois élu candidat du parti socialiste à la présidentielle, son discours se raffermi. Il affirme que la fermeture de camps est parfois nécessaire si elle représente un danger pour la population. Il insiste toutefois sur la nécessité d'avoir une solution de remplacement. Selon lui, « l'origine du mal, c'est-à-dire de cette circulation d'une population qui n'est acceptée nulle part et qui vit dans des conditions indignes,

c'est de ne pas avoir fixé une règle européenne pour [la] garder là où elle doit vivre, en Roumanie » (Libération 2012; Euzen 2013). Son discours consolide encore une fois l'idée que les Roms ne sont pas les bienvenues en France. L'image du Rom migrant qui n'a pas sa place au sein de la population perdure.

Cette idée s'amplifie en 2013 par les propos du ministre de l'Intérieur Manuel Valls, appuyé par F. Hollande, quant à la nature non intégrable des Roms en France. Il affirme que les Roms « ont des modes de vie extrêmement différents des nôtres [de celui des Français], et qui sont évidemment en confrontation [avec les populations locales] » et que seulement « une minorité de familles veut s'intégrer en France » (Revault D'Allonnes 2013; Le Point 2013). Puisqu'il estime illusoire de croire que l'insertion fonctionnera, la seule solution demeure le démantèlement progressif des camps et la reconduction des Roms à la frontière (Le Point 2013). Ces propos s'inscrivent dans une sémantique d'exclusion, voire même de racisme culturel, où les Roms sont à l'origine de leurs problèmes d'intégration. M. Valls instrumentalise la peur de l'étranger en stigmatisant une population ethniquement étiquetée qu'il juge incapable de s'intégrer en France. Ces pratiques discursives justifient les politiques de démantèlement des bidonvilles et de reconduites à la frontière.

2.6. Le contexte municipal

Bien que le contexte national soit primordial à considérer dans l'analyse de la construction des attitudes envers les minorités, la majorité des études ne s'attardent qu'aux représentations et à la gestion des immigrants au niveau national, sans tenir compte du contexte municipal. Effectivement, la mise en œuvre de politiques municipales est souvent marginalisée dans les études sur l'intégration des immigrants (Fourot 2013). Or, bien que les municipalités n'aient pas de mandat explicite concernant ce sujet, elles ne répondent pas de la même manière

aux défis posés par l'intégration des immigrants. Tossutti (2012) rajoute que les autorités publiques possèdent un rôle grandissant en ce qui concerne l'établissement des immigrants, leur intégration ainsi que les sujets liés à la diversité. Son étude a démontré que les modèles d'intégration des immigrants au sein de six grandes villes canadiennes diffèrent significativement du multiculturalisme canadien.

Ensuite, selon Berthet et Poirier (2000), l'intégration des immigrants repose d'abord sur des interactions sociales. Ces relations sont construites par les politiques locales d'intégration qui agissent en tant que cadre des normes comportementales et des configurations sociales. Par ailleurs, puisque les municipalités constituent des acteurs de premier plan des enjeux apportés par l'immigration, elles possèdent une meilleure connaissance de la situation et peuvent générer des actions adaptées à leur réalité. « Il importera ici de vérifier si les autorités locales sont en mesure d'assumer une telle fonction régulatrice, si elles arrivent à se démarquer des modes d'intervention des pouvoirs publics centraux pour générer une action publique originale ou si elles se fondent dans le schéma national dominant » (Berthet et Poirier 2000, 202). Les auteurs expliquent que c'est particulièrement le cas en France où les politiques d'insertion passent par le niveau local depuis les lois de décentralisation des années 1980 et la mise en œuvre des programmes sociaux européens qui ont conduit les communes à intervenir légitimement dans ce domaine.

Tout cela est d'autant plus véridique en ce qui concerne l'intégration des Roms. Effectivement, devant la situation où la France et l'Union européenne se renvoient leur gestion, les municipalités deviennent les garants de leurs conditions de vie. Puisqu'aucune stratégie précise et cohérente n'est planifiée, les initiatives locales varient d'une commune à l'autre. Par exemple, les pouvoirs publics réagissent de manières différentes face aux considérations

spatiales qu'entraîne l'établissement des campements roms. Certains tentent de trouver des alternatives aux habitats précaires dans lesquels vivent les Roms et à ces délogements cycliques. Or, comme l'explique Vitale (2015), ces alternatives de logement sont souvent offertes à une sélection des Roms méritants répondant à certains critères. D'autres municipalités ont recours à deux innovations juridiques afin d'évacuer des bidonvilles roms sans alternative de logement: la « menace à l'ordre public » et la « charge déraisonnable pour la protection sociale » (Legros 2011, 163). L'accès aux services de base tels que l'eau, l'éducation, le ramassage des ordures ainsi que le démantèlement des bidonvilles roms avec ou sans solution de relogement découlent donc en grande partie de la volonté des mairies à vouloir aider ces populations (CNDH Romeurope 2015; Vitale 2015). Le fait que les Roms vivent dans une position très précaire en tant que citoyens de seconde classe ou aient droit à de meilleures conditions dépend de la bonne volonté des autorités locales (Bessone et al. 2013, 191).

Le contexte municipal se rattache à la théorie du contact puisque selon Allport, pour que les contacts aient un impact positif sur les relations intergroupes, il doit y avoir le soutien des autorités, de lois ou des coutumes afin d'établir des normes d'acceptation de ces contacts. Ainsi, la littérature sur l'implication des municipalités dans l'intégration des immigrants se montre pertinente afin de dresser un portrait des conditions entourant les interactions sociales. De plus, aucune étude concernant les Roms ne semble analyser les impacts du soutien institutionnel et politique sur les relations intergroupes. Ainsi, la troisième hypothèse qu'avance ce mémoire est que la mise en place de politiques municipales favorisant l'intégration des Roms conditionne la théorie du contact.

2.7. La théorie du changement politisé

L'analyse du contexte national et municipal nous pousse à considérer la théorie du changement politisé, c'est-à-dire la façon dont les changements démographiques locaux influencent les attitudes envers l'immigration. Dans ses travaux mettant de l'avant cette théorie, Hopkins (2007) explique que les communautés vivant un changement démographique par l'arrivée d'immigrants et où l'immigration est un sujet national saillant peuvent voir le niveau de soutien aux immigrants diminuer. Bien que ces changements n'attirent pas nécessairement l'attention des résidents, il en est autrement lorsqu'ils sont politisés et médiatisés: « coverage of immigration in the media can inform people about demographic changes and can politicize those changes in people's minds » (Hopkins 2007, 2). Les discours concernant ces sujets attirent l'attention et les réactions du public, particulièrement lorsque ces discours jouent sur certaines peurs comme celle de la globalisation ou du terrorisme (Esses et al. 2002). De la sorte, les individus ont davantage tendance à remarquer les changements que le niveau d'hétérogénéité ethnique autour d'eux. Ainsi, un changement démographique suite à l'arrivée d'immigrants au sein d'une communauté, et non la taille de la population d'immigrants, génère des réactions anti-immigration. « Sudden ethnic changes can reshape local politics, destabilizing shared conceptions of community identity and shared expectations about the community's future » (Hopkins 2007, 7).

Ensuite, la croyance que l'arrivée d'immigrants augmente le taux de criminalité ou amène un désordre dans la société diminue le soutien à l'immigration. Par exemple, les craintes de voir apparaître plus de vandalisme, de déchets ou de nuisances dans le quartier constituent des appréhensions fondées sur des préjugés qui ont des conséquences négatives sur la confiance intergroupe (Hopkins 2007). Elles s'amplifient lorsque les médias donnent une visibilité

importante et différentielle en ce qui concerne des sujets liant la criminalité et un groupe minoritaire. Ces idées préconçues proviennent de l'association populaire entre la migration et la pauvreté ainsi que l'idée qu'un quartier se détériore face à la présence croissante d'immigrants défavorisés (Havekes, Coenders et Dekker 2013). À titre d'exemple, la présence d'immigrants peut mener indirectement au crime dans les cas où elle mène à des tensions sociales ou à des conflits intergroupes (Card et al. 2005). Il est toutefois nécessaire de souligner que des études aux États-Unis ont démontré une relation négative entre le taux de criminalité et la concentration d'immigrants (Sampson and Bean 2006; Stowell 2009). Par ailleurs, le fait de lier les immigrants à la criminalité ou à la pauvreté découle d'une vision ethnocentrique qui valorise son groupe d'appartenance face aux autres groupes. Cette croyance se rattache à la théorie de l'identité sociale présentée précédemment.

The belief that immigrants are a leading cause of crime may be identity-reinforcing for members of the native population, since this belief shifts the responsibility for crime to the outside group, and at the same time accentuates the gap between the native population and immigrant groups (Card et al. 2005, 10).

En ce qui concerne les Roms en France, les vagues d'immigration des années 90 et de la fin des années 2000 ont suscité bien des débats et une importante attention médiatique. La présentation que font les médias de l'arrivée des Roms dans les rues de Paris semble masquer le fait qu'elle concerne un nombre restreint d'individus. Les réseaux de prostitution dans lesquels peuvent être entraînées des jeunes filles d'Europe de l'Est ainsi que les mineurs délinquants provenant des Balkans ont été fortement médiatisés. La visibilité de ces problèmes participe à la stigmatisation des Roms migrants en France. « La réalité de ces phénomènes migratoires souffre souvent d'une vision tronquée de la part des médias et d'amalgames faciles (prostitution, délinquance juvénile, fantasme d'une 'invasion Rom') » (Madelain et Topollian 2005, 125). Les membres du réseau Urba-Rom rajoutent que les affirmations concernant le trafic d'êtres humains et la délinquance

juvénile organisée « reposent davantage sur une série d'amalgames et d'idées reçues que sur des faits » (Bidet et al. 2010, 1).

Par ailleurs, puisque les Roms sont dans une situation précaire et « ne possèdent pas vraiment de niches d'emploi », ils ont souvent recours aux activités informelles, notamment « le travail non déclaré sur les chantiers du bâtiment, la collecte de ferraille et les activités de rues (mendicité, musique, lavage des parebrises des voitures, etc.) » (Legros et Vitale 2011, 5). Ces emplois illégaux renforcent le statut de délinquant qu'on leur confère. Ces éléments sont repris dans les débats médiatiques concernant le taux de criminalité élevé des Roms en France (Gheorghe, Pulay, Wilhemi 2014).

Ainsi, tous les éléments sont en place afin que les mécanismes de la théorie du changement politisé s'opèrent. Une attention y sera portée lors de l'analyse des discours obtenus durant les entrevues semi-dirigées. Les effets proposés par la théorie du changement politisé seront présentés en complément à ceux de l'influence des médias.

2.8. L'influence des médias

La littérature concernant l'influence des médias dans la formation des attitudes anti-immigrants est très vaste. Tout d'abord, plusieurs auteurs ont démontré que la présence de préjugés raciaux dans les nouvelles est susceptible de forger des opinions négatives face aux minorités (Mastro 2009; Scheme 2014; Kellstedt 2003; Dixon et Linz 2000). En effet, les médias occupent une place stratégique dans la construction du discours social, puisqu'en informant sur le monde, ils informent sur la façon de le percevoir (Imbert 1982). Ainsi, un individu confronté à des connotations raciales négatives dans les médias peut voir les préjugés qu'il porte envers les minorités augmenter: « priming refers to the activation of stereotypic cognitions in the mind

of such audiences in response to recent or frequent exposure to stereotypical news portrayals of ethnic groups » (Schemer 2014, 531).

En outre, les immigrants sont définis par un traitement différentiel généré par les médias et les discours politiques. Ce traitement se fonde sur des critères sociaux et culturels et crée une image homogène à leur égard (Tabaoda-Leonetti 2002). Cette image influence la façon de percevoir les minorités, considérées comme étant différentes du groupe majoritaire. Ainsi, les médias possèdent le pouvoir de façonner et d'influencer l'opinion publique sur un sujet particulier: « in the realm of identity formation, it reveals the relational, context-dependent, interactive, and flexible nature of collective identities » (Madroane 2012, 103). En conséquence, les identités se construisent selon le contexte discursif ainsi que les sujets qui leur sont relatifs et qui sont mis de l'avant.

Suivant cette idée, la construction de préjugés envers les minorités passe par un processus de socialisation généré par les médias (Crépeau, 1997). Les minorités sont souvent dépeintes négativement dans les médias, par exemple comme étant pauvres, violentes ou criminelles (Dixon et Linz 2000; Entman et Rojecki 2000). Ces stéréotypes ethniques sont importants dans la formation de l'opinion, car ils influencent le traitement de l'information et la prise de décision (Burns et Gimpel 2000, 204). « The classical prejudice model suggests that racial and ethnic prejudice is not a response to threat but, first and foremost, socially learned feelings and sentiments » (Gorodzeisky and Semyonov 2015, 4). Les attitudes envers les immigrants sont associées à des stéréotypes négatifs présentés par les médias qui solidifient les croyances préjudiciables sur les minorités. Plusieurs études ont d'ailleurs démontré que les médias européens possèdent un fort biais racial dans leurs reportages sur les minorités ethniques, donnant ainsi accès à une vaste sélection de pensées négatives les concernant. Par exemple, les

travaux de Schemer (2014) sur l'impact des médias sur les attitudes des Suisses envers les minorités en temps de campagne électorale (2006) démontrent que 46% des nouvelles portant sur les demandeurs d'asile les présentent comme étant des criminels, des faux réfugiés ou des charpardeurs tentant de profiter du système social. Ils démontrent également que des individus exposés aux médias ayant des biais négatifs augmentent leurs chances de manière statistiquement significative d'avoir des attitudes négatives envers les minorités de 0,4%.

Burns et Gimpel (2000) rajoutent que de nombreux citoyens ont des opinions ambivalentes face à des sujets comme l'immigration et l'ethnicité. Cette ambivalence peut facilement se transformer en opinion négative si elle est exposée à des informations négatives révélées par les médias. « The media is a major source of information about ethnic groups, from coverage of criminal conduct where black and Latino faces are often shown in connection with arrests to stories about the use of welfare and social security benefits by immigrants » (Burns et Gimpel 2000, 207). De plus, l'accumulation et la répétition de messages dans les médias concernant les immigrants font en sorte qu'il devient difficile pour le lecteur de sortir de ces conceptions préconçues (Van Dijk 1980). Par ailleurs, il a été démontré que les informations négatives présentées par les médias ont un plus fort impact sur la formation des opinions que la présentation d'informations positives (Schemer 2014; Van Dijk 1980).

Ensuite, les médias jouent un rôle essentiel dans la formation des attitudes en rendant certains sujets saillants et en divulguant ce qui apparaît comme étant l'opinion publique face à certaines questions (Sheets, Bos and Boomgaarden 2015; Imbert 1982). Dans leurs travaux concernant l'influence des médias sur le soutien aux partis de droite populistes, Sheets, Bos and Boomgaarden (2015) démontrent que les médias renforcent les attitudes anti-immigrants en positionnant négativement le discours sur l'immigration. Ainsi, les médias jouent un rôle clé

dans la politisation des expériences de tous les jours (Kinder 1998; Mutz 1994). La couverture médiatique des questions relatives à l'immigration informe les gens et politise ces questions dans l'esprit des citoyens, conduisant souvent à des attitudes anti-immigrants (Hopkins, 2007).

De plus, un phénomène hérite du titre de problème social généralement à partir du moment où les médias l'insèrent dans le débat public en le présentant comme tel (Champagne 1991, 64). La représentation publique de ce malaise social n'est souvent qu'une définition subjective d'un phénomène.

Les médias agissent sur le moment et fabriquent collectivement une représentation sociale, qui, même lorsqu'elle est assez éloignée de la réalité, perdure malgré les démentis ou les rectifications postérieurs parce que cette interprétation première ne fait, bien souvent, que renforcer les interprétations spontanées et mobilise donc d'abord les préjugés et tend, par là, à les redoubler (Champagne 1991, 65).

Les médias illustrent des situations et événements d'une certaine manière, ce qui fabrique la façon de les percevoir et peut leur donner de l'importance sur la scène publique (Champagne 1991). C'est le cas des Roms qui sont représentés par les médias comme étant au cœur de nombreux problèmes et malaises sociaux, et ce sans faire état de la question comme le ferait un sociologue. « L'enquête de type journalistique, et cela vaut aussi bien pour le grand journaliste parisien que pour le modeste rubricard de la presse de province, est généralement plus proche de l'enquête de type policier que de ce qu'on appelle *enquête* dans les sciences sociales » (Champagne 1991, 68). De plus, les Roms représentent une explication de choix à plusieurs problèmes sociétaux, comme la pauvreté, la petite délinquance, le manque de logement, l'insécurité, etc. L'utilisation des Roms comme réponse à certains problèmes médiatiquement entretenus fait resurgir tous les stéréotypes et préjugés déjà établis sur leur compte (Fassin et al. 2014).

Plusieurs analyses concernant la représentation des Roms dans les médias européens ont été effectuées. Les recherches démontrent que les Roms ont acquis une visibilité importante et négative dans l'espace politico-médiatique (Vitale 2015; Barbulescu, Beaudonnet et Harrell 2015; Rus 2013; Fassin et al. 2014). Leur représentation est souvent stigmatisante et homogénéisante. Malgré les singularités et la diversité que l'on retrouve au sein des groupes roms, les médias les présentent comme possédant la même culture ainsi que des caractéristiques individuelles identiques. Ainsi, « ce sont ainsi les traits communs des groupes roms qui prédominent dans les perceptions et qui contribuent à différencier les Roms de la population majoritaire, plutôt que de considérer leur condition en continuité avec celle de ceux qui souffrent, comme eux, de précarité et d'instabilité ». (Vitale 2015, 4). Ces représentations simplistes nourrissent les stéréotypes. Par exemple, une croyance populaire est que les Roms aiment vivre dans la saleté et ne veulent pas augmenter leur qualité de vie (Vitale 2015, 4). Suivant cette idée, « en France, les termes rom ou rom migrant ont fini par désigner dans le langage des institutions comme dans celui des médias et de l'opinion publique, ceux qui, parmi les migrants, posent problème : les mendiants, les laveurs de voiture et autres habitants des bidonvilles et des campements » (Legros et Vitale 2011, 9).

Champagne (1991) rajoute que les membres de groupes dominés sont moins aptes à contrôler leur propre représentation. Des individus se trouvant dans une situation de rapport inégalitaire voient diminuer leur capacité d'action à définir leur propre identité (Tabaoda-Leonetti 2002, 58). Cela concorde avec les travaux de Rus (2013) qui analysent la façon dont les médias présentent les Roms en Europe. Ceux-ci soulèvent un traitement majoritairement défavorable et discriminatoire à leur égard. Ils démontrent que le point de vue des Roms n'est que très rarement inclus. En effet, il leur est difficile de se faire entendre et de s'exprimer

puisqu'ils sont culturellement démunis, ne parlant pas tous français et ne connaissant pas nécessairement les différentes plateformes d'expression et la façon de les contacter. « Leur voix n'est ni entendue, ni écoutée » (Fassin et al. 2014, 175). Ainsi, on parle beaucoup plus d'eux dans les médias, qu'ils ne parlent d'eux-mêmes.

Par ailleurs, les discours actuels sur les Roms puisent dans les anciennes représentations que l'on faisait des Tsiganes et des groupes nomades. « À la manière des Bohémiens d'autrefois, ils [les Roms] transportent dans leur sillage un univers fantasmé de vol, de saleté, de bruit, de violence, d'animalité qui leur confère une place à part, hors du commun, hors de communes » (Fassin et al. 2014, 72). Comme l'explique Bertrand (2003), les gens reprennent des histoires transmises d'une génération à l'autre et adaptent les représentations aux situations sociales auxquelles ils font face. Par exemple, de vieilles légendes dans lesquelles les Tsiganes sont des voleurs d'enfants collent à la peau des Roms, « considéré comme un voleur de par sa nature intrinsèque: il vole des objets, des animaux et des humains » (Piasere 2013, 13). Ainsi, les Roms sont au cœur de plusieurs mythes identitaires datant du 19^e siècle qui perdurent aujourd'hui dans les représentations populaires, comme leur nomadisme (Fassin et al. 2014, 17).

Puis, les différents termes que les médias et les élites politiques utilisent afin de décrire les Roms et leurs conditions de vie possèdent souvent des connotations péjoratives et accentuent les différences intergroupes. Par exemple, le fait que les Roms soient définis comme étant des immigrants, alors que ce n'est pas souvent le cas, soutient leur exclusion (Barbulescu et Beaudonnet 2013, 1). Également, Delépine (2012) explique que les Roms ne sont pas nomades, mais des migrants européens. Or, avec la médiatisation du phénomène de migration rom, leurs déplacements sont devenus une polémique. De plus, l'utilisation de certaines expressions utilisées afin de décrire les Roms ou leur mode de vie renforce leur stigmatisation. Par exemple,

l'expression campement illicite est une construction médiatique et politique qui souligne les caractères temporaire et transgressif de ces habitats. Cette expression se montre très populaire, notamment dans les discours officiels, et justifie les mesures répressives face à ces habitats (Legros et Vitale 2011; Cousin 2013). Face aux problématiques qu'amène cette mauvaise communication à l'égard des Roms et la stigmatisation entourant le terme rom, Fourest (2012) va jusqu'à proposer d'oublier les termes rom, tsigane, nomade, gitan et gens du voyage afin de parler de citoyens européens. Cela permettrait un meilleur respect des droits de ces populations et les débarrasserait de l'image négative qui est associée à chacun de ces termes. Legros et Vitale renchérissent en expliquant que la catégorisation des migrants roms par les institutions, les médias et la société donne lieu à un « double processus de dénationalisation des migrants et d'ethnicisations de la pauvreté, en l'occurrence étrangère, qui se trouve alors érigée en problème public » (Legros et Vitale 2011, 14).

Suivant ces idées, la quatrième et dernière hypothèse de ce mémoire concerne l'impact des médias dans la formation des attitudes envers les Roms. Plus précisément, elle avance que le contexte de représentation particulièrement négatif des Roms dans les médias véhicule des discours péjoratifs et préjudiciables influençant l'image que les populations se font des Roms. La quatrième hypothèse exprime que le contexte médiatique français alimente les représentations stéréotypées à l'égard des Roms.

Conclusion

Il est important de souligner que plusieurs des théories présentées peuvent être reliées les unes aux autres. Par exemple, la théorie du contact est complémentaire aux autres théories présentées. Effectivement, des contacts intergroupes de qualité permettent de diminuer les conséquences de l'effet halo, de la ségrégation géographique, de la compétition intergroupe,

d'un contexte national négatif et de l'influence des médias sur les attitudes anti-immigrants. Ensuite, la théorie de la compétition intergroupe rejoint certaines prédispositions individuelles qui démontrent que les individus les plus vulnérables voient en l'immigration une menace pouvant diminuer leur niveau de vie. Ces explications rappellent la notion du bouc émissaire où des individus tentent de traiter leurs frustrations en mettant le doigt sur un coupable permettant d'expliquer leur situation. La catégorisation des individus en différents groupes augmente les perceptions de différences entre les membres de ces groupes. Ces différences engendrent la création de préjugés, qui permettent à leur tour de canaliser certaines émotions en se défoulant sur une cible socialement acceptable (Crépeau 1997, 195). Par ailleurs, la théorie du changement politisé concorde avec celles de l'influence des médias et des discours des élites politiques, où une exposition répétée à certaines informations agit en tant que générateur d'opinion. En effet, en informant des nouvelles et des enjeux, les médias et les élites politiques désignent ce qui doit être considéré comme étant acceptable ou problématique.

Ainsi, en plus de leur situation socio-économique individuelle, les individus sont exposés à de nombreux facteurs pouvant forger leurs opinions. L'analyse de la construction des attitudes envers une minorité doit donc tenir compte de plusieurs explications complémentaires. « In fact, we suspect that there are many diverse causal factors at work, some more influential with some categories of people than with others » (Chandler et Tsai 2001, 178). Les facteurs économiques et non économiques sont importants à considérer, tout comme certains facteurs contextuels. Ils permettent d'expliquer la présence du débat polarisé que l'on retrouve au sein des populations concernant les effets de l'immigration sur la société d'accueil. D'un côté, l'immigration est perçue comme un apport positif à la société, puisqu'elle ajoute à la population des travailleurs qualifiés ainsi qu'une bonne main d'œuvre sur le marché du travail. Elle amène également un

renouveau culturel et artistique au pays. De l'autre, elle crée des préoccupations concernant les craintes qu'il n'y ait plus suffisamment d'emplois pour les travailleurs locaux et que leur présence crée des enclaves ethniques qui sapent la culture traditionnelle (Hainmuelle et Hiscox 2007, 400).

En ce qui concerne la situation des Roms en France, plusieurs facteurs présentés fournissent quelques attentes théoriques quant à la formation des attitudes envers cette minorité. D'abord, le fait que les Roms se regroupent au sein de bidonvilles, exclus du reste de la population, génère une situation où les contacts sont limités. Cela amplifie également l'effet halo. Ensuite, la France présente un contexte où les Roms sont discriminés, étant considérés comme un problème public, ce qui affecte l'attrait à vouloir entrer en contact avec eux. La différence culturelle est souvent instrumentalisée par les élites politiques afin de démontrer la non-compatibilité des Roms au sein des sociétés françaises, ce qui justifie des politiques d'exclusion. Les élites politiques et les médias français font de l'arrivée des Roms un sujet saillant, ce qui, conformément à la théorie du changement politisé, suscite l'attention et attise les craintes et préoccupations chez les Français. De plus, les Roms sont au cœur d'une intense activité journalistique et politique qui est majoritairement négative. C'est à la lumière de ces informations que mon cadre analytique se construit. Ce mémoire tente de combler plusieurs vides dans la littérature, particulièrement concernant l'analyse de contacts et de l'effet halo dans le cas des Roms en France, l'impact de la mise en place de politiques locales d'intégration pour les Roms – notamment afin de démontrer que ceux-ci conditionnent la théorie du contact –, ainsi que l'illustration de ces théories grâce à la réalisation d'entrevues semi-dirigées. Ce mémoire avance que l'analyse des mécanismes de construction des attitudes envers les Roms doit tenir compte de diverses théories, puisqu'elles s'additionnent et se complètent.

Chapitre 2 Méthodologie

Cette section vise à éclaircir les différents outils méthodologiques mis en œuvre dans le cadre de ce mémoire ainsi que la façon dont a été menée cette recherche. Une première partie expliquera le choix du cas de la France. La seconde explicitera les choix de cas à l'étude suivant la logique comparative du *most similiar system design*. Une troisième partie s'attardera à la réalisation des entrevues semi-dirigées et à leur analyse. La quatrième partie présentera l'opérationnalisation des variables à l'étude et la dernière présentera les limites méthodologiques de ce mémoire.

Il est pertinent de mentionner que cette recherche est à la fois déductive et inductive. Dans un premier temps, certaines théories présentes dans la littérature scientifique ont permis la construction des hypothèses de recherche et des questions pour les entrevues semi-dirigées. Puis, durant l'analyse des discours recueillis, les résultats préliminaires ont amené à revoir les propositions théoriques afin d'ajouter de nouvelles théories. Par exemple, le concept de compétition intergroupe a été rajouté puisque plusieurs répondants en situation vulnérable ont exprimé des propos se traduisant par une perception de compétition avec les Roms, que ce soit concernant des intérêts matériels ou leur valorisation identitaire. Ainsi, les théories des conflits réalistes et de l'identité sociale ont été développées davantage dans la partie théorique.

1. Le cas de la France

Avant d'expliquer l'intérêt que porte ce mémoire au cas français, il est nécessaire de spécifier à quelle population cette étude fait référence. Effectivement, l'appellation Rom est souvent employée de manière à englober d'autres identités culturelles, telles que les Tsiganes, les Gens du voyage, les Sintis, les Manouches, les Romanichels, les Gitans, et plusieurs autres

variant d'un pays à l'autre. Or, chacune de ces communautés possède une culture singulière et diversifiée (Piasere 2011). On retrouve en France des gens du voyage, maintenant citoyens français, issus de vagues d'immigration datant du 20^e siècle, de l'entre-deux-guerres et de l'après-guerre. Ce travail s'intéresse cependant aux Roms d'immigration récente (particulièrement depuis l'adhésion de la Roumanie (2007), de la Bulgarie (2007) et de la Hongrie (2004) à l'Union européenne), constituant une population entre 15 000 et 20 000 individus (Mayer et al. 2013, 45). Les Roms vivent surtout dans des bidonvilles en périphérie des grandes villes françaises. Ils se regroupent généralement dans des quartiers, exclus des processus de production et paupérisés (Piasere 2011, 57). Leurs déplacements vers les pays de l'Ouest sont majoritairement guidés par des impératifs économiques et politiques (Bessone et al. 2013, 183; Liégeois 2007, 23).

Le choix du cas de la France s'explique par plusieurs raisons. Tout d'abord, la France constitue un terrain analytique particulièrement intéressant en raison de son recul important de la tolérance envers les minorités au cours des dernières années, principalement envers les Roms (Mayer et al. 2013). Effectivement, selon l'indice longitudinal de tolérance, développée par Tiberj, le niveau de tolérance face à la diversité en France est passé de 68,0% à 56,3% de 2009 à 2013, ce qui représente un recul préoccupant (Mayer et al. 2013, 160). Ces résultats s'expliquent notamment par la crise européenne, puisque le rejet des Autres augmente chez les individus vivant un sentiment d'insécurité économique.

Ensuite, avec son modèle républicain, la France refuse le concept de minorité ethnique et adopte des politiques assimilationnistes aux nouveaux venus (Rothéa 2003). Ces politiques ont pour conséquences de ne pas reconnaître ni intégrer les communautés, ce qui mène à l'existence de discriminations, par rapport au logement ou au travail par exemple, pour les

groupes minoritaires les plus fragiles de la population (Kamiejski et al. 2012, 51). Effectivement, le modèle républicain français encourage une conception de la citoyenneté qui ne tient pas compte des différences, visant ainsi une justice universelle et une unité morale au sein du pays. Or, l'application de ce modèle pose plusieurs limites, notamment dans l'intégration des migrants, créant ainsi un « universalisme aveugle » (Bessone et al. 2013, 183). Les ségrégations ethno-spatiales perdurent puisque le gouvernement français refuse toutes politiques directement dirigées vers une population minoritaire. Ce problème apparaît particulièrement dans le traitement social et spatial des populations roms vivant regroupées dans des bidonvilles, exclues du reste de la population majoritaire.

De surcroît, la France est le pays européen précurseur de l'apparition des discours sur l'exclusion au cours des années 1960 (Juteau 2011, 15). Ces discours, qui perdurent encore aujourd'hui et connaissent des regains lors des crises politiques et économiques, catégorisent et stigmatisent les exclus sociaux en les considérant comme des problèmes nécessitant une gestion politique. À cet effet, il suffit d'observer certains discours politiques français pour saisir l'ampleur du rejet dont les Roms sont victimes aujourd'hui. Par exemple, l'importante controverse survenue suite au discours de Grenoble de Nicolas Sarkozy en juillet 2010 portant sur la sécurité et exprimant la volonté politique de « mettre un terme aux implantations sauvages des campements roms » (Sarkozy 2010). La lutte contre la criminalité sert souvent de prétexte au gouvernement français pour détruire les campements roms considérés comme des foyers de criminalité (Kropp et Striethorst 2009). Suivant ce contexte, la présence des quelques 400 000 Roms sur le territoire français, soit 0,62% de la population totale, constitue une véritable problématique à résoudre (Commission européenne 2014). La gauche comme la droite gouvernementale n'hésitent pas à exposer les problèmes liés à ce qu'ils qualifient la question

rom. Le nombre d'individus roms évacués a d'ailleurs grandement augmenté de 2012 à 2014, où 13 483 personnes ont été expulsées par les autorités durant cette dernière année, c'est-à-dire quatre personnes sur cinq vivant dans un bidonville (Ligue des Droits de l'Homme 2015). Ces exclusions appellent à observer les politiques françaises mises en place à l'égard des Roms, notamment l'assistance pour retour volontaire (2006-2012) offrant un viatique de 300 euros aux Roms acceptant de rentrer dans leur pays, ou encore la notion de charge déraisonnable mise en place en 2006 par le gouvernement français afin de restreindre la mobilité des migrants pauvres (Bessone et al. 2013, 190).

Finalement, le débat concernant la migration et l'intégration des Roms est un élément saillant dans les médias français. De mai 2007 à mai 2008, 216 articles ont été publiés dans les quotidiens *Le Parisien* et *Le Monde* concernant les Roms, les Gitans, les Gens du voyage ou les Tsiganes (Barbulescu, Beaudonnet et Harell 2015). Ainsi, lorsque l'on s'intéresse aux jugements face aux Roms, il importe d'observer la représentation que les médias en font. Ceux-ci les dépeint comme étant un problème public, un groupe incapable de s'intégrer et donne beaucoup d'importance aux comportements illégaux (Mayer et al. 2013).

2. Les deux communes à l'analyse

Les municipalités sont des centres de pouvoir politique importants pour l'intégration des minorités (Fourot 2013). Cela est d'autant plus véridique en ce qui concerne l'intégration des Roms. Effectivement, l'accès aux services de base tels que l'eau, l'éducation - puisque certaines mairies interviennent afin de compliquer l'accès des Roms à ce droit (Romeurope 2015, 17) - ou encore le ramassage des ordures découle en grande partie de la volonté des mairies à vouloir aider ces populations. Ainsi, le fait que les Roms vivent dans une position très précaire en tant que citoyens de seconde classe ou aient droit à de meilleures conditions dépend de la bonne

volonté des autorités locales (Bessone et al. 2013, 191). Les politiques publiques concernant les Roms, comme celle du démantèlement des bidonvilles, ont souvent des objectifs municipaux politiques ou électoralistes: les candidats veulent démontrer qu'ils savent résoudre le *problème rom* (Vitale 2015, 3). Par exemple, lorsque les Roms s'installent illégalement sur des terrains appartenant aux municipalités, la décision de les expulser ou non repose sur celle des mairies. « While policies advocating expulsion and escorting people to the border have prevailed at the national level, local authorities have adopted various measures to accommodate and *manage* these populations » (Bessone et al. 2013, 183).

Il se montre intéressant d'analyser les mécanismes de construction des attitudes envers les Roms au sein de deux communes où les contextes d'intégration locale divergent afin d'observer comment ces différences se reflètent sur les conditions encadrant les contacts intergroupes. L'analyse comparée se montre pertinente afin de tester les hypothèses de la théorie du contact, de l'effet halo et de la mise en place de politiques municipales d'intégration des Roms. De plus, examiner de manière précise un petit nombre de cas permet une meilleure compréhension de ce phénomène, étant donnée l'importante contextualisation qu'il est possible de réaliser (Collier 1993, 105).

Une grande partie des Roms en France vivent sur des terrains illégaux en périphérie de Paris (Bessone et al. 2013, 183). Il y aurait de 5 000 à 6 000 Roms en Ile de France (CNDH Romeurope 2011, 1). Ainsi, les cas à l'analyse sont deux communes en région parisienne: La Courneuve et Ivry-sur-Seine. Ces municipalités communistes présentent des cas intéressants possédant tous les deux un bidonville de taille importante (allant de 300 à 600 habitants selon les périodes), établi depuis longtemps (depuis 2007 à La Courneuve et 2011 à Ivry-sur-Seine) et sous menace d'expulsion (94 Citoyens 2015; Vincendon 2015). La comparaison des attitudes

envers les Roms dans des milieux similaires permet de neutraliser certains facteurs explicatifs de la construction des attitudes envers les Roms, notamment le contexte national ainsi que l'influence des médias et des discours politiques nationaux. De plus, les deux communes possèdent des niveaux socio-économiques similaires, ayant des revenus moyens par ménage en dessous du revenu moyen français et étant classées dans les plus bas niveaux de vie de la France (SalaireMoyen.com 2015; Boudet 2014). Par ailleurs, ces deux communes font partie des villes à mairie communiste entourant Paris largement peuplée par une population ouvrière. Elles se sont construites autour des années 50 en tant que banlieues ouvrières de Paris lors d'importants mouvements d'industrialisation favorisés par la construction des chemins de fer. Selon l'ancienne expression populaire, ces communes font partie de la « ceinture rouge » parisienne (Pinson 1992).

Comme mentionné précédemment, les contextes locaux d'intégration diffèrent d'une commune à l'autre. En effet, on retrouve à Ivry-sur-Seine plus d'une vingtaine de familles roms qui ont un logement social, une formation, un emploi et dont les enfants vont à l'école. Ce projet d'insertion est encouragé et subventionné, entre autres par la mairie (Association ALJ 93 2015). Contrairement à cela, aucun projet n'a été mis en œuvre dans la commune de La Courneuve où se trouvent depuis quelques années de nombreuses familles vivant dans des bidonvilles. Ainsi, il s'agit d'explorer les deux contextes en profondeur afin de comparer les mécanismes de construction des attitudes envers les Roms dans des communes où les caractéristiques entourant les contacts intergroupes diffèrent. Grâce à sa capacité à contextualiser en profondeur, la méthode comparée permettra de soulever les différences et les similitudes au sein des deux cas d'analyse.

Un des risques éventuels de l'analyse comparative est le biais de sélection. La sélection de cas d'étude en fonction de la variable dépendante biaise les conclusions de l'analyse (Geddes 1990). Effectivement, bien que la sélection de cas fournisse des preuves de l'argument, ce qui le rend convaincant, celle-ci peut donner l'impression qu'il y a une relation entre les variables alors qu'il n'y en a pas. Ainsi, « a sample of cases to examine then needs to be selected from the universe in such a way as to insure that the criteria for selecting cases are uncorrelated with the placement of cases on the dependent variable » (Geddes 1990, 135). Or, les deux cas à l'analyse ont été sélectionnés de par leur nature comparable, ayant des *most similar system design*, et puisqu'ils représentent des terrains d'analyse où les politiques locales d'intégration des Roms diffèrent (permettant ainsi de vérifier si cela altère les conditions de contacts intergroupes et la nature de ces contacts). Ces cas n'ont pas été choisis en fonction de présenter un contexte où il y aurait présence de contacts de qualité et donc où les attitudes envers les Roms seraient plus positives, comparativement à un autre contexte où on ne retrouve pas de contact intergroupe et donc où les attitudes envers les Roms seraient négatives. Un tel choix de cas aurait pu soulever la question à savoir si les individus entretiendraient des contacts puisqu'ils seraient initialement plus tolérants face aux Roms pour le premier cas, et inversement pour le second. Ainsi, une telle méthode permet de tester les hypothèses sans générer d'argument spéculatif basé sur une sélection de cas en fonction de la variable dépendante.

3. Les entretiens semi-dirigés

Les démarches qualitatives en science politique soulignent le fait que la production des attitudes s'arrime à la mobilisation d'expérience sociale quotidienne et concrète. Ainsi, l'analyse d'entretiens permet de documenter de manière moins abstraite la diversité des attitudes en tant que résultat de trajectoires individuelles (Gaxie 2002). De plus, les entretiens semi-dirigés

permettent de faire des comparaisons entre les réponses des participants tout en leur laissant aux répondants un degré de liberté dans la formulation de leurs réponses (Aberbach et Rockman 2002). Les entretiens semi-dirigés créent un espace de dialogue et d'échange permettant au répondant de développer sa réponse et de construire son opinion concernant différents sujets auxquels il n'avait peut-être jamais réfléchi (Halperin et Heath 2012, 254). Ce mémoire se base donc sur des entretiens semi-dirigés réalisés par l'auteure lors d'un terrain de recherche au sein des communes de La Courneuve et d'Ivry-sur-Seine en région parisienne, durant les mois de juin et juillet 2015 (voir annexe I: Certificat d'approbation éthique). Les données recueillies permettent d'avoir une meilleure compréhension et d'interpréter les attitudes des répondants envers les Roms. De plus, effectuer le même exercice d'entretiens semi-dirigés au sein des deux communes permet de comparer les données et d'observer si les différents terrains d'analyse dévoilent, ou non, une homogénéité dans les attitudes des répondants face aux Roms. Il s'agit également d'observer l'influence des médias sur la construction des attitudes en tenant compte des réponses où les répondants ont exprimé de manière spontanée admettre certains stéréotypes concernant les Roms dont leur source d'information était les médias. La réalisation d'entretiens semi-dirigés auprès de soixante-neuf répondants permet d'admettre qu'il s'agit d'une analyse qualitative robuste, ayant atteint le principe de saturation dans les discours recueillis (Mukamurera et al. 2006, 112).

Les questions permettant de mesurer les attitudes envers les Roms ainsi que leur ordre ont été déterminés afin de ne pas influencer les répondants dans leur réponse. Il était également important que les questions ne rendent pas les répondants mal à l'aise, afin qu'ils ne soient pas tentés de camoufler leurs réponses derrière d'autres socialement acceptables. Les questions ont également été réfléchies afin d'assurer une certaine liberté aux répondants dans l'élaboration de

leurs réponses, permettant de la sorte de bien mesurer les différents concepts à l'analyse (Halperin et Heath 2012). Ainsi, une attention particulière a été portée dans la construction du questionnaire puisque les « self-reports of attitudes are highly context-dependent and can be profoundly influenced by minor changes in question wording, question format or question order » (Schwarz et Bohner 2001, 436).

Les entrevues ont été réalisées auprès d'habitants vivant au sein des deux communes à l'analyse, d'acteurs impliqués dans des associations travaillant avec les Roms et des membres des municipalités. Tout d'abord, vingt-huit entrevues ont été effectuées auprès d'habitants de La Courneuve et vingt-neuf auprès d'habitants d'Ivry-sur-Seine. Les répondants ont été choisis par échantillonnage structuré aléatoire en fonction de certains moments et lieux diversifiés qui permettaient une répartition temporelle et géographique au sein des deux communes. À chaque journée prévue pour la réalisation des entrevues, un lieu différent était choisi, ce qui permettait d'atteindre différentes catégories de personnes. Ainsi, une attention particulière a été portée afin de choisir des moments et des endroits différents qui permettaient d'avoir un échantillon le plus représentatif de la population possible. Toutes les personnes rencontrées au moment et au lieu choisi étaient interpellées jusqu'à ce que deux personnes aient accepté de participer. Un autre lieu était ensuite déterminé afin d'y rencontrer deux autres participants, et ainsi de suite. Ainsi, des entrevues ont notamment été menées dans des parcs, des cafés, des boulangeries et des épiceries ainsi que près des stations de métro et d'arrêts d'autobus.

Le déroulement ainsi qu'un formulaire de consentement ont été expliqués et remis à chaque répondant avant l'entrevue (voir annexe II: Formulaire d'information et de consentement). Lors de l'explication du sujet de l'entrevue, c'est-à-dire « les contacts entre les Roms et les non-Roms au sein de la commune », certains répondants exprimaient des

questionnements: « Vous n'êtes ni Rom ni Française... Pourquoi vous intéressez-vous aux Roms en France? ». Cependant, une fois le contact établi avec les répondants, ils s'ouvraient à chaque question et semblaient être intéressés à réfléchir par rapport à ce sujet qui les touche chaque jour. D'autres répondants semblaient apprécier pouvoir exprimer et partager leur opinion face à ce sujet. Peu de retenue a été ressentie dans les réponses des répondants.

Ensuite, huit entrevues ont été effectuées auprès de membres de collectifs de soutien pour les Roms et d'associations, incluant Médecins du Monde, l'ASET 93, Amnistie internationale, la Ligue des Droits de l'Homme et Romeurope. Les répondants ont été sélectionnés par effet boule-de-neige. Finalement, deux entrevues ont été effectuées auprès de membres de la municipalité de La Courneuve et deux autres auprès de membres de la municipalité d'Ivry-sur-Seine. Les répondants ont été sélectionnés en fonction de leur implication ou connaissance face à la situation des Roms.

Ces répondants avaient été contactés au préalable par courriel leur expliquant le sujet de la recherche et le déroulement de l'entrevue (voir annexe III: Exemple de courriel utilisé en vue de la sollicitation des participants). Au moment de l'entrevue, un formulaire de consentement de l'entrevue était remis aux répondants afin qu'ils en tiennent compte et le signent. Les membres d'association et de la municipalité semblaient intrigués par le fait qu'une Québécoise se penche sur une question impliquant Roms et Français. Quelques-uns ont même expliqué avoir accepté l'entrevue afin de saisir pourquoi quelqu'un se déplaçait d'aussi loin pour comprendre un tel phénomène. Les répondants se sont tous montrés très ouverts à répondre aux questions.

Puis, l'intégralité des entrevues a été retranscrite et analysée par l'utilisation de catégories regroupant des attitudes similaires face aux Roms d'un répondant à l'autre, notamment l'empathie, l'acceptation, l'hostilité, le rejet et le sentiment de compétition sociale.

Ces catégories ont été sélectionnées suite à une revue de la littérature sur la construction d'attitudes envers les immigrants (Allport 1954; Pettigrew 1998; McLaren 2003; Schneider 2007; Semyonov et Glikman 2009; Pettigrew et al. 2011). Une première lecture des entretiens retranscrits a ensuite permis de faire émerger d'autres catégories pertinentes et d'éliminer celles qui ne s'appliquaient pas au contexte à l'analyse. L'entretien de contacts de qualité ou de contacts quotidiens était également soulevé, tout comme la présence de préjugés ou de stéréotypes dans les discours. Il en va de même pour la mention des médias en tant que source d'information possiblement génératrice des préjugés. L'utilisation de cette méthode permettait d'observer l'existence d'une homogénéité dans les discours des répondants ayant des contacts avec les Roms et ceux n'ayant aucun contact. L'intérêt était aussi d'observer la présence de discours semblables chez les individus partageant des expériences similaires et d'examiner si les médias ont une implication dans la formation des attitudes. Bien que les réponses des répondants représentaient généralement des attitudes évidentes à classer dans les catégories, une recherche de signification a été effectuée derrière les arguments qui étaient moins explicites.

De l'observation non-participante des contacts entre les Roms et les non-Roms a également été effectuée afin de dresser un meilleur portrait des relations intergroupes. Les observations ont été effectuées principalement dans et devant des épiceries et des commerces, près des bidonvilles, au marché et à la sortie du métro des deux communes. Ces endroits ont été sélectionnés puisqu'ils représentent les endroits où les contacts ont essentiellement lieu, selon mes observations et les informations obtenues lors de mes entretiens. Également, de l'observation non-participante a été effectuée lors de la rencontre nationale du Collectif National des Droits de l'Homme (CNDH) Romeurope, à Paris, les 20 et 21 juin 2015. Cette rencontre regroupait plus d'une soixantaine de personnes provenant de différentes structures locales et

nationales (comités, collectifs, associations) membres du CNDH Romeurope. Elle permettait de faire un tour de la situation des Roms au sein de différentes régions françaises afin de déterminer des éventuelles actions à mener.

4. L'opérationnalisation des variables

Ce mémoire teste le rôle de la nature et la qualité des contacts entre les Roms et les non-Roms dans la construction des attitudes envers les Roms. Cette variable permet d'analyser les hypothèses concordant avec la théorie du contact ainsi que l'effet halo. Puis, l'impact des politiques municipales d'intégration des Roms dans la construction des attitudes envers ceux-ci ainsi que leur rôle sur les relations intergroupes est également testé. Finalement, il s'agit d'analyser la filiation des médias sur la construction des attitudes envers les Roms.

4.1. Les attitudes envers les Roms

Les attitudes sont définies dans ce mémoire comme étant « a psychological tendency that is expressed by evaluating a particular entity with some degree of favor or disfavor » (Eagly et Chaiken 1993, 1). Afin de mesurer les attitudes envers les Roms, des questions ont été posées à des citoyens français concernant, entre autres, leur vision de la façon de traiter cette minorité (voir annexe IV: Schémas d'entrevues pour les répondants vivant au sein de La Courneuve et d'Ivry-sur-Seine). Par exemple, une réponse acceptant un traitement négatif à leur égard évoque une attitude négative face aux Roms. Les questions posées aux répondants permettant d'évaluer les attitudes envers les Roms étaient : 1) Que pensez-vous du campement de Roms au sein de La Courneuve/d'Ivry-sur-Seine? 2) Que pensez-vous de la mairie d'Haubourdin qui a fait déverser trois remorques de lisier aux abords d'un camp de Roms? (Faire lire l'article de journal présentant cet évènement - voir annexe V.) 3) Que pensez-vous du syndicat Force Ouvrière (syndicat des chauffeurs d'autobus à Montpellier) qui a demandé des autobus séparés pour les

Roms? (Faire lire l'article de journal présentant cet évènement - voir annexe VI.) 4) Que pensez-vous de la destruction de campements roms? 5) Pensez-vous qu'il est plus difficile de commencer une amitié avec des Roms qu'avec des non-Roms?

Présenter des articles de journaux dévoilant des évènements racistes et discriminatoires à l'égard des Roms en France permettait d'avoir une bonne indication des attitudes des répondants face aux Roms. En effet, leur réaction témoignait de leur vision face à certains comportements envers les Roms et révélait la manière convenable de traiter cette population selon eux.

4.2. La nature et la qualité des contacts intergroupes

La littérature concernant les relations intergroupes a démontré que des contacts de qualité entre des individus du groupe majoritaire et du groupe minoritaire permettent de diminuer les préjugés envers ces derniers. Selon Allport (1954, 1948), pour que les contacts aient un effet positif, ils doivent respecter certaines conditions, c'est-à-dire que le statut des membres des groupes en contact doit être égal, les individus doivent travailler vers un but commun, dans la coopération et avec le soutien des autorités. Or, puisque l'ignorance fait la promotion de préjugés, les effets inverses peuvent se produire si les contacts sont faibles et ne sont pas de qualité. Les préjugés se forment lors d'une perception sélective d'informations visuelles. Des questions ont été posées afin de connaître la nature et la qualité des contacts entre chaque répondant et les Roms au sein des deux communes. Ces questions sont les suivantes :

- 1) Habitez-vous près d'un campement de Roms? (Situer l'emplacement sur la carte de la commune.)
- 2) Avez-vous des contacts avec des Roms dans votre quotidien (au travail, au supermarché, dans le métro, dans la rue ou autres)?

- 2.1) Si oui, quel genre de contacts et dans quel milieu?
- 2.2) Si non, avez-vous des gens dans votre entourage qui sont en contact avec des

Roms? Si oui, quelle est leur relation? 3) Avez-vous des amis roms (des gens que vous rencontrez régulièrement)? 3.1) Avez-vous des amis qui sont immigrants en France? 4) Avez-vous des enfants? 4.1) Si oui, sont-ils en contact avec des Roms (à l'école, au parc, dans une équipe sportive...)?

4.3. Les politiques municipales d'intégration des Roms

Afin de dresser un portrait global des politiques municipales d'intégration des Roms au sein des deux communes à l'étude, des questions ont été posées auprès d'acteurs membres des municipalités de La Courneuve et d'Ivry-sur-Seine (voir annexe VII: Schémas d'entrevues pour les acteurs membres de la municipalité de La Courneuve et d'Ivry-sur-Seine). Les questions sont les suivantes: 1) Dans le travail de la municipalité, est-ce que la question des Roms est souvent abordée? 2) La question rom était-elle un enjeu lors des dernières élections municipales? 3) Quelles sont les mesures mises en place par la municipalité pour l'intégration des Roms? 4) Y a-t-il une équipe dédiée à l'intégration des Roms? 4.1) Si oui, collabore-t-elle avec des associations de protections des droits des Roms? 5) Voyez-vous une amélioration dans l'intégration des Roms? Ces questions ont permis d'informer quant au travail d'intégration des Roms par les municipalités et de cibler les raisons de la présence ou de l'absence de politiques municipales pour l'intégration des Roms. Les acteurs impliqués au sein d'associations pour la défense des droits des Roms ont également dressé un portrait de la situation des Roms dans différentes communes (voir annexe VIII: Schémas d'entrevues pour les acteurs impliqués dans des associations travaillant avec les Roms). Cela a permis une meilleure comparaison des mesures mises en place par les municipalités en ce qui concerne l'intégration des Roms.

4.4. *L'influence des médias*

Cette recherche tient également compte de l'influence des médias sur la construction des attitudes envers les Roms, agissant à titre de source d'informations souvent négatives (Barbulescu, Beaudonnet et Harell 2015). Les médias génèrent des stéréotypes envers les Roms qu'un contact intergroupe superficiel peut aller jusqu'à accentuer. Or, bien que les médias aient fait de la question rom un sujet saillant, leur influence réelle sur les personnes qui les consomment n'est pas aussi évidente. Ainsi, dans le cadre de cette recherche, l'influence des médias s'observe par les commentaires spontanés par des répondants exprimant qu'ils croient en certains stéréotypes puisqu'ils l'ont vu dans les médias. L'objectif n'est pas de procéder à la vérification formelle de cette hypothèse, mais de fournir des illustrations de la manière par laquelle les médias sont susceptibles de construire ou d'entretenir certaines attitudes.

5. Les limites méthodologiques

Bien que les entretiens semi-dirigés constituent une méthode fondamentale afin d'accéder aux attitudes et à la représentation que se font les individus envers une minorité, cette méthode comporte ses limites. Dans le cadre de ce mémoire, la première concerne la durée des entretiens. Puisque la majorité d'entre elles ont été réalisées dans un contexte où les gens étaient abordés alors qu'ils étaient déjà occupés à faire leur épicerie ou à attendre l'autobus par exemple, le temps que ces gens avaient à accorder pour l'entretien se montrait souvent limité. Ainsi, certaines questions ne purent être posées ou approfondies.

La seconde limite concerne la quantité de répondants. Bien qu'un échantillon de soixante-neuf répondants représente une taille importante pour une recherche qualitative, il ne permet pas d'inférer de résultats concernant les impacts de certaines variables, comme l'âge, le niveau d'éducation ou encore l'idéologie politique. La généralisation des résultats à l'ensemble

des Français n'est également pas possible. Cependant, le but de cette recherche consiste à expliquer et illustrer le fonctionnement des mécanismes de construction des attitudes envers les Roms des Français vivant au sein de La Courneuve et d'Ivry-sur-Seine.

Une troisième limite concerne le dispositif matériel utilisé lors des entrevues. Effectivement, les entrevues ont été enregistrées afin de pouvoir les réécouter et les retranscrire par la suite. Bien que l'outil d'enregistrement ait été sélectionné afin de ne pas rappeler au répondant sa situation d'entrevue (utilisation d'un iPhone), celui-ci a pu amener certains répondants à contenir leurs réponses ou à donner des réponses socialement acceptables.

Chapitre 3

Présentation et analyse des données

Pour discerner et appréhender les attitudes individuelles face à un groupe minoritaire, il faut interroger directement les gens en question. Ainsi, les entrevues semi-dirigées ont permis de reconstituer les attitudes des individus envers les Roms tout en considérant la fréquence et le type de contact qu'ils entretiennent avec ceux-ci. Cette section sert à analyser les discours obtenus lors de ces rencontres avec le public habitant dans les communes de La Courneuve et d'Ivry-sur-Seine.

Dans ce chapitre, les résultats des trois premières hypothèses impliquant les contacts intergroupes sont d'abord présentés. Puis, une explication approfondie est offerte, démontrant de quelle manière certains facteurs affectent les relations et les attitudes intergroupes. De nombreux aspects des rapports intergroupes sont soulevés et analysés. Les explications sont appuyées par des propos marquants obtenus lors des entrevues semi-dirigées. Chaque propos a été sélectionné de par sa formulation permettant de démontrer et d'expliquer la construction des attitudes d'un répondant envers les Roms, ainsi que par sa capacité à représenter le discours d'autres répondants. Finalement, les résultats de la dernière hypothèse concernant l'influence des médias sont présentés et expliqués en détail.

Hypothèse de la théorie du contact

La première hypothèse que propose ce mémoire est que les Français ayant des contacts de qualité quotidiennement avec des Roms sont moins enclins à avoir des attitudes négatives face à ces derniers. Selon la théorie élaborée par Allport (1954), pour que les contacts aient des effets positifs sur les attitudes d'un membre du groupe majoritaire envers les membres du groupe minoritaire, les individus en contact doivent être sur un pied d'égalité. De plus, ils doivent

orienter des efforts vers un but commun, sans présence de compétition entre eux et avec le soutien des autorités. Or, selon Pettigrew, ces conditions facilitent la formation d'attitudes positives envers les Autres, mais ne sont pas nécessaires (Pettigrew 1998).

Comme expliqué précédemment, les contacts entre les Roms et les non-Roms au sein des deux communes à l'étude ont été analysés lors d'observation non-participante dans des lieux propices à la mixité. Puis, lors d'entrevues semi-dirigées permettant de connaître les attitudes des individus envers les Roms, tous les répondants ont discuté de leurs contacts ou de l'absence de contacts avec des membres de cette minorité. Cependant, la première hypothèse concernant la théorie du contact ne peut être confirmée puisque seulement deux répondants ont affirmé avoir des contacts de qualité - selon la définition d'Allport - avec des Roms. De plus, lors de l'observation non-participante, toutes les situations de contacts observées s'inscrivaient dans une relation dominant-dominé où les Roms dévoilaient leur situation de vulnérabilité en demandant de l'argent aux Français, par exemple. Par ailleurs, avec le contexte de ségrégation résidentielle dans lequel vivent les Roms, l'établissement de contacts dans des situations de vie quotidienne constitue un défi puisqu'ils vivent à l'écart du reste de la société.

D'abord, la première répondante (Répondante 10C, 24 ans, brigadière) ayant déjà eu des contacts intergroupes de qualité avait une collègue brigadière rom et s'entendait très bien avec elle. Or, cette répondante adoptait un discours dénonçant toutes formes de discriminations envers les minorités. Elle expliquait ne pas être en position de pouvoir juger qui que ce soit, étant elle-même noire: « Moi je n'ai pas de préjugés sur les gens. Parce que, déjà en tant que noire, si moi-même j'ai des préjugés, je ne vais pas m'en sortir. Mais je ne suis pas une personne qui a des préjugés. Je vis ma vie et le truc le plus important pour moi, c'est que tout le monde ait le droit de vivre librement » (Répondante 10C, 24 ans, brigadière). Le discours de cette

répondante démontre que, dans sa construction identitaire, elle définit sa place dans la société dans la même catégorie sociale que les autres minorités. De plus, elle affirmait ressentir du racisme à son égard de la part de membres du groupe majoritaire en raison de sa couleur de peau. Selon sa conceptualisation du racisme, c'est la différence physique qui fait en sorte qu'un groupe est plus stigmatisé qu'un autre. Ainsi, elle s'étonnait devant le fait que les Roms soient plus rejetés et stigmatisés que les Noirs, alors qu'ils ressemblent à des Français. « Si à la base la France est un pays laïc où ils acceptent les Noirs et les Arabes, et bien, il faut accepter aussi les Roms. Pour ma part, je trouve qu'un Rom ressemble plus à un Français qu'à nous, les Noirs ou les Arabes » (Répondante 10C, 24 ans, brigadière). De par sa vision des relations intergroupes et son acceptation de tous, il se montre difficile d'affirmer que ce sont les contacts qui ont eu un effet sur ses attitudes positives envers les Roms et non pas une conscience et de l'empathie déjà développées chez elle.

Le second répondant (Répondant 22C, 57 ans, retraité) ayant des contacts de qualité avec des Roms a affirmé entretenir des relations d'amitié avec certains. Il a notamment déjà aidé une famille à trouver un logement et à inscrire les enfants à l'école. Bien que ses initiatives n'aient pas donné les résultats escomptés, notamment par manque d'argent et par absence de papiers en règle, il demeure en contact avec cette famille. Il va régulièrement la voir lorsqu'elle mendie dans le stationnement d'une épicerie à La Courneuve, afin de lui tenir compagnie et de lui offrir de la nourriture. Or, le fait qu'il ait lui-même initié un contact intergroupe démontre qu'il avait des attitudes positives envers cette minorité avant d'entretenir des contacts. Son désir d'aller à leur rencontre afin de s'impliquer pour l'amélioration de leurs conditions de vie en témoigne. De plus, il dénonçait le manque d'actions de la France pour l'intégration des Roms : « L'Europe a dû donner un budget à la France pour intégrer les Roms. Mais, moi, je ne vois pas...

Franchement, ils ne font rien. On les déplace d'ici pour qu'ils aient ailleurs. Ça n'arrangera pas les choses » (Répondant 22C, 57 ans, retraité). Tout comme la répondante 10C, ce répondant ne se différencie pas des Roms. Au contraire, il considère que les groupes minoritaires en France possèdent une identité commune. Par exemple, il exprimait être « au même niveau » que les Roms. Au lieu d'invoquer une quelconque supériorité face aux individus roms, étant donné ses conditions socioéconomiques plus élevées, il affirmait que tout le monde partage la même situation où les conditions de vie sont difficiles pour tous de nos jours. « Si les Roms ont augmenté leur qualité de vie? Non. Je suis au même niveau. On n'a même pas la chance de l'augmenter... » (Répondant 22C, 57 ans, retraité). Finalement, ayant autrefois vécu un processus d'intégration difficile, ce répondant s'identifie à la situation que vivent présentement les Roms. En faisant référence aux préjugés anciennement dirigés vers les Noirs et les Arabes, et qui le sont aujourd'hui vers les Roms, il exprimait de manière sarcastique: « De toute façon, les Noirs, les Arabes, les Roms... ce sont tous des voleurs! » (Répondant 22C, 57 ans, retraité). Cette tendance à s'identifier à d'autres groupes minoritaires sera expliquée ultérieurement, dans le passage concernant le sentiment d'appartenance aux groupes minoritaires, notion faisant référence à la théorie de l'identité sociale.

Ensuite, quelques répondants ont confirmé avoir des contacts quotidiennement avec des Roms, notamment dans le cadre de leur travail dans un commerce. Chez plusieurs, la représentation qu'ils se font des Roms est plus positive et nuancée que celle des répondants n'ayant aucun contact avec eux. Cela démontre que les contacts, même s'ils ne respectent pas les conditions élaborées par Allport, permettent de transformer les représentations et de déconstruire certains préjugés. Ainsi, l'hypothèse avancée par Pettigrew, que les contacts quotidiens facilitent la formation d'attitudes positives, se valide. Effectivement, bien que les

répondants croient en certains préjugés sur les Roms, d'autres semblent s'être déconstruits à la vue de comportements qui ne concordent pas avec des idées préconçues. Ainsi, les répondants adoptent des discours plus modérés et conciliants.

Hypothèse de l'effet halo

La seconde hypothèse avance que les Français qui vivent à proximité d'un campement rom et qui n'entretiennent pas de contact direct avec les Roms sont plus enclins à avoir des attitudes négatives envers ces derniers. Celle-ci se valide à la lumière des réponses obtenues lors des entrevues semi-dirigées. Le fait de vivre dans une commune où l'on retrouve un campement rom et de croiser régulièrement des Roms, mais sans leur adresser la parole, ne permet pas de déconstruire les stéréotypes envers cette minorité. Ainsi, influencée par les représentations négatives construites sur les Roms, la première impression face à ce groupe demeure dans l'imaginaire. En l'absence de contact, un individu aura tendance à confirmer les traits caractéristiques populaires sur les Roms en interprétant les images que ces derniers projettent de manière sélective. Ce phénomène biaise les jugements et guide les comportements.

Par ailleurs, les conditions d'extrême précarité dans lesquelles vivent les Roms engendrent chez eux des comportements qui renforcent les préjugés préétablis sur leur compte. Par exemple, un individu qui n'a pas accès à l'eau risque de moins entretenir son hygiène corporelle, ce qui perpétue l'image qu'il n'a pas une bonne hygiène. Ainsi, de nombreux répondants ayant des préjugés envers les Roms ne conçoivent pas la source de ces comportements ou n'ont jamais été témoins d'actions permettant de confirmer les préjugés qu'ils avancent.

De plus, que ce soit chez les répondants ayant des attitudes positives ou négatives envers les Roms au sein des deux communes, la majorité a exprimé au moins un préjugé envers les

Roms. C'est d'autant plus flagrant chez les répondants n'ayant pas de contact avec les Roms. Cela démontre à quel point les préjugés sont ancrés dans les représentations. Comme il sera démontré plus tard, ces représentations proviennent entre autres des médias et des élites politiques qui font resurgir d'anciens stéréotypes autrefois attribués aux peuples nomades. La récurrence et la prééminence de ces représentations font en sorte qu'il devient difficile de sortir des images préconçues, même pour quelqu'un ayant des attitudes positives envers les Roms. Les préjugés exprimés spontanément le plus fréquemment par les répondants sont que les Roms volent (selon 15 répondants), sont sales (selon 15 répondants), ne veulent pas s'intégrer ou préfèrent vivre en communauté (selon 17 répondants) et ne veulent pas éduquer leurs enfants (selon 9 répondants). Aucune question n'était posée afin de connaître l'avis des répondants sur ces idées préconçues. Les répondants qui les ont mentionnés le faisaient principalement afin d'expliquer pourquoi ils n'appréciaient pas les Roms ou en réaction à l'un des deux articles de journaux présentés lors de l'entrevue semi-dirigée. Ces préjugés concordent avec ceux dénoncés par le Collectif National Droits de l'Homme Romeurope (2013). La provenance et les conséquences de ces préjugés seront expliquées plus en profondeur tout au long de l'analyse.

Hypothèse des politiques municipales d'intégration des Roms

La troisième hypothèse propose que la mise en œuvre de politiques municipales favorisant l'intégration des Roms conditionne la théorie du contact. Effectivement, le climat politique et médiatique discriminant envers les Roms fait la promotion de préjugés à leur égard. À cela s'ajoute le contexte de conditions précaires dans lesquelles ils vivent qui engendre des représentations négatives à leur sujet. Ainsi, les préjugés se consolident dans l'imaginaire par un accord entre l'image populaire produite sur les Roms et la façon de les regarder. Toutefois, comme expliqué précédemment, les politiques locales d'intégration forgent les rapports de

domination (Berthet et Poirier 2000). Ainsi, le fait qu'une municipalité s'implique dans l'intégration des Roms façonne des normes comportementales et des configurations sociales. Celles-ci contribuent à mettre en action des mécanismes de socialisation promouvant un esprit d'acceptation de l'Autre. En conséquence, le rôle joué par les municipalités peut atténuer ou amplifier les facteurs supportant la diffusion et le maintien des stéréotypes concernant les Roms. Les politiques locales d'intégration ont un impact sur la place que cette minorité occupe en société et, par le fait même, sur les attitudes intergroupes.

De la sorte, cette hypothèse considère le soutien des autorités comme étant une condition déterminante de la mise en place des trois autres conditions nécessaires d'Allport. Celle-ci se valide face aux différents discours obtenus au sein des deux communes. Effectivement, puisque la mairie de La Courneuve considère que la question de l'intégration des Roms en est une nationale, elle ne s'y investit pas. Cela transparaît dans les relations intergroupes qui sont plus distantes et dans le rapport d'incompréhension des uns face aux autres. En contrepartie, la mairie d'Ivry-sur-Seine a mis en place des projets d'intégration et encourage la mixité. Bien que les Roms ne soient pas intégrés au sein de la commune, les différents progrès engendrent des relations intergroupes moins superficielles et certains préjugés face aux Roms s'estompent.

Néanmoins, malgré le fait que des avancés au niveau de l'intégration des Roms permettent de transformer les relations et les représentations sociales, la contribution municipale pour l'intégration d'un groupe minoritaire spécifique engendre chez certains individus vulnérables un sentiment de compétition intergroupe pour l'obtention des ressources.

1. Les contacts intergroupes à La Courneuve

Cette section de l'analyse porte sur les contacts entre les répondants de La Courneuve et les Roms, ainsi que les attitudes des uns envers les autres. Elle permet d'approfondir l'analyse de l'effet des contacts quotidiens, de l'effet halo et de la ségrégation résidentielle.

1.1. Peu de contacts intergroupes

Les contacts entre les Roms et les Français sont très limités au sein de La Courneuve, tout comme les occasions d'en créer. Cela s'explique par l'exclusion et le rejet dont ils sont victimes, mais plus précisément par leur situation de ségrégation résidentielle, leur exclusion du marché du travail, la très faible quantité d'enfants roms qui vont à l'école et le très peu d'initiatives locales permettant de créer des opportunités de mixité. Ainsi, les contacts intergroupes se forment principalement lors de rencontres dans des contextes informels. Par exemple, lorsque des Roms parlent à la boulangère qui leur vend du pain ou encore à la caissière à l'épicerie. Les répondants ayant mentionné avoir ce genre de contact régulièrement avec des Roms adoptent une attitude plus positive à leur égard - bien que leur discours demeure teinté de préjugés -. Suivant les explications fournies par la théorie du contact, rencontrer des membres du groupe minoritaire qui ont un comportement permettant d'infirmer certains stéréotypes peut amener un individu à généraliser ces nouvelles attitudes auprès du reste du groupe majoritaire. Par exemple, dans le cadre de son travail au service à la clientèle d'une boulangerie, la répondante 13C côtoie des Roms qui viennent acheter des produits. Son discours concernant ces rencontres est très positif :

- *Qu'est-ce que vous pensez du campement rom au sein de La Courneuve?*
- Ça ne me dérange pas plus, ce sont des gens gentils. Ils paraissent, ils disent bonjour, ils ne font rien de méchant. Moi jusqu'ici ils ont toujours été corrects. Ils sont toujours rentrés, ils ont toujours payé, ils n'ont rien réclamé...Très gentils.

Depuis le temps qu'ils sont ici, mis à part quémander, je ne les ai jamais vu voler. Les gens ont le réflexe d'automatiquement tenir leurs sacs en leur présence, mais non, moi je ne les vois pas plus méchants ou agressifs que ça. De ceux que je côtoie ici, depuis le temps que je suis ici, je n'en ai jamais vu qui soit agressif. Au contraire, quand on leur donne quelque chose, ils exagèrent même sur le remerciement! (Répondante 13C, 34 ans, boulangère).

Il en va de même pour le répondant 19C qui côtoie régulièrement des Roms de manière informelle dans le cadre de son travail. « Ils viennent ici pour acheter des produits. Il y a en a qui sont gentils, il y en a que non. Il y a de tout, comme n'importe qui! C'est pareil à d'autres » (Répondant 19C, 31 ans, propriétaire d'un commerce).

1.2. L'effet halo

Plusieurs répondants, que ce soit à La Courneuve ou à Ivry-sur-Seine, n'ont qu'un contact visuel avec les Roms. La majorité d'entre eux adoptent des attitudes négatives et expriment des discours abondant de préjugés et de stéréotypes. Dans une entrevue avec Grégoire Cousin, membre de l'observatoire des politiques publiques Urba-Rom et chercheur à la Fondation Maison des sciences humaines, il explique que c'est le régime visuel fort associé aux Roms qui engendre cela. Ce régime fait en sorte que peu importe l'action que les Roms aperçus sont en train d'effectuer, ils sont automatiquement associés à des agissements non socialement acceptés par le simple fait de confirmer visuellement qu'ils sont Roms. « Le fait d'avoir un foulard dans les cheveux et une jupe longue, qui sont des éléments de distinction identitaire que les femmes roms revendiquent, suffit à activer qu'elles sont Roms et donc qu'elles vont forcément mendier. Donc l'effet de régime visuel est surdéterminant dans le contact » (entrevue avec Grégoire Cousin, chercheur à la FMSH). Ainsi, le fait que des gens croisent constamment des Roms, sans avoir de véritable contact avec eux, renforce les préjugés puisque des agissements et des actions non socialement acceptés, provenant souvent d'extrapolations, leur sont automatiquement attribués. Les représentations sont tellement ancrées dans les esprits que

l'activation d'une seule d'entre elles, l'habillement par exemple, permet d'en activer d'autres. Selon Bertrand (2003), deux processus sont mis à l'œuvre dans les représentations. Le premier, l'objectivation, sélectionne une information en privilégiant certaines de ses dimensions. Cette information devient l'élément fort de la représentation. Le deuxième, l'ancrage, transforme ensuite cette information dans des cadres de pensée préexistants soumis à des systèmes de croyances ancrés dans des valeurs et des images du monde. Ainsi, les représentations se constituent sur la base de connaissances préalablement acquises dans la mémoire sociale.

Ces représentations sont au cœur de l'explication du phénomène de l'effet halo, c'est-à-dire que le fait d'habiter en situation de proximité avec des Roms, mais de ne pas les côtoyer personnellement, renforce la construction de peurs ou d'inquiétudes face à leur présence qui est déjà installée dans l'imaginaire collectif. Il en résulte des attitudes négatives envers ce groupe minoritaire. Ce phénomène se retrouve particulièrement chez les habitants de La Courneuve où le bidonville est géographiquement isolé du reste de la population. On le constate également chez les habitants d'Ivry-sur-Seine qui habitent loin du bidonville et qui croisent des Roms régulièrement, mais qui n'entretiennent pas de contact avec eux. Le discours de la répondante 8C témoigne de ce phénomène. Celle-ci n'a jamais parlé à un Rom et ne connaît personne qui entretient des contacts avec eux. Cependant, elle se sent « envahie » par les Roms et les représentations qu'elle se fait d'eux sont très négatives :

- *Que font les Roms quand vous les voyez ?*
- Tu sais, ce sont des Roms... Ils volent !
- *Ils vous ont déjà volé ou vous connaissez quelqu'un qu'ils ont déjà volé ?*
- Non, jamais (Répondante 8C, 34 ans, mère au foyer).

Un autre exemple de représentation négative se retrouve dans le discours du répondant 20C qui ne côtoie que très rarement des Roms lorsqu'ils viennent acheter des produits dans la boucherie pour laquelle il travaille. Pour ce répondant, le simple fait de les apercevoir dans la rue permet

d'activer des représentations négatives des Roms et le mène à leur attribuer une action liée à un préjugé. « Les Roms, ils sont dans leur camp. Ils ne bougent pas. Si vous les voyez dehors, c'est pour marcher ou aller chercher des conneries ou faire la manche. Généralement, les Roms restent entre eux, ils restent dans leur clan » (Répondant 20C, 31 ans, boucher). Il en va de même pour le répondant 18C qui associe la représentation négative qu'il se fait des gitans aux Roms. Cela témoigne de l'association et du regroupement que les gens font des individus marginalisés en tant que catégorie mise à l'écart de la société.

- Ils sont sales. Pas besoin d'aller dans leur campement pour voir ce qu'il y a dedans. Ils ne savent pas vivre. Ou ils font exprès de ne pas savoir vivre!
- *Pourquoi feraient-ils exprès?*
- Parce qu'ils n'ont pas de vie ces gens-là! Selon moi, même si on leur donnait une maison, ils ne dormiraient pas dedans. C'est le même délire que les gitans: tu leur donnes une maison, mais ils campent dans le jardin (Répondant 18C, 29 ans, plombier).

Un dernier exemple du phénomène de l'effet halo est celui du répondant 4C qui n'a jamais parlé à un Rom et qui ne fait que les croiser de temps en temps dans la rue. Cependant, lorsqu'un Rom entre dans le magasin où il travaille, il se méfie automatiquement puisqu'il les associe à des délinquants qui risquent de le voler. Cette représentation est très populaire dans les discours. Un fait à souligner est que les Roms sont souvent représentés comme étant des voleurs, non pas parce qu'ils sont démunis, mais parce qu'ils sont Roms.

Ils ne sont pas du tout intégrés. Ils sont entre eux, ils ne sont pas dans la communauté et ne se mélangent pas. On ne les laisse entrer nulle part et dès qu'ils rentrent dans un endroit, les gens sautent directement sur eux. Moi-même, à chaque fois qu'ils rentrent ici, je les surveille. On ne leur fait pas confiance parce qu'on sait qu'ils ne vont pas acheter, donc ils vont peut-être voler ou faire un truc. Tout le monde se méfie des Roms (Répondant 4C, 29 ans, vendeur dans un magasin de meubles).

1.3. La ségrégation résidentielle

L'effet halo est fortement lié à la situation de ségrégation résidentielle que vivent les Roms. En effet, la majorité de ces populations en France résident au sein de bidonvilles en périphérie des grandes villes. Ceux-ci se composent de Roms et parfois d'autres individus,

souvent immigrants, se trouvant dans une situation d'extrême précarité. Cette localisation spatiale les exclut du groupe majoritaire et accentue leur accès inégal aux ressources et au pouvoir. Plusieurs études démontrent que plus le nombre d'immigrants au sein d'une ville est élevé, plus il y aura de contacts intergroupes et par conséquent, plus les attitudes négatives laisseront place à celles positives (Raijman, Semyonov et Schmidt 2003; Wagner et al. 2006). Dans le cas de cette étude, puisque la taille des deux bidonvilles est similaire, l'analyse ne permet pas de comparer les contacts intergroupes au sein de deux communes où la taille des populations roms diffère. Cependant, puisque la taille des populations roms est considérée comme étant importante au sein des deux communes (allant de 300 à 600 personnes selon les périodes) et que malgré cela, les contacts intergroupes sont rares, cela démontre qu'il n'en est pas ainsi en ce qui concerne les Roms. Ce mémoire soutient que la ségrégation résidentielle, la discrimination envers les Roms ainsi que le contexte historique et actuel des préjugés à leur égard font en sorte que les contacts intergroupes sont très difficiles à s'établir. D'abord, la situation de ségrégation géographique entretient le préjugé que les Roms ne vivent qu'en communauté et ne veulent pas se mélanger aux autres. Ensuite, puisque les Roms vivent séparés du groupe majoritaire, cela crée une situation où les Français les aperçoivent principalement dans des lieux accentuant la dichotomie riches-pauvres, nous-eux.

« Les Roms préfèrent rester en communauté ». Un des effets qu'engendre la ségrégation résidentielle des Roms est d'instaurer l'idée qu'ils ne veulent pas se mélanger au reste de la population. Selon le Collectif National Droits de l'Homme Romeurope (2013), le fait que les Roms vivent au sein de bidonvilles mène à la construction de préjugés importants sur leur compte, notamment qu'ils aiment y vivre et qu'ils ne vivent qu'en communauté. Cette association qui lutte pour l'accès aux droits fondamentaux des Roms migrants en France

explique qu'en réalité, les Roms se regroupent afin de s'entraider. « Ce n'est pas un idéal de vie, mais le produit d'une migration familiale et une conséquence de leurs conditions de vie précaires » (CNDH Romeurope 2013, 5). De plus, ils ne choisissent pas de vivre ainsi : « À défaut de toute autre solution d'hébergement, ces familles sont contraintes de vivre dans des bidonvilles ou des squats. Leur habitat n'est qu'une manifestation de la politique d'exclusion du marché du travail et une conséquence de la crise du logement en France » (CNDH Romeurope 2013, 5).

Selon l'analyse des discours recueillis au sein des deux communes, ces préjugés sont effectivement ancrés dans les représentations collectives. Comme expliqué précédemment, seuls deux répondants possèdent des amis roms et certains en côtoient qu'ils croisent principalement sur leur lieu de travail. La majorité des répondants n'ont pas de contact avec les Roms et ne connaissent personne qui en entretient. Les répondants se montraient d'ailleurs surpris de se faire demander s'ils avaient des contacts avec des Roms. Les réactions courantes suite aux questions « *Avez-vous des contacts avec des Roms dans votre quotidien?* » et « *Avez-vous des amis roms (des gens que vous rencontrez régulièrement)?* » étaient de se mettre à rire ou de s'étonner. Une fois ravisés, les réponses exprimaient majoritairement que les Roms ne se mêlent pas au reste de la population. De nombreux répondants ont affirmé que les Roms restent en communauté, ce qui démontre qu'ils ne peuvent ou ne veulent pas s'intégrer et explique pourquoi ils ne sont pas amis avec des non-Roms.

« Ce sont eux qui ne parlent pas aux gens. Ils s'isolent. C'est pour ça qu'on ne peut pas être amis avec eux » (Répondant 25C, 43 ans, transporteur).

« En général, les Roms restent entre eux. Ils ne se tiennent pas trop avec les autres » (Répondant 4C, 29 ans, vendeur dans un magasin de meubles).

Ils ne veulent pas créer d'amitié. Normalement, on peut la créer, mais ils ne veulent pas. Ils sont toujours sur la défensive, la méfiance. Ils cherchent toujours à gratter, ils cherchent leurs intérêts avant tout. [...] Ils ne sont amis avec personne, c'est ça le problème! Si au

moins ils étaient amis avec des gens, il n'y aurait pas de problème! Mais ils ne communiquent avec personne. Ils ne veulent pas sortir de leur clan. C'est pour ça qu'ils ont du mal à s'adapter (Répondant 20C, 31 ans, boucher).

Il en va de même à Ivry-sur-Seine où plusieurs répondants expliquent l'absence de contacts intergroupes par l'image que les Roms projettent, c'est-à-dire des individus qui ne veulent pas se mélanger aux autres.

« Les Roms ne sont pas intégrés à Ivry parce qu'ils restent entre eux » (Répondant 1I, 18 ans, travaille dans une boulangerie).

« Ils sont toujours pareils. Ils ne veulent pas s'intégrer, ils veulent rester entre eux de toute façon. Ils ont leur façon de vivre et ils ne veulent pas la changer » (Répondante 5I, 58 ans, boulangère).

Ce genre de discours se retrouve même chez des répondants adoptant des attitudes positives envers les Roms. La plupart ont exprimé que les Roms sont difficiles d'accès: « Ça serait difficile de devenir ami avec un Rom parce qu'ils sont plus entre eux. Il y a un côté fermé, je pense: c'est très difficile d'avoir accès à l'autre personne » (Répondante 8I, 22 ans, étudiante).

Une visibilité qui suscite les stéréotypes. Le fait que les Roms vivent séparés du groupe majoritaire engendre une situation où les Français les voient uniquement dans des lieux qu'eux-mêmes fréquentent, ce qui met en évidence la différenciation sociale intergroupe. En effet, tous les répondants ont affirmé croiser des Roms majoritairement dans la rue ou dans les transports en commun, c'est-à-dire des endroits où les Roms sont reconnus pour mendier. D'autres les apercevaient à la sortie des épiceries où ils sollicitaient les passants. Ainsi, le fait de les croiser dans des contextes où la dichotomie riches-pauvres, voir même Français-Roms, est évidente génère un effet de contraste qui s'accompagne d'une différenciation intergroupe forte. Le point de référence dans la comparaison intergroupe s'oriente vers des comportements non acceptés socialement, au lieu de cibler les conditions de vie qui les engendrent. La relation de cause à effet s'inverse, ce qui induit l'idée que les Roms mendent au lieu de celle que des individus en

situation de précarité mendiant. Selon Bernard (2003), « le cadre juridique de la mendicité, tout comme celui du vagabondage, s'étaye sur la présomption à la paresse ou à l'oisiveté et va tenter d'évaluer la moralité de l'individu » (Bernard 2003, 142). Ainsi, lorsque l'on croise des mendiants en état de travailler, qui ne sont pas infirmes ou trop âgés par exemple, le raisonnement selon lequel ces activités constituent un délit moral d'oisiveté s'active. Cela « place l'individu dans une position de coupable, accusé de ne pas fonctionner selon les normes de la réciprocité envers l'État ou la société » (Bernard 2003, 141).

Par ailleurs, comme l'a démontré Fischer (2003), la ségrégation résidentielle limite la visibilité des immigrants auprès de la population majoritaire. Ainsi, les Français ne rencontrent pas les Roms dans le cadre de leur environnement quotidien, mais les aperçoivent majoritairement dans des lieux associés aux stéréotypes. Cette distance générée par l'exclusion géographique accentue la distance entre le *nous* et le *eux* puisqu'elle amplifie l'idée que les Roms vivent différemment.

Somme toute, les bidonvilles créent des circonstances propices à la différenciation en reproduisant visuellement la division intergroupe et en concevant des citoyens de moindre importance. Cela facilite la justification du rejet de l'Autre. La ségrégation géographique, particulièrement lorsqu'un bidonville se situe dans un endroit isolé du reste de la population, comme à La Courneuve, fait en sorte que les Roms sont aperçus majoritairement dans des situations où ils exécutent des comportements non acceptés socialement, par exemple lorsqu'ils mendient. Cela accentue les préconçus sur leur compte ainsi que leur rejet. Les répondants ont tous affirmé apercevoir des Roms majoritairement dans la rue ou dans les transports en commun, c'est-à-dire des lieux associés aux préjugés. Or, l'amélioration des conditions de vie des Roms permet de déconstruire certains préjugés et d'améliorer les attitudes à leur égard. Cette évolution

survient notamment lorsque les municipalités mettent en place des politiques pour l'intégration des Roms.

2. Les politiques municipales d'accueil et d'intégration des Roms

Les municipalités jouent un rôle de premier plan en ce qui concerne la gouvernance des Roms en France. Elles sont confrontées directement à la gestion des arrivées et des départs or, elles ne mettent pas en application les mêmes stratégies. Il en va de même pour la mise en œuvre de politiques locales d'accueil et d'intégration. Ces traitements inégaux génèrent des divergences face au niveau d'intégration et de rejet que vivent les Roms d'une commune à l'autre. Ainsi, « les pouvoirs locaux jouent un rôle majeur dans la définition des régimes d'hospitalité publique » (Legros et Vitale 2011, 15). Effectivement, les politiques publiques peuvent permettre aux Roms d'accéder à l'emploi, au logement, de régulariser leur situation administrative et d'avoir accès à d'autres biens essentiels, comme l'eau et le ramassage des ordures. « La politique locale recouvre alors un terrain concret et innovant de résistance et d'action, alternative réelle à la démagogie et à la vacuité qui menacent d'étouffer la vie démocratique » (Vitale 2015, 6). De ces faits, les mesures d'intégration des municipalités se montrent primordiales afin qu'il y ait une amélioration de leurs conditions de vie. Ces améliorations permettent aux Roms de transformer certaines de leurs actions souvent liées à des conditions précaires.

2.1. La déconstruction des préjugés

Les conditions précaires dans lesquelles vivent les Roms engendrent des agissements qui renforcent les préjugés qui leur sont déjà attribués. Effectivement, leur situation d'extrême pauvreté et leur manque de ressources font en sorte qu'ils ont tendance à se regrouper au sein de bidonvilles souvent installés sur des terrains privés ou municipaux. De plus, pour des raisons

culturelles, notamment le fait qu'ils ne parlent pas tous français, et par leur situation de vulnérabilité, il leur est difficile de s'intégrer au sein du marché du travail, tout comme il est difficile pour les enfants d'aller à l'école alors qu'ils n'ont pas de quoi manger et se vêtir convenablement. « Un enfant qui ne sait pas où il va dormir le soir n'arrive évidemment pas à apprendre » (entrevue avec Jean-Baptiste Pascal d'Audaux, ASET 93). Cela crée un contexte de vie dans lequel chaque journée sert à subvenir aux besoins immédiats, comme se nourrir et se loger. De ce contexte, certaines familles très pauvres mettent à contribution leurs enfants afin qu'ils rapportent de l'argent. Legros et Vitale (2011, 5) rajoutent que les Roms doivent posséder un permis de travail remis par les autorités locales afin d'accéder au marché de l'emploi. Or, les procédures étant longues et coûteuses, la majorité se tourne vers les emplois informels comme le travail non déclaré sur les chantiers de construction, la collecte de ferraille et les activités de rue, telles que la mendicité et la musique. Tomovska (2010, 71) renchérit ces explications en affirmant que les situations socio-économiques et au niveau de la santé des Roms contribuent au cercle vicieux de la pauvreté dans lequel ils se trouvent. Leurs conditions de santé participent aux situations de vulnérabilité et d'inégalité en ce qui a trait à leurs habiletés à travailler. Ainsi, les Roms sont exclus du marché du travail et peinent à avoir accès aux services de soins de santé et à l'éducation.

De la sorte, une amélioration des conditions de vie des Roms leur permet de revisiter certains de leurs comportements et en conséquence, de déconstruire les préjugés qui y sont liés. Cela a été observé dans le discours des répondants d'Ivry-sur-Seine où la mairie s'implique activement dans l'intégration des Roms en collaboration avec le collectif de soutien aux Roms (une initiative locale des Ivryens). Mehdi Mokrani, adjoint au maire à la jeunesse et à la politique

sociale et solidaire d'Ivry-sur-Seine, explique la mise en œuvre de politiques d'insertion des Roms par la municipalité:

On a très vite posé la question d'avoir des projets sociaux et des dispositifs d'accompagnement qui puissent se développer. Entre autres, faire en sorte que les Roms d'Ivry soient traités comme les autres habitants, c'est-à-dire qu'ils aient droit aux services publics. Donc, ils ont le droit d'aller au CMS, au centre de santé, dans tout ce type d'institution-là quoi. D'ailleurs, aujourd'hui, il y a quand même vingt-deux familles qui ont été relogées (entrevue avec Mehdi Mokrani, Adjoint au maire à la jeunesse et à la politique sociale et solidaire).

D'autres exemples de mesures mises en place par la municipalité afin d'améliorer les conditions de vie de base des Roms vivant dans le bidonville sur la rue Truillot seront apportés au fil de l'analyse. Ces mesures témoignent de la décision politique prise par les élus locaux de considérer les Roms en tant que citoyens ivryens.

Contrairement à cela, peu d'actions ont été effectuées par la mairie de La Courneuve afin d'améliorer les conditions de vie des Roms vivant dans le bidonville sur la rue Pascal. Plusieurs membres d'associations, notamment Hannah Yous (co-responsable de la Mission bidonvilles de Médecin du Monde en Seine-Saint-Denis), Manon Fillonneau (déléguée générale du Collectif National Droits de l'Homme Romeurope), Hervé Lequeux (photographe pour le reportage « Roms, le peuple des autoroutes »), ainsi que Jean-Baptiste Pascal d'Audaux (médiateur scolaire auprès de populations roms de Seine-Saint-Denis pour l'ASET 93), dénoncent l'inaction de la mairie de La Courneuve à l'égard des populations roms. « La Courneuve ne travaille absolument pas à intégrer les Roms. On s'attendrait à autre chose de la part d'une mairie communiste qui fait plein de choses au niveau de l'intégration de familles du monde entier » (entrevue avec Jean-Baptiste Pascal d'Audaux, ASET 93). La vision de La Courneuve face à l'intégration des Roms est qu'elle ne peut pas la porter à elle seule: l'État doit contribuer sans quoi, il n'est pas possible pour la mairie d'agir. Comme le démontrent les propose de Jean-Luc

Vienne, directeur de cabinet du maire de La Courneuve, cette décision politique de non-intervention est justifiée par l'injustice que ce soit toujours les communes les plus démunies qui doivent gérer les difficultés sociales dont les grandes villes, comme Paris, se débarrassent.

À La Courneuve, le revenu moyen par habitant est l'un des plus bas de l'Ile de France. On est dans une ville qui a plein d'atouts et qui se développe, mais qui est confrontée à des difficultés sociales bien plus importantes que dans d'autres villes. Et il y a cette arrivée de population dans une ville qui est seule et sans aucune aide. On est toujours pris entre l'envie de contribuer à cette intégration et en même temps, cette espèce d'injustice permanente qui est de se dire "mais pourquoi c'est à nous de porter ça?" et "ce n'est pas possible qu'on continue à le porter seul". Donc, très vite, on s'est retrouvé dans une situation où l'expulsion était l'une des seules solutions. Pour nous, très honnêtement, ce n'est pas une solution qui nous convient (entrevue avec Jean-Luc Vienne, Directeur de cabinet du maire de La Courneuve).

En conséquence de cette non-intervention, plusieurs préjugés face aux populations roms semblent perdurer et se consolider par la vision d'actions associées à ceux-ci. Apercevoir un Rom adopter un comportement correspondant à un préjugé confirme l'idée que tous les Roms agissent ainsi. Voici des exemples révélateurs mettant en confrontation différents mécanismes de construction des attitudes envers les Roms lorsque des mesures sont mises en place afin d'améliorer les conditions de vie des Roms et lorsque ce n'est pas le cas.

L'accès à l'eau potable et à des toilettes. Les Roms vivant dans le bidonville sur la rue Pascal à La Courneuve n'ont accès ni à l'eau potable ni à des toilettes. Ils doivent aller chercher l'eau dans les bornes fontaines les plus près et faire leurs besoins par terre, dans un coin du bidonville.

On est toujours pris entre le fait de se dire que d'un côté, il faut un traitement humain et que de l'autre, on est seul face à cela, et est-ce que c'est comme ça que les hommes et les femmes doivent vivre? Est-ce qu'on doit pérenniser les bidonvilles? Vous voyez la question qu'il faut fournir de l'eau, fournir des poubelles, etc., c'est une question complexe parce qu'à partir du moment où vous fournissez de l'eau et des poubelles, vous installez le bidonville. Vous installez les gens dans ce truc-là. Est-ce que c'est ça la solution? (Entrevue avec Jean-Luc Vienne, Directeur de cabinet du maire de La Courneuve).

Comme l'expliquent les propos de Jean-Luc Vienne, ce désengagement municipal se justifie par la crainte que d'aider les Roms les incite à vouloir rester vivre dans le bidonville. Or, cette décision politique ne semble pas tenir en compte que l'intégration des Roms est possible. Elle propose l'idée que les Roms constituent un fardeau et que la situation ne peut s'améliorer. Cette inaction politique maintient les mauvaises conditions de vie des Roms et leur nonaccès aux ressources essentielles, notamment à l'eau. En conséquence, une critique que certains Courneuviens expriment par rapport aux Roms est qu'ils « volent l'eau » et ce, sans même payer d'impôts (Répondant 19C, 20 ans, plombier). Une autre critique est que les Roms sont sales et puent. Ce genre de commentaires se retrouvent au cœur de discours négatifs, parfois même haineux, particulièrement chez des répondants de La Courneuve. Une réponse logique à cette critique serait que des habitants qui n'ont pas de source d'eau mise à leur disposition entretiennent leur hygiène corporelle moins régulièrement. Or, les processus de réflexion de plusieurs répondants se limitent à considérer les résultats et non leurs raisons. C'est le cas des deux commentaires suivants, énoncés par des répondantes ayant des attitudes négatives envers les Roms. Ceux-ci sont en réaction à l'article présenté concernant le syndicat Force Ouvrière qui a demandé des autobus séparés pour les Roms.

« Ah oui! Moi je les ai dans le bus et c'est vrai que l'odeur, wow! » (Répondante 29C, 58 ans, travaille à Pleine Commune Habitat).

« C'est vrai qu'ils ont des odeurs qui sont gênantes. C'est vrai. » (Répondante 1C, 36 ans, agente immobilière).

Il en va de même pour le préjugé qu'ils ont des habitudes non hygiéniques, puisqu'ils font leurs excréments par terre.

Tu as vu la place des Roms comment ils la laissent quand ils partent? Comment ils la laissent la place? Hein? Comment ils la laissent? Sale, pas propre! Ils font caca partout, ils font pipi partout, ils s'en foutent! Ils jettent la nourriture par terre, tout, tout, tout! Ils sont comme ça! (Répondante 9C, 40 ans, au chômage).

Le discours de la répondante 9C démontre que l'attribution de caractéristiques généralisées au groupe rom provient d'une expérience visuelle encourageant la propagation de stéréotypes. Puisque cette répondante n'entretient pas de contact direct avec des Roms, mais vit à proximité du bidonville, ce qui lui donne accès à un répertoire visuel fort, les préjugés perdurent et se consolident.

À Ivry-sur-Seine, la mairie a mis en place plusieurs initiatives d'amélioration des conditions minimales de vie des Roms vivant dans le bidonville situé sur la rue Truillot, notamment l'accès à l'eau potable et à des toilettes sèches. En conséquence, contrairement à La Courneuve, aucune critique par rapport au vol d'eau ou au fait que les Roms font leurs besoins par terre n'a été mentionnée.

Il y a des points d'eau et des toilettes dans le bidonville prises en charge par la municipalité. Au départ, on a utilisé des toilettes chimiques parce qu'il n'y avait pas d'expertise de l'administration sur la façon de faire dans un bidonville. On s'est rendu compte que ce n'était pas adapté, alors l'administration a réfléchi. On s'est rendu compte que les toilettes sèches étaient le meilleur système, parce qu'ils ont pu s'approprier les choses: ils ont pu devenir ceux qui entretiennent leurs propres toilettes. Donc ça l'a mieux marché (entrevue avec Mehdi Mokrani, Adjoint au maire à la jeunesse et à la politique sociale et solidaire).

Scolarisation des enfants. Un préjugé populaire concernant les Roms est celui que les parents ne veulent pas scolariser leurs enfants (Collectif National des Droits de l'Homme Romeurope 2013). Ce préjugé est plus présent dans les discours des répondants courneuviens que dans ceux des répondants ivryens. Des répondants justifient ce préjugé puisque qu'ils croient qu'aucun enfant rom à La Courneuve ne va à l'école. « Non, aucun enfant rom ne va à l'école » (Répondant 25C, 43 ans, transporteur). Cela génère des frustrations chez certains : « Il faudrait les forcer à amener leurs enfants à l'école » (Répondant 26C, 30 ans, travaille dans le domaine de la sûreté à l'aéroport), et des incompréhensions chez d'autres : « Je ne comprends pas: pourquoi font-ils des enfants lorsqu'ils sont dans une situation difficile comme ça? Ils n'ont pas

les moyens nécessaires pour les éduquer et les amener à l'école, alors au final, l'enfant mendie comme tous les autres » (Répondante 6C, 24 ans, étudiante). Bien que la scolarisation de ces enfants constitue un défi en raison d'un manque de ressources, des efforts ont été menés par des associations, notamment l'ASET 93. Aucun répondant n'a mentionné être au courant de cela.

Lors des entretiens semi-dirigés, les adjoints au maire de La Courneuve ont affirmé que peu d'enfants roms étaient scolarisés en raison de la complexité de la situation des écoles à La Courneuve et parce que c'est n'est pas une préoccupation chez les familles roms.

On a fait le choix de scolariser, de laissez-faire les associations qui font de l'école sur place, etc. Mais on ne peut pas non plus aller là-bas et leur dire 'allez venez, venez'... Parce que c'est là que ça devient complexe pour nous: on a des écoles qui sont pleines. Mais pour être honnête, il n'y a pas beaucoup d'enfants qui sont scolarisés qui viennent des bidonvilles. D'abord, parce qu'ils bougent beaucoup. Ensuite, parce que j'imagine que ce n'est pas la préoccupation première des familles (entrevue avec Jean-Luc Vienne, Directeur de cabinet du maire de La Courneuve).

Jean-Baptiste Pascal D'Audaux rajoute que l'ASET 93 a tenté de scolariser les enfants vivant dans le bidonville de La Courneuve. Or, le processus n'a pas été facile en raison du manque de ressources, de bénévoles et des conditions des écoles à La Courneuve. Ainsi, seulement une quinzaine d'enfants vont à l'école, mais pas nécessairement tous les jours ni durant toute la journée.

À La Courneuve, l'éducation est très compliquée pour les Roms. Le projet des camions-écoles de l'ASET n'a pas marché parce qu'à La Courneuve, plus qu'ailleurs, il manque d'écoles, d'enseignants et il manque surtout des classes d'accueil pour les enfants qui ne parlent pas français. Donc si tu mets un enfant de huit ou neuf ans, qui n'a jamais été à l'école de sa vie, qui n'a jamais tenu un stylo, dans une classe d'enfants de huit ou neuf ans qui savent lire et qui savent écrire, forcément que ça ne marche pas. Et l'enseignant a déjà vingt-quatre gamins avec des niveaux vachement différents, il n'a pas le temps de s'occuper de lui... (entrevue avec Jean-Baptiste Pascal d'Audaux, l'ASET 93).

Ainsi, puisque la scolarisation des enfants roms à La Courneuve est un enjeu compliqué et que peu d'informations sont diffusées sur le sujet auprès des Courneuviens, le préjugé selon lequel les Roms ne veulent pas éduquer leurs enfants demeure. Effectivement, les gens simplifient la réalité en généralisant des parcelles d'informations – notamment celle que plusieurs enfants

roms ne vont pas à l'école à La Courneuve – à tous les Roms. De plus, en raison du fait que certains enfants roms ne vont pas à l'école ou n'y vont pas chaque jour, ils sont souvent aperçus dans les rues de La Courneuve durant la journée. Cela contribue aux critiques que les Roms utilisent leurs enfants pour faire la manche au lieu de les envoyer à l'école. Cela engendre des malaises et de la frustration chez certains répondants. Voici quelques exemples: « Les enfants sont là le matin, quand les autres sont à l'école. Amener mes enfants au magasin, quand les autres sont à l'école! » (Répondant 11C, 55 ans, vigile à l'épicerie).

Je ressens un peu de pitié par rapport à la façon dont ils sont logés... mais d'un autre côté, ils mettent des ordures partout, ils ne sont pas très corrects, ils font la mendicité quand je passe... Et les enfants: ils envoient les enfants pour mendier! Donc, quand je passe c'est assez gênant! Ça crée un problème. Quand je rentre du travail, je suis obligée de dire non, non, non, et c'est un peu embêtant (Répondante 1C, 36 ans, agente immobilière).

Le souci, c'est leur façon de faire. Je les ai vu faire : ils ont des béquilles, ils boitent, mais pour prendre les transports en commun, ils courent après le bus, la béquille sous le bras! Ça ne se fait pas! Ils se servent de tout! Ils se servent des enfants pour faire la manche et des chiens pour que les gens donnent. Et nous, on fait une généralité de ce qu'on ne connaît pas alors... (Répondante 28C, 57 ans, travaille à Pleine Commune Habitat).

Contrairement à cela, tous les enfants roms sont scolarisés à Ivry-sur-Seine. La mairie a mis au clair avec les familles roms que si elles désiraient rester dans la commune, elles devaient scolariser leurs enfants. Comme expliqué par Mehdi Mokrani, les membres de la municipalité se sont assurés du bon déroulement de la scolarisation des enfants roms à l'aide de bénévoles. Les démarches entreprises en ce sens ont été expliquées à la population dans le bulletin municipal de nouvelles. Ainsi, la majorité des répondants ivryens étaient au courant que les enfants roms vont à l'école.

Voici ce qui s'est passé à Ivry-sur-Seine. La première année de scolarisation a été différente des suivantes: il y a des enfants qui y sont allés que le matin ou l'après-midi ou qu'une partie de l'année et qui ont eu du mal à s'insérer dans les dispositifs. Après, il y a l'expertise des enseignants qui s'est développée. Aussi, on a eu l'ouverture de classes particulières qui permettent d'intégrer des non-francophones. Du coup, il y a eu un autre rapport qui s'est développé entre l'école et les jeunes enfants du campement. Au bout du compte, la scolarisation est maintenant pleine et entière et on refuserait qu'ils aillent à l'école que la moitié du temps. Chaque enfant scolarisé est suivi par ce qu'on appelle un parrain qui

s'occupe de faire le point semaine après semaine avec la famille et l'enseignant pour vérifier que tout va bien. Cela inclut des questions bêtes, mais importantes: qu'ils aient des vêtements suffisants pour aller à l'école, qu'ils aient le niveau d'hygiène nécessaire qui leur soit donné - parce qu'ils vivent quand même dans des conditions où ils ne prennent pas des douches tous les jours -. Mais, très naturellement, les familles ont réussi à le produire par elles-mêmes. Il n'y a plus besoin d'intervention extérieure (entrevue avec Mehdi Mokrani, Adjoint au maire à la jeunesse et à la politique sociale et solidaire).

Selon Mehdi Mokrani, la scolarisation des enfants roms a permis de déconstruire le préjugé selon lequel ils ne sont pas intégrables.

Les enseignants qui ont travaillé sur la question de l'éducation des enfants roms ont salué le fait qu'il n'y a pas de différences existantes ni sur la capacité à apprendre ni même sur la capacité à s'intégrer à tous les dispositifs collectifs. C'était la crainte d'un certain nombre de parents du quartier qui pensaient que les enfants n'étaient pas intégrables (entrevue avec Mehdi Mokrani, Adjoint au maire à la jeunesse et à la politique sociale et solidaire).

Cela se manifeste dans les discours des répondants d'Ivry-sur-Seine. Effectivement, le contact visuel d'un enfant rom qui se rend à l'école permet de déconstruire l'idée qu'il ne veut ou ne peut pas être scolarisé. Certains répondants ont affirmé que les Roms font des efforts d'intégration ou désirent s'intégrer puisque les parents scolarisent leurs enfants :

- *Pensez-vous que les Roms sont intégrés au sein d'Ivry-sur-Seine?*
- « À Ivry, il y avait des petits qui avaient des sacs à dos, qui allaient au collège » (Répondant 211, 29 ans, chauffeur-livreur).

Par ailleurs, Sacha Kleinberg, membre du collectif de soutien aux Roumains d'Ivry-sur-Seine, rajoute que la scolarisation des enfants roms permet non seulement de les intégrer, mais d'intégrer leurs parents. Il explique que les parents apprennent le français par le biais des enfants qui racontent à la maison ce qu'ils ont appris à l'école. C'est le même processus qui s'est passé lorsque lui-même, étant enfant de parents polonais, apprenait le français à ses parents en revenant de l'école.

L'enfant qui parle français, c'est le début: le français rentre dans la maison, c'est un mécanisme d'insertion que l'on connaît bien. J'en suis une preuve: je suis un enfant d'immigrés qui a fait rentrer le français chez moi à une époque très lointaine. C'est aussi comme ça que l'insertion des adultes commence: c'est leur éducation par les enfants (entrevue avec Sacha Kleinberg, membre du collectif de soutien aux Roumains d'Ivry-sur-Seine).

De plus, le stéréotype des enfants roms qui font du grabuge et dont les parents se servent pour faire la manche s'estompe. Cela s'explique notamment puisque personne ne les voit « trainer dans les rues » d'Ivry-sur-Seine durant les jours scolaires. Sacha Kleinberg rajoute que la scolarisation des enfants roms ainsi que la présence de bénévoles dans le bidonville ont permis de freiner la petite délinquance, l'exploitation d'enfants démunis ou encore l'installation de réseaux mafieux.

Je pense que le fait que le collectif de soutien ait autant accompagné les Roms pendant toutes ces années a freiné pas mal de choses dans le domaine de la petite délinquance et du vol. Déjà le fait que 80 enfants de tous les âges aillent à l'école jusqu'au lycée, cela veut dire qu'ils ne sont pas dans la rue et qu'ils ne sont pas exploitables par des gens. Évidemment, je ne dis pas qu'il n'y a pas eu des vols, bien sûr qu'il y en a eu. Et je ne veux pas dire que la mafia n'a pas essayé de s'installer dans le bidonville: il y a eu quelques essais, mais elle ne s'est pas installée (entrevue avec Sacha Kleinberg, membre du collectif de soutien aux Roumains d'Ivry-sur-Seine).

Ainsi, le fait que la municipalité ait mis en œuvre des politiques d'aide aux Roms affecte certains préjugés et critiques que le groupe majoritaire conçoit à propos des Roms. De plus, la pauvreté est un facteur favorisant la délinquance, or, la présence de bénévoles ainsi que l'aide aux populations démunies diminuent les risques que ces individus se tournent vers la criminalité afin de subvenir à leurs besoins. Les exemples mentionnés démontrent que la construction des attitudes envers les groupes minoritaires résulte, entre autres, d'une première impression face à l'image que projettent ces populations. Celle-ci se généralise sans vérification des faits ou considération des facteurs qui l'entretiennent.

Environnement d'acceptation et de mobilisation. Les impacts de l'effet halo, c'est-à-dire l'interprétation et la perception sélective d'informations confirmant une première impression, se retrouvent dans les discours des répondants au sein des deux communes. Cependant, le fait que la municipalité et certains membres de la population d'Ivry-sur-Seine offrent un soutien aux Roms afin de les diriger vers un processus d'intégration engendre une modification de la

considération de ces derniers. D'abord, un environnement où le discours politique municipale est axé sur l'acceptation des Roms encourage la mobilisation des citoyens. Selon Julie Heslouin, coordonnatrice du Programme Discriminations d'Amnesty International France, cette mobilisation crée un effet boule-de-neige où les citoyens, ainsi que certaines associations, risquent d'être plus motivés à s'impliquer.

On a décidé de travailler dans le bidonville d'Ivry-sur-Seine parce qu'on a été sollicité par le collectif de soutien aux Roms qui est un collectif hyper dynamique, inépuisable et d'une générosité incroyable. Donc, on a essayé de faire un peu de communication sur ce terrain-là qui est assez exemplaire, parce qu'il y a beaucoup d'enfants scolarisés et une forte mobilisation de la municipalité et du département (entrevue avec Julie Heslouin, Amnistie internationale).

Selon elle, le fait que la mairie encourage le collectif de soutien dans ses démarches et que le collectif mobilise ensuite la population explique le développement d'une logique d'ouverture face à ce groupe minoritaire qui se manifeste à Ivry-sur-Seine.

Contrairement à cela, l'isolement du bidonville rom par rapport au reste de la population ainsi que le manque de volonté de la municipalité d'intégrer les Roms à La Courneuve sont des exemples de facteurs qui n'encouragent pas la mobilisation des citoyens.

Parfois, il n'y a pas de collectif de soutien parce que le bidonville est vraiment en périphérie de la ville, il est très caché et les familles sont peu visibles. Il y a des bidonvilles qui passent un peu plus inaperçus et il suffit qu'il n'y ait pas de militants d'associations dans les alentours pour qu'il n'y ait pas de collectif. Les collectifs se créent à l'initiative de militants qui sont sur place.

À La Courneuve s'il n'y a pas de volonté politique et s'il n'y a pas de collectif de soutien, ça [l'intégration des Roms] ne peut pas marcher. Effectivement, je crois que la première chose c'est la création d'un collectif par des habitants de la commune. Et puis, ils font un petit peu de lobbying auprès de la municipalité et ça fait effet boule-de-neige. Évidemment, si on a un maire qui est totalement opposé à la présence de Roms sur sa commune et qui a essentiellement des visés électoraux, ça ne marchera pas (entrevue avec Julie Heslouin, Amnistie Internationale).

Ainsi, bien que les associations et les groupes de soutien aux Roms jouent un rôle important en ce qui concerne l'intégration des Roms, le soutien de la municipalité se montre essentiel afin que les initiatives des associations fonctionnent. De plus, des élus qui contribuent à informer la

population sur les conditions des Roms et qui soutiennent les actions locales peuvent encourager une meilleure mobilisation citoyenne.

3. Les contacts intergroupes à Ivry-sur-Seine

Comme démontré, les normes institutionnelles locales structurent la forme de contact que l'on retrouve au sein d'une société, et par le fait même, les effets de ce contact. « Situations are embedded in social institutions and societies » (Pettigrew 1998, 78). Effectivement, certains contextes locaux peuvent limiter les contacts ou les encourager, tout comme les rendre optimaux ou les priver des conditions nécessaires d'Allport (Pettigrew 1998). Par exemple, certaines normes sociétales de discrimination peuvent empêcher la formation de contacts intergroupes. Par ailleurs, selon la théorie de l'identité sociale, les individus ont tendance à se regrouper sur la base de certains traits communs. Ainsi, une façon de favoriser les contacts intergroupes est de promouvoir une identité commune permettant un sentiment d'appartenance (Côté 2013, 4). Selon Mehdi Mokrani et Bozena Wojciechowski, c'est ce que la mairie d'Ivry-sur-Seine a entrepris de faire en scolarisant les enfants, en offrant des solutions de relogement, en organisant des festivités où tout le monde est encouragé à se mélanger ou encore, en accompagnant des Roms dans leur recherche d'emploi. L'objectif de ces actions est de créer des citoyens ivryens au même titre que les autres. Cela explique que les contacts commencent à se développer davantage à Ivry-sur-Seine qu'à La Courneuve. Comme démontré à l'aide de l'exemple de la scolarisation des enfants roms, une mairie qui s'assure de l'accessibilité aux services publics pour tous permet d'augmenter les chances d'établissement de contacts intergroupes.

Par ailleurs, les adjoints au maire d'Ivry-sur-Seine ainsi que des membres d'associations interrogés lors des entrevues semi-dirigées sont convaincus que dans les communes où les Roms sont mieux acceptés et intégrés, ils développent une meilleure relation avec le territoire et ses

citoyens. Cela crée un incitatif pour les Roms à respecter le territoire et pour les citoyens à favoriser la communication intergroupe.

La plupart des Roms ont construit un rapport avec le territoire très important, surtout par la scolarisation des enfants. L'acquisition de la capacité de pouvoir mieux discuter en français permet d'avoir une relation différente avec l'extérieur. Pour donner quelques exemples d'intégration, tous les services municipaux sont accessibles. Donc une bonne partie des enfants sont partis en colonie de vacances grâce à la pratique de la caution familiale – je dirais une centaine lors des trois/quatre dernière années -, ce qui a permis d'étendre leur réseau et leur capacité d'avoir des liens avec les jeunes. Ce qui a beaucoup joué dans l'intégration c'est aussi la lutte qui a été menée par le collectif de soutien. Il a fait connaître à la population la situation des Roms en Roumanie et la situation historique. Comme il y a quand même certains habitants qui réclament l'expulsion depuis longtemps, l'idée est de les amener à revendiquer autre chose que l'expulsion, comme des projets sociaux (entrevue avec Mehdi Mokrani, Adjoint au maire à la jeunesse et à la politique sociale et solidaire).

Ensuite, les entrevues démontrent que puisque les Roms ont accès et sont encouragés à utiliser les services municipaux, les citoyens d'Ivry-sur-Seine les rencontrent dans des lieux non associés aux stéréotypes, comme dans la cour d'école, contrairement aux alentours des métros où ils sont reconnus pour mendier et voler les passants. Une image des Roms en tant qu'individus normaux qui font leur épicerie comme tout le monde ou qui attendent en ligne pour acheter leur pain dans la boulangerie du coin peut alors se construire tranquillement aux dépens d'autres préjugés. De plus, la scolarisation de tous les enfants du bidonville a favorisé les contacts intergroupes et a valorisé l'idée selon laquelle les Roms peuvent et veulent s'intégrer. Ainsi, la proximité intergroupe dans le cadre de situations de la vie quotidienne permet un nouveau regard menant à une considération plus positive de l'Autre.

On les croise tous les jours: dans la rue, au supermarché, à la boulangerie, dans les files d'attente... Ça ne me fait rien du tout. On a pris l'habitude! Je n'ai pas eu l'occasion de me faire des amis roms. Mais des petits jeunes qui traînent et quelques anciens qu'on reconnaît, qu'on côtoie à force qu'ils passent par là. On se dit bonjour, juste le respect (Répondant 21I, 29 ans, chauffeur-livreur).

Je les ai vus à la fête de l'école. Ils étaient tout à fait... normaux! (Répondant 17I, 43 ans, ingénieur).

J'ai l'impression qu'ils s'intègrent de plus en plus. Déjà, on les voit dans les supermarchés; avant on ne les voyait pas du tout dans les supermarchés, avant ils étaient uniquement dans

la rue et là ils sortent en petite bande avec leur petite famille. Comme des gens normaux quoi (Répondante 8I, 25 ans, aide-soignante chez les personnes âgées).

Philippe Goossens, responsable du sujet rom à la Ligue des Droits de l'Homme, rajoute à ces explications que lorsque l'on retrouve une action publique locale permettant d'améliorer les conditions de vie des Roms, la marginalisation de ces populations semble diminuer. Cela constitue un premier pas vers l'insertion.

À Marseille par exemple, où les autorités essaient maintenant de 'mieux gérer les situations', on voit que les tensions avec les populations locales se réduisent. C'est normal que lorsque vous vous occupez de nettoyer un bidonville, de ramasser des immondices, de donner l'accès à l'eau, etc., que la population le supporte mieux (entrevue avec Philippe Goossens, Ligue des Droits de l'Homme).

Ainsi, l'idée de développer une amitié avec un Rom s'est montrée possible uniquement dans les discours recueillis chez les répondants ivryens. « Mon fils est au collège et on les voit presque tout le temps. Ils sont même avec mes enfants dans la classe. [...] Ça ne me dérangerait pas d'être amie avec un Rom. Si j'en trouve un qui passe avec mes affinités. Oui, parce que j'ai des amis africains, maliens, français, italiens... pourquoi pas Roms? » (Répondante 13I, 45 ans, stomatologue).

Puis, certaines initiatives municipales, notamment l'organisation de festivités municipales où tous les citoyens sont invités, génèrent des contacts intergroupes. Ces activités permettent aux citoyens d'Ivry-sur-Seine d'avoir des contacts avec les Roms et de les croiser dans des contextes qui se veulent agréables. Comme expliqué par Bozena Wojciechowski, les gens se sont adaptés à la présence des Roms et habitués à cohabiter avec eux. À force d'initier des contacts intergroupes, la barrière qui les séparait initialement s'abaisse.

Un exemple est la fête organisée par le collectif de soutien dans le bidonville: il y a vraiment eu un monde fou! Cette fête a super bien marché! Un deuxième exemple, c'est la fête de la ville en juin où toutes les associations ont des stands, dont le collectif de soutien aux familles roms. La première année, les familles roms étaient peu présentes. La deuxième année, les familles tenaient le stand; elles s'étaient approprié l'espace. La troisième année, elles étaient utilisatrices de la fête, elles étaient citoyennes! Elles tenaient le stand et elles allaient

chercher leurs merguez ici, elles allaient visiter là, etc. Pour ce qui est de la relation entre les familles roms et les autres Ivriens, la première année, il y avait une sorte de défiance. Ce qui explique peut-être pourquoi elles ne restaient pas. La deuxième année, les gens se regardaient... Et la troisième année, c'était vraiment tous des Ivriens ensemble. On le doit beaucoup à l'action du collectif. On a bien sûr soutenu toutes leurs initiatives et on en parle! Je pense qu'il y a un article par mois sur cette question dans le journal municipal (entrevue avec Bozena Wojciechowski, Adjointe au maire à la lutte contre toutes les discriminations, à l'habitat, à la démocratie et conseillère communautaire).

Ensuite, comme expliqué précédemment par Mehdi Mokrani, des explications concernant la situation précaire des Roms ont été données aux citoyens par la mairie et le collectif de soutien aux Roms. Selon Julie Heslouin, le fait qu'un maire explique à ses citoyens la situation des Roms et la nécessité de leur laisser une chance de s'insérer au sein de la commune peut faire en sorte de sensibiliser la population, de favoriser les échanges et la confiance intergroupe. Elle donne l'exemple des communes d'Hellemmes et de Gardanne où l'intégration des Roms s'est bien déroulée grâce aux maires qui ont mis à la disposition des Roms certaines installations comme des caravanes et des terrains, des logements en centre-ville, ainsi que des points d'eau. Bien que les citoyens des deux communes étaient réticents au départ, ils ont fini par accepter la présence des Roms suite à de nombreuses discussions et discours de la part des maires sur la nécessité de les accepter. Aujourd'hui, la mixité au sein de ces communes se déroule bien et cela est en voie de se produire à Ivry-sur-Seine: « Le terrain à Ivry est un peu exemplaire: il y a beaucoup d'enfants scolarisés, une forte mobilisation de la municipalité et du département, etc. » (entrevue avec Julie Heslouin, Amnistie internationale). À cet effet, la municipalité d'Ivry-sur-Seine a fait un travail d'information sur la situation des Roms auprès de la population, notamment dans le journal municipal. Selon Sacha Kleinberg, le fait qu'il y ait ce genre d'interventions politiques a forcément un impact sur l'opinion publique. Par ailleurs, informer la population concernant différentes problématiques touchant les Roms est également un objectif du collectif de soutien aux Roumains. Par exemple, Sacha Kleinberg a tenté d'expliquer

aux habitants des logements limitrophes au bidonville que la solution pour faire cesser les désagréments engendrés par la présence des Roms est de les sortir de leur situation de précarité.

Tous les gens qui vivent autour du bidonville sont aussi des victimes. Alors c'était ça mon discours: "vous êtes victimes, mais ce n'est pas eux qui sont la cause, c'est ceux qui les laisse dans cette situation qui sont la cause. Donc, c'est à eux qu'il faut s'adresser". Ce discours est un peu raide, mais j'étais là pour donner aux gens des positions de principes. À la fin de mon discours idéologique, je rajoutais: "vous savez, les gens lorsqu'ils vivent dans des habitations, comme par hasard, ils ne produisent plus de fumées toxiques et ils ne fouillent plus dans les poubelles. Ce n'est pas génétique que de fouiller dans les poubelles pour vivre. On le fait parce qu'on ne peut pas faire autrement" (entrevue avec Sacha Kleinberg, membre du collectif de soutien aux Roumains d'Ivry-sur-Seine).

Finalement, toutes ces initiatives municipales ont favorisé une meilleure communication intergroupe, notamment afin de résoudre des différends. La communication est grandement encouragée par la mairie. Lorsque des conflits se règlent, cela entraîne une constatation des efforts qu'effectuent les Roms. Les commentaires des répondants 9I et 22I, deux individus ayant des attitudes positives envers les Roms, mais n'ayant pas de contact direct avec eux, en témoignent :

Les Roms créent peut-être des problèmes dans d'autres villes, mais à Ivry, pas trop, non. Les gens sont assez tolérants mine de rien. Et les Roms qui sont ici sont assez respectueux aussi. Au début, il y avait des problèmes avec les poubelles parce que quand ils les faisaient, ils laissaient tout dans le bazar, etc. Mais depuis, ils les re-rangent après avoir cherché dedans. Du coup, ça ne pose plus aucun problème (Répondante 9I, 25 ans, aide-soignante chez les personnes âgées).

- *Comment percevez-vous les relations de voisinage entre les Roms et les non-Roms?*
- Dans l'ensemble, ça se passe bien. Après, il y a eu quelques désagréments... Ils font les poubelles, clairement, donc souvent, c'est laissé en vrac et ça ne donne pas forcément une image très propre quoi. Donc, il y a eu des efforts qui ont été faits pour, entre guillemets, les éduquer, etc. Bon, c'est loin d'être parfait, mais ça avance doucement (Répondant 22I, 57 ans, chef d'entreprise).

Il en va de même lorsqu'une initiative favorisant l'intégration des Roms fonctionne. Ce succès est souligné par les citoyens ivryens et encourage la continuité de l'intégration. Une initiative qui fonctionne se répand de bouche à oreille et fait la promotion d'une représentation positive des Roms.

- Selon vous, est-ce qu'il y a une amélioration dans l'intégration des Roms à Ivry-sur-Seine?
- Oui. J'ai ma belle-fille qui est institutrice dans une classe pour enfants qui ne savent pas parler français et dans sa classe, il y a des Roms et ils sont bons à l'école. Donc voilà, je pense que l'intégration va se faire aussi par les enfants. Ce sont des problèmes de générations donc... (Répondant 22I, 57 ans, chef d'entreprise).

Le tableau suivant présente une synthèse des mécanismes de déconstruction des préjugés qui s'opèrent chez certains individus d'Ivry-sur-Seine en réaction aux politiques locales d'accueil et d'intégration pour les Roms. Il démontre que ces préjugés perdurent à La Courneuve puisque ces actions n'ont pas été effectuées par les pouvoirs locaux.

Déconstruction de préjugés selon les politiques municipales pour l'intégration des Roms

Image véhiculée	La Courneuve	Ivry-sur-Seine	Actions municipales permettant de déconstruire une image négative
Vol d'eau potable	✓	X	Accès à l'eau potable
Malpropreté	✓	X	Installation de toilettes sèches
Exploitation des enfants dans la mendicité	✓	X	Scolarisation des enfants obligatoire
Ne désirent pas s'intégrer	✓	X	Accès aux services municipaux

3.1. Une vision constante de la pauvreté

Bien que la municipalité d'Ivry-sur-Seine ait mis en place différents projets afin de faciliter l'intégration des Roms, il n'en demeure pas moins que ces derniers vivent regroupés en situation de ségrégation résidentielle au sein d'un bidonville. Contrairement à celui se trouvant à La Courneuve, le bidonville rom situé sur la rue Truillot à Ivry-sur-Seine se trouve tout près du centre-ville, d'écoles, d'appartements et de bureaux. Cette localisation fait en sorte que la pauvreté que vivent les Roms est exposée jour après jour aux membres du groupe majoritaire

qui passent devant ou qui vivent à proximité. Or, une telle vision est difficile à endurer au quotidien. Jean-Baptiste Pascal d'Audaux, médiateur scolaire auprès de populations roms de Seine-Saint-Denis pour l'ASET 93, explique cette situation difficile qui engendre des mécontentements et des préjugés chez certains:

Je pense que le fait d'habiter à côté d'un bidonville comporte des désagréments; surtout les déchets. Et j'avoue que visuellement, ce n'est pas très sympa de voir la pauvreté en bas de chez soi constamment. Ça demande un effort intellectuel d'essayer de se poser la question et de comprendre pourquoi les gens habitent dans des bidonvilles. À partir de là, on peut faire l'effort d'aller voir les gens et d'ainsi perdre nos aprioris négatifs. Mais je pense que la majorité des gens ne s'intéressent pas forcément à la question, et donc ne sont pas à l'abri des préjugés (entrevue avec Jean-Baptiste Pascal d'Audaux, ASET93).

Ensuite, dans son explication des relations de voisinage entre les Roms et les non-Roms, Bozena Wojciechowski, adjointe au maire à la lutte contre toutes les discriminations, à l'habitat, à la démocratie et conseillère communautaire, explique que, pour certains individus ayant eux-mêmes réussi à se sortir de la misère, la vision d'une telle pauvreté au quotidien se montre trop difficile émotionnellement et moralement. Celle-ci a même entraîné chez certains une crainte de retomber dans la pauvreté. Cela témoigne de l'inquiétude qu'entretiennent des individus de voir leurs conditions économiques ou celles de la société se détériorer, particulièrement chez ceux plus vulnérables économiquement. Cela génère des sentiments d'hostilité qui masquent des inquiétudes économiques. Une hypothèse complémentaire à celle de la compétition intergroupe est celle qu'un individu qui change de classe sociale après avoir vécu une situation de pauvreté a tendance à vivre de la honte face à ses anciennes conditions de vie. Cette honte peut agir en tant que mur limitant la compassion face à autrui vivant dans la misère. « La honte est en ce sens une manifestation de la logique de la différenciation sociale et des enjeux de domination qui régissent les rapports sociaux » (de Gaulejac 1989, 129). Celle-ci se crée dans le rapport avec autrui et détermine le comportement de l'individu qui la ressent. Ce dernier

tentera d'éviter toute situation qui pourrait le confronter à nouveau avec celle d'infériorité et de dévalorisation dont il a été l'objet. Ainsi, l'individu se désolidarise afin de démontrer qu'il est différent, qu'il est mieux que les autres (de Gaulejac 1989).

Contrairement à cette réaction, selon la théorie de l'identité sociale, certains individus qui ont également un passé difficile perçoivent qu'ils appartiennent à un même groupe partageant une histoire similaire. Ils considèrent ainsi qu'ils ont le devoir d'être solidaires avec autrui. Le sentiment d'appartenance qu'ils construisent face aux individus démunis favorise l'entraide. Cela explique les propos de Bozena Wojciechowski présentés ici-bas sur la solidarité des gens au passé difficile envers les Roms.

Par ailleurs, comme il a été démontré dans la revue de la littérature sur la théorie du changement politisé, la croyance que l'arrivée d'immigrants génère des nuisances dans le quartier, comme l'apparition de déchets, mène à une perception de menace face aux immigrants. Or, il faut souligner que la situation d'extrême précarité dans laquelle vivent les Roms entraîne parfois de réelles nuisances au voisinage, notamment l'arrivée de rats, la présence de déchets humains, de fumées ou d'odeurs ou encore le retour de certaines pathologies urbaines, comme la rougeole ou la tuberculose (Corbeil 2015; Legros 2014). Ces nuisances sont particulièrement ressenties chez les individus résidants à proximité des bidonvilles roms. Comme le mentionne Bozena Wojciechowski, certains voisins du bidonville se plaignent des odeurs qui en émanent. Le confort de ces individus étant remis en question, cela crée des situations où l'acceptation de l'Autre devient difficile.

Les propos de Bozena Wojciechowski expliquent les différents mécanismes présentés ci-haut. Ils confirment certains commentaires entendus lors des entrevues semi-dirigées :

- *Comment sont les relations de voisinage entre les Roms et les non-Roms au sein d'Ivry-sur-Seine?*

- Ça dépend des périodes, parce qu'il y a eu des moments plus difficiles... Mais, je trouve qu'à Ivry on a quand même une ville où les citoyens savent ce qu'est la solidarité... On a plus de 300 associations, beaucoup de gens qui sont issus des milieux populaires, des gens qui ont galéré, des gens qui ont vécu en bidonville il y a 50-60 ans... Ça laisse une trace et je pense que ça a permis de ne pas avoir trop de réactions de haine, de rejet et de discrimination à Ivry.

Après, on a quand même eu beaucoup de réactions violentes. En face du bidonville on a une copropriété, mais les propriétaires sont plutôt pauvres. Je pense que ce sont des gens qui ont un peu galéré toute leur vie et qui ont économisé toute leur vie pour devenir propriétaires, donc le fait d'avoir une telle proximité avec un bidonville, c'est trop violent pour eux.

Il y avait d'autres personnes chez qui je ressentais que c'était plutôt des réactions de peur: la peur de retomber dans cette misère. Et puis, il y a des gens chez qui, objectivement, la proximité... et bien voilà... Au début il n'y avait pas de toilettes dans le bidonville, donc une partie des habitants faisaient leurs besoins derrière des buissons... c'est comme s'ils étaient chez eux. Il y avait toute une série de nuisances qui est réelle et on a essayé d'y travailler, mais après, je ne pouvais pas blâmer les voisins qui ne sont pas contents de vivre des nuisances qui sont réelles (entrevue avec Bozena Wojciechowski, Adjointe au maire à la lutte contre toutes les discriminations, à l'habitat, à la démocratie et conseillère communautaire).

Ainsi, la vision de la pauvreté des Roms crée un malaise chez certains. « La vision de la pauvreté est une épreuve pour les citadins ordinaires. La remarque vaut pour les habitats précaires, comme pour les activités de rue, en particulier la mendicité avec enfants, qui est condamnée avec force » (Legros et Vitale 2011, 8). Ce malaise se retrouve également chez les répondants ayant des attitudes positives envers les Roms :

- *Qu'est-ce que vous pensez du campement rom au sein d'Ivry-sur-Seine?*
- C'est compliqué... Dans les faits, c'est très compliqué à gérer. Mes parents habitent à côté du campement et c'est là que j'ai grandi. Ce n'est pas évident. D'un côté, il y a le côté humaniste, les idées, l'accueil, aider les gens... Mais dans les faits, dans le quotidien, c'était vraiment difficile d'habiter à côté. Il y a une vraie dégradation du quartier et pour moi, un camp comme ça, ce n'est pas une solution au problème (Répondant 15I, 40 ans, réalisateur dans l'audiovisuel).

De plus, vivre à proximité d'une population en situation de précarité entraîne des situations où les gens sont parfois portés à prendre des mesures drastiques face à certains malaises auxquels ils ne sont pas habitués d'être confrontés. Le comportement des Roms, plus que leur pauvreté,

est souvent considéré comme étant problématique. Par ailleurs, la catégorisation d'individus jugés déviant au sein d'un groupe entraîne leur exclusion et des inquiétudes face à cette différence. Le désir de rompre les liens sociaux avec ces individus peut se manifester chez certains. C'est le cas de la répondante 3I qui éprouvait un profond malaise à ce que son fils soit en contact avec des Roms à l'école. « J'ai mis mes enfants dans le privé à cause des Roms. Il y avait des Roms dans leur classe et puis, deux secondes après, on les voyait faire la manche et mon fils me disait "maman, il est dans ma classe"...» (Répondante 3I, 34 ans, mère au foyer). Ses actions témoignent du rejet qu'elle porte aux Roms et de sa vision qu'ils constituent une classe indésirable de la société.

Ainsi, la ségrégation résidentielle crée un espace de division pauvres-riches où une image de la pauvreté à son extrême est projetée au reste de la population. Cette vision constitue souvent une épreuve difficile à voir et endurer tous les jours pour les autres habitants résidant ou travaillant à proximité. Cela s'amplifie chez les citoyens plus démunis ou inquiets financièrement dont le sentiment de compétition sociale est plus fort. De plus, l'établissement d'un bidonville peut générer une certaine dégradation du quartier, notamment par l'arrivée des rats, ce qui gêne certains habitants et accentue leur désir que les Roms quittent la commune.

4. Le phénomène de la compétition intergroupe

La présence d'un bidonville rom au sein d'une commune entraîne différentes réactions chez les individus notamment en fonction de leurs expériences passées et de leur situation économique. Il en va de même en ce qui concerne les réactions face à la mise en place de politiques locales d'intégration des Roms. Effectivement, bien que l'implication des municipalités pour l'intégration des Roms engendre différents mécanismes de transformation des attitudes, de re-conception de l'Autre et d'ouverture face au groupe minoritaire, elle peut

également produire un sentiment de jalousie ou une perception de menace face à la possession des ressources. Un individu qui se sent menacé n'aura pas le désir d'être en contact avec les membres du groupe minoritaire et aura tendance à exacerber les préjugés qu'il adopte sur eux (Pettigrew et al. 2011).

4.1. La compétition pour les ressources

Selon la théorie du conflit réaliste, lorsque les membres du groupe majoritaire estiment que certaines ressources leur appartiennent, des sentiments d'hostilité envers un groupe minoritaire et une tension au sein des relations sociales peuvent se développer (McLauren 2003; Cochrane et Nevitte 2014). Julie Heslouin explique que plusieurs personnes sont déjà en attente de logements sociaux sur l'Île de France. Ainsi, elle reçoit des commentaires très négatifs concernant l'aide des pouvoirs publics apportée aux Roms. Suivant cette idée, certains élus locaux ont l'impression de faire face à un dilemme concernant l'aide aux populations roms :

Les pouvoirs publics nous renvoient souvent la crainte de monter une population contre une autre, de faire une concurrence entre les populations pauvres. Ils nous disent qu'ils ne veulent pas laisser croire aux gens qu'il y a du favoritisme vis-à-vis des Roms (entrevue avec Julie Heslouin, Amnistie internationale).

Cette situation expliquée par Julie Heslouin se produit à Ivry-sur-Seine. Effectivement, la perception que la possession de certaines ressources est menacée par le groupe minoritaire se retrouve dans le discours de répondants ivryiens. Le fait que la mairie tente de reloger des Roms crée des tensions chez certains. Or, peu de citoyens semblent être au courant que les logements en question se trouvent dans des conditions délabrées et insalubres, ou peu considèrent cette information dans leur processus réflexif. Ce sont des logements temporaires pour subvenir à une situation critique et sortir les Roms des bidonvilles.

D'abord, les Roms n'ont eu que des logements qui sont en dessous d'un logement social. Personne parmi les demandeurs de logement n'aurait accepté ce type de logement. Même qu'on ne l'aurait pas souhaité, mais on l'a fait parce que c'était une revendication des

travailleurs sociaux qui ont travaillé avec les populations. Ils ont diagnostiqué qu'il fallait passer par du logement intermédiaire avant d'aller dans le logement social (entrevue avec Mehdi Mokrani, Adjoint au maire à la jeunesse et à la politique sociale et solidaire).

Les discours des répondants illustrant le phénomène de compétition sociale proviennent principalement des plus démunis. Cela confirme que les individus ayant un statut socioéconomique bas ont davantage tendance à craindre une compétition, dû à leur vulnérabilité économique et sociale (Gorodzeisky et Semyonov 2015; Raijman, Semyonov et Schmidt 2003). Effectivement, les individus moins satisfaits ou inquiets face à leurs conditions de vie ont tendance à rejeter la faute sur une population minoritaire (McLauren 2003, 919). Ces individus dirigent leurs frustrations ou leurs craintes vers ce qu'ils considèrent comme étant à l'origine de ces sentiments: les populations roms.

Je les croise partout! Je ne peux plus les voir! Saturation. Ils sont agressifs, ils sont sales. Et moi, ça fait cinq ans que je demande un échange de logement et on ne me donne rien, et eux, on leur a donné du neuf. Je trouve ça inadmissible. Donnez des logements aux Ivryens! (Répondante 3I, 34 ans, mère au foyer).

Il faut arrêter de les ramener! On ne peut pas accueillir toute la merde et la misère de la terre quand même! Il y en a combien qui attendent un appartement depuis dix ans? J'ai connu des Africains qui travaillent et qui sont dans un petit appartement avec je ne sais pas combien de gosses, et on ne leur donne pas à eux; on le donne aux Roms! C'est le monde à l'envers! L'autre il paie des impôts, moi j'ai 30 000 euros d'impôts, putain! Moi, je ferais comme les Allemands: en une journée ils partiraient pour bien moins cher directement en Roumanie et démerdez-vous maintenant! Ils n'ont qu'à aller à leur gouvernement! Là c'est trop! Pourquoi la communauté européenne ne nous montre pas les fermes, les moutons et tout ce qu'elle leur a donné pour qu'ils puissent travailler? Elle leur a tout donné. Mais ils ne veulent pas travailler! Et bien, là, j'ai 60 ans et je suis foutu. Ils m'ont viré du boulot. Pourquoi? Ils m'ont mis en invalidité. Je suis foutu. On commence à bosser à seize ans, on travaille comme des fous. Et là ils m'ont arrêté. Et j'ai travaillé: mes gosses ils étaient mieux habillés que n'importe qui et voilà (Répondant 16I, 60 ans, retraite anticipée).

Comme on peut le constater, ces discours camouflent des craintes personnelles. Les répondants projettent leurs problèmes sur les Roms, comme s'ils en étaient la cause. Ils critiquent l'aide apportée aux Roms afin d'exprimer les épreuves difficiles qu'ils vivent et de dénoncer le fait que l'on donne certaines ressources aux Roms, mais pas à eux. Les réponses obtenues lors des entrevues semi-dirigées le démontrent, tout comme les observations de Mehdi Mokrani:

Ce qu'on a vu apparaître, c'est de la concurrence entre les misères. C'est-à-dire, différentes générations d'immigrés qui pensent que leurs parents se sont bien mieux comportés que les Roms ne le font aujourd'hui, etc. Bon, quand on discute de tout ça, on évacue assez vite. On se rend bien compte que les gens parlent des Roms, mais que dès qu'on discute entre nous, ils vont nous parler de leur situation. C'est plus facile pour eux de parler des Roms, mais finalement, c'est la moindre de leurs préoccupations. Ils regardent plutôt leur vie qui se dégrade. Par exemple, il y a un petit mythe qui s'est développé selon lequel des Roms auraient eu des passes droites pour des logements sociaux à Ivry. Quand on discute avec les gens, le problème c'est plus qu'eux n'ont pas de logements sociaux, parce qu'il y a une crise (entrevue avec Mehdi Mokrani, Adjoint au maire à la jeunesse et à la politique sociale et solidaire).

Un autre sentiment d'injustice évoqué par certains répondants est celui que les Roms font plus d'argent qu'eux ou possèdent des objets dispendieux ou de luxes, alors que les associations encouragent l'aide pour ces populations supposément démunies. C'est le cas de la répondante 5I qui considère que les Roms devraient retourner en Roumanie puisque ce n'est pas possible de vivre avec des gens qui ont de telles habitudes de vie, notamment le fait qu'ils volent, mendient et fouillent dans les poubelles. « Ils fouillent dans les poubelles! Vous trouvez ça normal de fouiller dans les poubelles? ». Elle dénonce l'aide apportée aux Roms en remettant en question le fait qu'ils en aient réellement besoin: « Selon les associations, il faut les aider. Mais ils ont tous des portables! ». Elle rajoute que, contrairement à elle qui travaille tous les jours, mais qui n'arrive pas à s'offrir certains biens, les Roms ne travaillent pas, mais ont pourtant tous des voitures. « Je vais te dire moi, je n'ai pas de voiture, mais eux, ils ont tous une voiture. C'est plus que drôle parce que, moi, je travaille. Dès cinq heures à tous les jours. Et eux, ils se baladent » (Répondante 5I, 58 ans, boulangère). Un autre exemple est celui de la répondante 6I qui, avec son salaire annuel moyen, a l'impression de posséder autant de richesses que les Roms. « Il faut bien qu'ils vivent, mais bon, ce n'est pas la peine de nous voler parce qu'on n'en a pas plus qu'eux ». Elle explique également ressentir une injustice face aux faits que les Roms aient accès à des logements, puisque ce sont ses impôts qui contribuent à les payer. « Je pense que la mairie ferait mieux de s'occuper de ceux qui sont déjà là que de s'occuper des

Roms. Parce qu'il y en a quelques-uns qu'elle loge, mais les logements, qui les paie? C'est nous qui les payons dans nos impôts » (Répondante 6I, 57 ans, commerçante). Ces discours démontrent que l'insatisfaction de certains répondants face à leurs propres conditions de vie entraîne un déni de la réalité des Roms. Celle-ci se retrouve voilée derrière des considérations camouflant des inquiétudes économiques. Ainsi, les individus plus anxieux économiquement ont tendance à avoir des attitudes négatives face aux Roms puisqu'ils estiment qu'ils devraient avoir prioritairement accès à certaines ressources.

À La Courneuve, ce serait notamment pour éviter les tensions de compétition intergroupe pour les ressources que les services sociaux n'osent pas s'engager dans un processus d'intégration des Roms. Selon un adjoint au maire, avec les quelques 3 000 demandeurs de logements à La Courneuve, si les services sociaux commençaient à s'occuper des Roms, cela générerait des tensions dans la commune: « Toutes les personnes légales qui ont des situations terribles viendraient en disant que cela fait dix ans qu'ils attendent un logement, huit ans qu'ils attendent des solutions d'aide et que là, ils sont en train d'aider les Roms qui sont arrivés il y a six mois et qui sont installés dans un bidonville » (Répondant 24C, adjoint au maire de La Courneuve). Lors des entrevues semi-dirigées, aucun répondant, que ce soit à Ivry-sur-Seine ou à La Courneuve, n'a invoqué la citoyenneté des Roms afin de dénoncer l'aide apportée aux Roms. Or, le fait qu'ils soient présents en France depuis moins longtemps que d'autres est ressorti dans les commentaires de répondants d'Ivry-sur-Seine qui critiquaient la mairie de leur donner des logements sociaux.

Contrairement à cela, la non-implication de la municipalité de La Courneuve concernant l'intégration des Roms fait en sorte que les Courneuviens ne se sentent pas en compétition avec eux pour les ressources, comme pour les logements. Or, les propos des répondants témoignent

de la présence d'une autre forme de compétition intergroupe. Celle-ci concerne l'injustice que les Roms ne paient pas d'impôts ou certains services qu'ils utilisent, comme l'autobus. Cela crée un sentiment d'injustice chez les individus qui considèrent que tout le monde doit travailler et payer son dû.

« Moi, je paie pour le bus. Ces gens-là ne paient pas. Au bout d'un moment, quand vous travaillez tout le temps... on paie des impôts à plein pot! On en a marre de tout ça » (Répondante 29C, 58 ans, travaille à Pleine Commune Habitat).

« Moi, je paie mes factures. Lui, il paie ses factures. Tout le monde paie ses factures. Toute la commune paie l'eau, ceci, cela, mais eux, ils arrivent, ils la prennent et ils ne paient pas l'eau. Moi je travaille pourquoi alors? » (Répondant 19C, 29 ans, plombier).

4.2. La comparaison sociale

Un autre phénomène expliqué par la compétition intergroupe est celui mis de l'avant par la théorie de l'identité sociale. Celle-ci explique que l'identité d'un individu se fonde sur des comparaisons avec d'autres groupes. Ces comparaisons mènent à l'établissement de groupes sociaux où un individu aura tendance à valoriser son groupe comparativement aux autres (Tajfel et Turner 1979, 1986). Ce phénomène s'est manifesté dans les discours des répondants natifs d'un pays étranger au sein des deux communes à l'analyse. Ces répondants soulignent le fait que leur groupe d'appartenance s'est débrouillé pour s'intégrer et a réussi sans l'aide de personne. Suivant cette même idée, d'autres répondants insistent sur le fait que l'arrivée des Roms génère des problèmes, alors que ce n'était pas le cas lors de l'arrivée des membres de leur groupe d'appartenance. Ainsi, comparativement aux Roms, les membres de leur groupe avaient toujours été respectueux, suivi les lois du pays d'accueil et s'étaient accoutumés rapidement à la France. Ces répondants construisent une hiérarchie sociale selon leur perception de la capacité des groupes à s'intégrer rapidement et de manière autonome. Selon Manon Fillonneau, déléguée générale du Collectif National Droits de l'Homme Romeurope, cela s'explique par l'idée que

les gens ont tendance à refermer la porte derrière soi: « On a migré, on est rentré en France et ensuite, il existe ce rejet des personnes nouvellement arrivées. Il y a aussi le fait qu'on est dans des villes précaires de France et de voir encore plus précaire que soit, ça l'incite au rejet et à dire "eux, ils sont plus sales, ils sont plus, etc." » (entrevue avec Manon Fillonneau, Collectif National Droits de l'Homme Romeurope). Les exemples suivants démontrent comment certains répondants, ayant eux-mêmes immigré en France, se comparent aux Roms afin de se valoriser.

Tu ne vas pas foutre la merde. C'est marqué sur ton passeport que tu dois respecter la loi du pays où tu arrives. Il faut arrêter le cinéma. Moi j'aurais bien aimé revenir à la vieille époque. Il y avait nous, les Arabes: on n'a jamais fait de problèmes (Répondant 16I, 60 ans, retraite anticipée).

À La Courneuve, les gens s'en moquent des Roms. Ce n'est pas comme à Paris où ça gênerait un bourgeois qu'un clochard dorme en bas de chez lui, par exemple. Si je peux l'aider ce clochard, je vais l'aider. Ici, c'est la banlieue; c'est fait pour la merde la banlieue. Si vous comprenez le système des Roms, et bien nous aussi on est passé par là. Mais on n'était pas pareil: on était un peu plus éduqué, dans le sens où la crasse, ce n'est pas notre truc. On est propre (Répondant 18C, 29 ans, plombier).

Quand nous, les Arabes, sommes arrivés en France, on s'est débrouillé tout seul! Il faut les laisser se débrouiller tout seul. Les Arabes n'ont pas eu d'aide. Ils nous ont oubliés. Mais nous, on n'a pas oublié (Répondant 19C, 28 ans, plombier).

4.3. Le sentiment d'appartenance aux groupes minoritaires

Un autre phénomène en lien avec la théorie de l'identité sociale a été observé dans l'analyse des discours. Toutefois, celui-ci engendre des attitudes positives envers les Roms. Effectivement, au lieu de valoriser son groupe comme ayant mieux réussi que les Roms, certaines personnes se mettent à la place des Roms, ayant eux-mêmes un passé similaire ou des expériences difficiles d'intégration. Ces individus se considèrent dans la même catégorie que les Roms, c'est-à-dire celle des immigrants. Cela démontre que les attitudes envers les immigrants sont également reliées au fait de comprendre la situation que vit son prochain, en raison d'une histoire similaire.

Comme mentionné au début de l'analyse, c'est le cas du répondant 22C, l'un des deux répondants ayant des contacts de qualité avec les Roms et qui avait tenté d'en aider quelques-uns en leur trouvant un logement et en inscrivant leurs enfants à l'école. Ce répondant dénonçait le fait que l'on considère les Roms comme étant des voleurs puisque cela recréait les stéréotypes dont il avait été victime dans le passé, étant Arabe. Il en va de même pour les répondants 21C et 15I qui trouvent que le passé des Arabes est semblable à celui des Roms. Cela les incite à adopter des attitudes positives envers les Roms afin de ne pas recréer ce que leurs ancêtres ont vécu auparavant.

Je suis d'origine algérienne, donc quand je regarde ce qui se passe aujourd'hui avec les Roms, c'est exactement ce qui s'est passé avec nos arrière-parents. Aujourd'hui, pourquoi j'accepte un peu plus les Roms? Parce qu'à l'époque, on disait que les Arabes étaient des voleurs. Les Algériens, les Tunisiens et les Marocains; le Maghreb a eu du mal à s'intégrer en France. Et maintenant, ce sont les Roms (Répondant 21C, 35 ans, gérant d'une épicerie).

- *Que pensez-vous de la mairie d'Haubourdin qui a fait déverser trois remorques de lisier aux abords d'un camp de Roms? (Faire lire l'article de journal présentant cet événement.)*
- Moi je suis d'origine marocaine, j'ai grandi ici. Mais il faut faire attention à ce que les gens d'origine étrangère ne fassent pas subir aux nouveaux arrivants ce que leurs parents ont subi. Donc, non, ce n'est pas normal de déverser du lisier (Répondant 15I, 40 ans, réalisateur dans l'audiovisuel).

Finalement, chez d'autres répondants qui construisent leur identité autour de leur statut d'immigrant en France, s'exprimer sur la situation des Roms n'est pas évident. Le fait qu'ils se considèrent eux-mêmes comme étant des étrangers limite leur envie de s'exprimer concernant les Roms. Par exemple, certains répondants ont affirmé être victimes de racisme de la part de membres du groupe majoritaire: il leur est donc inconcevable de juger qui que ce soit vivant la même situation de stigmatisation. Ainsi, plusieurs adoptent une position moins affirmée et plus neutre à l'égard des Roms. En voici quelques exemples:

- *Qu'est-ce que vous pensez de la destruction des campements roms?*
- En tant qu'immigré, je n'ai pas trop d'avis là-dessus. Le pays sait ce qui est le mieux pour le pays (Répondante 11I, 27 ans, mère au foyer).

- *Que pensez-vous du campement de Roms au sein de La Courneuve?*
- Moi, je n'ai aucun problème avec le campement. Je suis étranger autant qu'eux à la base donc, je crois qu'il y a de la place pour tout le monde (Répondant 22C, 57 ans, retraité).

« Je n'ai pas de préjugés sur les gens parce que déjà en tant que noire, si moi-même j'ai des préjugés, je ne vais pas m'en sortir » (Répondante 10C, 24 ans, brigadière).

Un dernier exemple de la neutralité qu'adoptent certains habitants d'origine étrangère face à la gestion des Roms est le discours de la répondante 23I. Celle-ci n'entretient pas de préjugés envers les Roms et affirment qu'ils « ne [la] dérangent pas » (Répondante 23I, 35 ans, mère au foyer). Or, elle ne prend pas position face à une gestion discriminatoire des Roms. Effectivement, suite à la présentation de l'article du maire qui déverse du lisier sur le campement de Roms, elle n'exprime aucune réaction, qu'elle soit positive ou négative. « Chaque maire est libre de faire ce qu'il veut. C'est ça la France, c'est la liberté » (Répondante 23I, 35 ans, mère au foyer). D'autres répondants immigrants ont également mis l'accent sur la liberté promue par la France afin d'accepter des pratiques discriminatoires à l'égard des Roms. Une explication possible à ces réactions est l'idée présentée par Sayad (1999), selon laquelle l'immigrant est parfois réticent à s'exprimer au sein de son pays d'accueil. Engagé malgré lui dans des luttes sociales et des rapports de forces dominant-dominé, il doit savoir bien se tenir et se conduire comme l'exigent les règles de bonne conduite du pays d'accueil. Il en découle d'une question de politesse et de respect qui repose sur ses épaules. En tant qu'invité dans un pays, l'immigrant a une obligation de réserve; il ne doit pas s'immiscer dans les affaires internes de celui qui l'accueille. « On se doit d'être poli, respectueux de l'ordre institué, surtout quand on est étranger à cet ordre, à son histoire, l'histoire de sa genèse et de son fonctionnement, à son éthique, à sa morale, à son système de valeurs; on doit lui être soumis, on lui doit respect et obéissance » (Sayad 1999, 9).

5. La représentation médiatique et politique des Roms

La quatrième hypothèse proposée par ce mémoire est que le contexte médiatique français alimente les représentations stéréotypées à l'égard des Roms. Lors des entrevues semi-dirigées, aucune question ne faisait référence aux médias puisqu'il se montre difficile de questionner des individus quant à la manière par laquelle les médias influencent leurs attitudes envers les minorités, sans orienter leur discours. La réponse à cette question est complexe à résoudre dans le cadre d'une analyse qualitative, puisque rares sont les individus qui savent consciemment comment les médias d'information influencent leurs attitudes. Cependant, l'analyse tient compte des commentaires spontanés des répondants qui ont exprimé connaître des faits négatifs sur les Roms dont l'information provient des médias. Il est toutefois nécessaire de mentionner qu'il est possible que ces commentaires témoignent d'une rationalisation *post hoc*, c'est-à-dire que des individus ayant des attitudes négatives envers les Roms invoquent ce qu'ils observent dans les médias afin de conforter ou de justifier leurs attitudes, sans que celles-ci n'aient été construites sous l'influence des médias. En psychologie, la rationalisation est un mécanisme de défense expliquant la tentative individuelle de justifier ses attitudes devant sa propre conscience ou de convaincre les gens de leur légitimité, tout en évitant les véritables raisons expliquant ces attitudes jugées moins acceptables moralement (Simon 2009; Lacas 2016). Ainsi, cette section ne procèdera pas à la vérification formelle de l'hypothèse de l'influence des médias sur les attitudes envers les Roms, mais présentera différentes observations à titre d'illustrations de la manière dont les médias sont susceptibles de construire ou d'entretenir certaines attitudes. L'analyse permet de mettre en relief comment les répondants invoquent la couverture médiatique afin de justifier leur discours.

D'abord, lors de l'entretien avec Julie Heslouin, celle-ci explique que l'opinion négative des gens envers les Roms provient de la trop grande visibilité des Roms dans les médias et des discours des élus qui sont très négatifs envers eux. « C'est très rare qu'il y ait une initiative positive ou un portrait qui aille à l'encontre des stéréotypes. Donc, ça vient renforcer toutes les idées reçues » (entretien avec Julie Heslouin, Amnistie internationale). Les propos du répondant 2I renchérissent cette idée. Il soutient que ce n'est qu'une question de temps avant que les Roms s'intègrent de la même façon que les Arabes l'ont fait. Toutefois, il considère que les attitudes négatives envers les Roms sont encouragées par les médias : « Les journalistes, c'est comme les politiciens: quand ils ont envie de monter ou de descendre quelqu'un, c'est vite fait » (Répondant 2I, 60 ans, commis d'épicerie). Le répondant 27I, qui présente des attitudes négatives envers les Roms, ajoute à cette réflexion: « Non, je ne connais pas de Roms. C'est toujours dans les médias qu'on entend parler d'eux et pas forcément de manière favorable » (Répondant 27I, 60 ans+, professeur de yoga). Selon ce répondant, la représentation médiatique des Roms ne donne pas envie de les connaître personnellement. Ainsi, le fait d'être informé constamment sur les Roms et leurs agissements dans les médias occupe une place de premier rang dans la représentation qu'un individu se fait des Roms.

Par ailleurs, certains répondants ont mentionné être au courant de comportements ou d'actions commises par les Roms grâce aux médias, notamment dans les journaux et les reportages à la télévision. Ainsi, une part de la perception négative des Roms provient d'un imaginaire construit socialement par les médias. Par exemple, bien que la répondante 12C condamne les actions racistes et discriminatoires envers les Roms, elle affirme avoir plusieurs préjugés envers eux, provenant notamment des médias :

- *Comment percevez-vous les relations de voisinage entre les Roms et les non-Roms?*

- Remplis de préjugés! Parce que c'est vrai que face à l'inconnu, on a peur. Et on n'a pas le même mode de vie. On en a contre eux et ils en ont contre nous je pense. [...] Les préjugés peuvent être fondés comme ils peuvent ne pas l'être. Je ne suis pas en contact permanent avec les Roms, donc je ne peux pas dire... Mais de ce qu'on voit à la télé, on les décrit comme étant des gens non sédentarisés, donc qui n'ont vraiment pas le même mode de vie que nous (Répondante 12C, 27 ans, avocate).

Les propos évoqués par la répondante 12C démontrent que la combinaison de la représentation médiatique des Roms et de l'effet halo diminue le désir d'entrer en contact avec l'Autre, étant donné la présence d'une crainte face à l'inconnu. Également, elle renforce l'idée que le mode de vie des Roms n'est pas compatible avec celui des Français. Comme il a été mentionné précédemment, cette idée a été largement propagée par les médias et les élites politiques, notamment par Manuel Valls selon qui « ces populations ont des modes de vie extrêmement différents des nôtres [de celui des Français], et qui sont évidemment en confrontation [avec les populations locales] » (Fassin et al. 2014, 30; Revault D'Allonnes 2013; Le Point 2013). « C'est vrai que quand on a Manuel Valls qui dit que les Roms ne veulent pas ou ne peuvent pas s'intégrer, l'opinion publique est marquée au fer rouge et c'est très compliqué à défaire » (entrevue avec Julie Heslouin, Amnistie internationale).

Jean-Baptiste Pascal d'Audaux rajoute que le fait que les médias et les élites politiques utilisent le terme campement, au lieu de terrain ou de bidonville, revoit à l'idée que les gens qui y vivent le sont temporairement et qu'ils vont partir. Ainsi, c'est refuser d'exprimer qu'il y a un problème de logement en France et c'est décliner la légitimité des Roms à habiter dans une ville. « C'est ethniciser le problème et refuser de le voir dans un contexte socio-économique plus global » (entrevue avec Jean-Baptiste Pascal d'Audaux, ASET93). Cela illustre l'idée que les termes employés afin de décrire les Roms et leurs conditions de vie accentuent les différences intergroupes. Celles-ci ont des répercussions sur les perceptions de la population majoritaire à l'égard des Roms. Effectivement, plusieurs répondants soulignent le fait que les bidonvilles sont

temporaires et que les Roms se déplacent d'un bidonville à l'autre ou font des allers-retours entre la France et la Roumanie. Ces représentations se renforcent lorsque les Roms subissent des évacuations ou retournent en Roumanie suite à l'obtention d'une Obligation de quitter le territoire français (OQTF) ou à un désir de retourner auprès de leur famille.

D'autres discours recueillis démontrent l'influence des médias dans la construction de préjugés et de craintes. La combinaison d'une représentation négative et d'un contact intergroupe superficiel renforce les stéréotypes et agit sur la construction des attitudes envers les Roms. Par ailleurs, bien que certains répondants trouvent difficile de faire la part des choses entre le vrai et le faux présentés par les médias au sujet des Roms, les informations négatives prennent le dessus dans la représentation qu'ils se font. C'est le cas du répondant 25I qui se montre méfiant face aux Roms, notamment en raison de toutes les informations présentées à la télévision à propos d'eux. Cela influence l'interprétation qu'il fait de leurs agissements.

Des fois, je vois un monsieur qui est tout pauvre et qui s'assoit là. Et je vois d'autres gens, que je vois très rarement, qui viennent et parlent avec lui. Après, il leur donne l'argent qu'il a fait, et eux, ils s'en vont... Je ne sais pas si c'est un réseau, mais je pense que oui parce qu'on l'entend beaucoup à la télé. Franchement, après, je ne sais pas ce que je pense par rapport aux Roms, je n'ai pas vraiment d'opinion. Mais avec tout ce qu'on voit à la télé... Je pense qu'ils disent un peu de vrai et de faux sur les Roms... je ne sais pas (Répondant 25I, 30 ans, serrurier).

De plus, comme mentionné dans la revue de la littérature, les groupes migrants se définissent par le traitement différentiel opéré par les médias, les discours politiques, les mesures administratives ou l'attitude policière. Les stéréotypes qui en découlent consolident les craintes et la méfiance envers les Roms. Cela transparait dans les propos très négatifs de la répondante 5I qui se sent « agacée » par la présence des Roms et pense qu'ils devraient être renvoyés en Roumanie :

- *Vous êtes-vous déjà fait voler par un Rom?*
- Non, ça ne m'est pas arrivé, parce qu'on le sait. Et puis, même dans les métros à Paris, ils commencent à connaître ceux qui volent et ils font un appel en disant de faire

attention à nos affaires. Ils savent qu'ils sont là et ils les connaissent, mais ils ne peuvent rien y faire car ce sont des gamins: ils vont les arrêter et les relâcher. Il y en a combien des émissions qui passent à la télé à propos de ça? Très souvent.

- *Avez-vous des amis qui ont déjà été volés?*
- Non, pas à ma connaissance. Mais bon, on en entend souvent parler dans les médias (Répondante 5I, 58 ans, boulangère).

D'autres répondants, sans faire mention des médias, ont affirmé connaître certaines informations sur les Roms sans les avoir déjà constatées par eux-mêmes. Les médias et les discours politiques constituent une explication de la provenance de ces informations dont tout le monde est au courant, mais que personne ne semble avoir vérifiées personnellement. En effet, les médias illustrent des situations et évènements d'une certaine manière, ce qui fabrique une façon de les percevoir et peut leur donner de l'importance sur la scène publique. Il en va de même en ce qui concerne la façon dont les élites gèrent ce qu'ils désignent comme étant le problème rom: cela reflète une certaine image des Roms à la population. Voici des exemples de commentaires recueillis lors des entrevues semi-dirigées appuyant ces explications :

« Ils accumulent des affaires ici, après ils repartent en Roumanie, et ils reviennent... Et quand ils vont en Roumanie, ils se construisent des châteaux » (Répondant 23C, 52 ans).

« Quand on entend dire que le gouvernement leur donnait des aides pour partir, mais que de toute façon, ils vont chez eux, ils gardent l'argent, ils reviennent et puis on leur redonne... Ils font du business de tout. Ils ont un côté roublard » (Répondante 29C, 58 ans, travaille à Pleine Commune Habitat).

« Des fois, je pose des trucs et j'ai peur qu'ils les prennent. Ils volent les poussettes et des bébés dans les bâtiments » (Répondante 11I, 27 ans, mère au foyer).

« Il y en a beaucoup qui pourraient partir parce qu'ils ont de très belles maisons: ils sont mieux là-bas qu'ici. Ça, c'est vrai. Tout le monde le sait » (Répondante 8I, 22 ans, étudiante).

« Il faut arrêter le cinéma! Ils ont des plus belles maisons que vous et moi, et ils font la manche! » (Répondant 16I, 60 ans, retraite anticipée).

Finalement, comme présenté dans la revue de la littérature, l'articulation politique, c'est-à-dire les images et les idées représentées politiquement, est liée aux attitudes anti-immigrants des citoyens (Bohman 2014). La manière dont les immigrants sont représentés par les partis

politiques influence la façon dont les nationaux perçoivent les immigrants. Bozena Wojciechowski témoigne de ce phénomène qui semble s'amplifier lorsque les élites se permettent des discours racistes. Ce genre de pratique discursive encourage certains individus à adopter à leur tour des discours provoquants, voire même violents. Cette rhétorique politique négative déclenche des sentiments chez les populations qui les prédisposent à partager le même point de vue.

J'ai senti des moments où les gens se sentaient autorisés à prononcer des paroles racistes. Surtout après le discours de Sarkozy à Grenoble: là, c'était incroyable. On me faisait part de sous-entendus et de choses racistes. Comme si tout le monde devait être d'accord sur le fait que les Roms puaiement, qu'ils ne servaient à rien, que c'étaient des voleurs, qu'il fallait tous les tuer. Il y a eu des moments comme ça où la parole raciste s'est libérée, où elle était complètement autorisée (entrevue avec Bozena Wojciechowski, Adjointe au maire d'Ivry-sur-Seine).

Suivant cette idée, le fait que les médias et les élites politiques présentent les Roms comme s'ils arrivaient par vagues massives (Corbeil 2015) engendre une crainte chez les Français. Selon la logique présentée par la théorie du changement politisé, les gens ne remarquent pas les changements démographiques suite à l'arrivée d'immigrants. Or, il en est autrement lorsque ceux-ci sont politisés et médiatisés: ils suscitent l'attention et l'incertitude chez les populations. Les immigrants peuvent ainsi devenir la cible d'hostilités. Ce phénomène a été observé dans le discours de certains répondants qui considèrent que les Roms « sont partout » (Répondante 9C, 40 ans, au chômage; répondant 19C, 31 ans, propriétaire d'un commerce; répondante 28C, 57 ans, travaille à Pleine Commune Habitat; répondante 29C, 58 ans, travaille à Pleine Commune Habitat; répondant 11I, 18 ans, étudiant; répondante 31I, 34 ans, mère au foyer; répondant 12I, 62 ans, à la retraite; répondante 19I, 76 ans, à la retraite) ou qu'ils sont « envahis par les Roms » (Répondante 8C, 34 ans, mère au foyer). La surmédiatisation des Roms mousses la perception qu'ils sont particulièrement présents en France et qu'ils ne cessent d'arriver. Selon Sacha Kleinberg, les élites politiques créent un bouc émissaire avec les Roms

et agitent l'opinion publique en parlant constamment de la question rom. Cela engendre l'idée que leur présence en quantité importante dérange et chamboule la société. « Tous les pouvoirs politiques s'attaquent à une minorité qui ne gêne en rien la République ou la société: ils sont 17 000 personnes sur 65 millions d'habitants et pourtant, ils sont au cœur des discours comme s'ils étaient partout » (Sacha Kleinberg, membre du collectif de soutien aux Roumains d'Ivry-sur-Seine).

Conclusion

Ce mémoire s'est orienté autour de la compréhension des mécanismes de construction des attitudes envers les Roms. À cet effet, des entrevues semi-dirigées ont été effectuées au sein des communes de La Courneuve et d'Ivry-sur-Seine. Celles-ci ont permis d'analyser les effets de la nature et de la qualité des contacts intergroupes, de la mise en œuvre de politiques favorisant l'intégration des Roms et de l'influence des médias sur les attitudes envers les Roms. Les communes à l'étude ont été sélectionnées par leur nature comparable, suivant le modèle du *most similar system design*, c'est-à-dire deux communes communistes faisant partie de la « ceinture rouge parisienne », ayant des contextes socio-économiques similaires et d'importantes populations roms établies depuis longtemps et sous menace d'expulsion. Cependant, elles représentent des terrains d'analyse où les politiques locales d'intégration des Roms diffèrent. Cela a permis de tester si le soutien des municipalités concernant l'intégration des Roms est un facteur conditionnant la théorie du contact. Des entrevues semi-dirigées ont été réalisées par l'auteure durant les mois de juin et juillet 2015 auprès d'habitants des deux communes (cinquante-sept entrevues), de membres des municipalités (quatre entrevues) et de membres d'associations travaillant pour le soutien aux Roms (huit entrevues). Les répondants ont été sélectionnés, respectivement, par échantillonnage structuré aléatoire dans des lieux propices à la mixité, en fonction de leur implication ou connaissance face à la situation des Roms et par effet boule-de-neige.

Les données recueillies lors des entrevues semi-dirigées ont permis d'illustrer différents mécanismes de construction des attitudes envers les Roms. Il est toutefois important de rappeler que ces résultats s'inscrivent dans une démarche qualitative et ne se veulent pas exhaustifs. Les entrevues semi-dirigées effectuées ont permis d'appréhender et de comparer le comportement

des répondants au sein des communes de La Courneuve et d'Ivry-sur-Seine. L'importance que les répondants semblaient attacher au sujet de cette étude a permis la production de réponses sincères. Par ailleurs, les deux échantillons sont comparatifs en ce qui concerne la répartition hommes-femmes des répondants, leur âge et leur situation socio-économique. Les échantillons ne sont pas parfaitement représentatifs des populations à l'étude. Toutefois, ils présentent une diversité de répondants suffisante afin d'analyser les effets de certaines caractéristiques individuelles, notamment la situation socio-économique et l'origine. Il serait cependant pertinent, dans le cadre d'une prochaine étude, d'obtenir davantage de discours de répondants âgés de 64 ans et plus, ainsi que d'individus ayant un salaire supérieur à la moyenne.

Les principaux résultats de la recherche mettent en relief le fait que la tendance à classer les immigrants dans des boîtes distinctes du reste de la population engendre des frontières invisibles entre les peuples, ce qui affecte les relations sociales. Dans le cas des Roms en France, les conséquences sont d'autant plus importantes puisqu'elles entraînent des mesures d'exclusion et des discriminations politiques et sociales. Suivant cette idée, la stigmatisation des Roms entraîne une représentation et une interprétation de leurs comportements propice à la spéculation. Par exemple, certains individus considèrent des aspects de la personnalité d'un membre de ce groupe ou les conséquences de la présence de ce groupe comme étant des traits culturels propres aux Roms. La construction de caractéristiques négatives propres à l'exogroupe structure la relation de domination et peut engendrer un dédain ou un mépris de la part des membres du groupe majoritaire. Il en va de même pour la valorisation de soi et de son groupe d'appartenance qui renforce l'exclusion de l'Autre.

Selon la théorie du contact présentée par Allport (1954; 1958), des contacts de qualité permettent de diminuer ces effets pervers. Or, les résultats présentés dans cette recherche

démontrent que l'analyse des contacts de qualité entre les Roms et non-Roms n'est pas évidente, puisqu'ils sont rares. Cela témoigne de l'importance du rejet dont ils sont victimes. Plusieurs facteurs et biais rendent les relations intergroupes difficiles à établir. D'abord, la ségrégation résidentielle que vivent les Roms crée une situation où les individus disposent de peu d'opportunités pour développer des liens sociaux avec les membres du groupe majoritaire. Les Roms et non-Roms cohabitent au sein d'une même commune, mais dans deux univers distincts, séparés par une barrière imaginaire. Par ailleurs, les Roms ont acquis le statut de ceux qui désirent rester entre eux et ne veulent pas s'intégrer. Cela n'incite pas les gens à aller vers eux.

À cela se rajoutent leurs conditions de vie précaires qui font perpétuer les préjugés qui leur sont accordés. De plus, les médias conditionnent la façon de percevoir les Roms, sans exposer les raisons de certains de leurs agissements. Leurs représentations médiatique et politique amplifient les stéréotypes et préjugés sur leur compte. « Roma have been framed as *eurovillains*, a *menace* or *shadow* citizens in the European context, whether in their *home* nation or in their would be *host* nation-states » (Parker et López Catalán 2014, 380). Or, les victimes de préjugés, tout comme les individus ayant des préjugés envers un groupe minoritaire, ont tendance à éviter les contacts intergroupes (Pettigrew 1998). En conséquence, des contacts de qualité peinent à s'établir.

Suivant cette idée, les préjugés fondés autour du terme rom limitent le désir de connaître l'Autre. Ils peuvent même créer un sentiment d'angoisse chez certains individus face à l'idée d'approcher des Roms, par peur qu'ils les volent ou les agressent. Plusieurs travaux ont démontré que le niveau d'anxiété est un obstacle important aux rapprochements intergroupes. « Lorsque les personnes sont anxieuses, elles ont notamment tendance à être plus fermées à la différence, à valoriser davantage ce qu'elles connaissent et à prendre moins de risques » (Côté

2013, 3). Effectivement, les contacts sont influencés par la croyance d'un individu aux préjugés envers les Roms. Si un individu est convaincu que les Roms volent et sont agressifs, il évitera de s'approcher d'eux.

En conséquence de ces différents facteurs, les contacts intergroupes de qualité sont rares et peu d'individus construisent des relations d'amitié avec des Roms. Cependant, des contacts informels et quotidiens s'installent tranquillement au sein des deux communes, notamment chez des commerçants. Ces contacts se développent davantage lorsque la mixité est encouragée par la municipalité, comme à Ivry-sur-Seine. Le fait de côtoyer des Roms dans des contextes n'étant pas insérés dans un dispositif correspondant à des idées préconçues crée une possibilité de les introduire dans la même catégorie sociale que les autres individus du groupe majoritaire. Le besoin de différencier l'Autre se manifeste moins dans un contexte où le contact se situe dans un cadre d'actions quotidiennes et acceptées socialement, comme aller à l'école ou à la fête de la ville. De plus, l'amélioration des conditions de vie des Roms grâce à la mise en place de mesures d'intégration par les municipalités permettent aux Roms de transformer certaines de leurs actions souvent liées à des conditions précaires. Ces transformations déconstruisent peu à peu les préjugés attribués à certains comportements. Par exemple, voir des Roms amener leurs enfants à l'école permet de déconstruire le préjugé selon lequel ils ne veulent pas les éduquer. Un autre exemple est lorsque la municipalité leur donne accès à certains services de base, comme à l'eau: le discours imprégné de frustrations selon lequel les Roms « volent l'eau » dans les bornes fontaines s'estompe.

Finalement, les médias et les discours politiques concernant les Roms influencent la formation des attitudes envers eux. L'emphase qu'ils mettent sur les crimes et la sécurité façonnent un changement du discours public sur les Roms et permet l'utilisation du décret

d'urgence par l'État face aux communautés roms (Sigona 2011, 602). La liaison entre la criminalité et les Roms présentée par les médias engendre des craintes chez les Français et un désir d'exclusion de ceux-ci. De plus, d'anciens stéréotypes sur les Roms, comme celui exprimant que le nomadisme est au centre de leur culture, alors qu'ils sont de plus en plus sédentaires, sont manipulés dans le discours des élites comme un outil politique (Fassin et al. 2013). Ces représentations participent à la construction d'un imaginaire collectif sur les Roms. Finalement, la présentation des stéréotypes dans les discours politiques et médiatiques fait en sorte qu'il devient difficile de sortir de ces conceptions. Comme il a été démontré, cela engendre des situations où il n'est pas évident de faire la part des choses entre ce qui est vrai et ce qui ne l'est pas.

Ces différents biais présentés se renforcent les uns et les autres dans leur influence sur la construction des attitudes envers les Roms. Le fait de ne pas connaître l'Autre personnellement encourage une perception de méfiance qui s'amplifie face à la différence. Par ailleurs, bien que l'objectif de cette étude ne fût pas de catégoriser les prédispositions des individus quant à leurs attitudes envers les Roms, les résultats obtenus démontrent que les sentiments anti-roms semblent généralisables. Ainsi, peu importe l'âge, le sexe ou les idéologies politiques, la majorité des répondants entretiennent des préjugés envers les Roms et adoptent des attitudes négatives face à eux. Cela démontre à quel point le construit imaginaire autour des populations roms, reproduit par les médias et les discours politiques, affecte les perceptions. Cela engendre des dynamiques de méfiance et de rejet de l'Autre. De plus, la différence culturelle est un élément qui est amplifié puis instrumentalisé afin de construire l'idée selon laquelle la culture des Roms n'est pas compatible avec celle des Occidentaux. Les explications de leurs conditions de vie précaires, souvent utilisées afin de les définir culturellement, sont

régulièrement mises de côté. Comme expliqué, des élites politiques françaises, notamment Manuel Valls, utilisent parfois l'argument de la différence afin de justifier des politiques d'exclusion.

Ensuite, cette étude a démontré que les individus plus vulnérables au niveau socioéconomique ont tendance à percevoir un contexte de compétition intergroupe entre eux et les Roms. Effectivement, la situation de précarité des Roms fait en sorte qu'ils reçoivent parfois de l'aide de la part de certaines municipalités bienveillantes et de collectifs de soutien, comme à Ivry-sur-Seine. Des individus peuvent ressentir un sentiment d'injustice face à cette population qui reçoit de l'aide sans même « vouloir » ou « pouvoir s'intégrer » ou « sans payer d'impôts ». Des individus qui travaillent chaque jour, mais ne voient pas leurs conditions de vie s'améliorer, considèrent la situation d'aide que bénéficient certains Roms comme étant une injustice. En conséquence, des sentiments d'hostilité sont dirigés vers les populations roms. Ces attitudes négatives découlent souvent d'incompréhensions et de stéréotypes qui masquent de véritables inquiétudes politiques et économiques.

De plus, certains immigrants ou enfants d'immigrants ont tendance à comparer leur expérience d'intégration à celle des Roms afin de se valoriser dans la société. Effectivement, certains individus ont vécu un long et difficile processus d'intégration au sein de la France. Ils voient aujourd'hui les caméras tournées vers les Roms ainsi que les actions de certains pouvoirs locaux pour les aider. Certains perçoivent cela comme une injustice puisque ce sont des éléments qu'ils n'ont pas eus lors de leur intégration. Au contraire, d'autres immigrants ayant également un passé similaire s'identifient aux Roms et considèrent qu'ils ont le devoir d'être solidaires avec eux ou de les accepter. Le sentiment d'appartenance qu'ils construisent face aux individus stigmatisés par la société favorise des attitudes positives envers les Roms.

En somme, malgré les limites méthodologiques de cette recherche, évoquées dans le chapitre 1, - notamment la courte durée des entrevues, la quantité de répondants (soixante-neuf individus) qui ne permet pas de généraliser les résultats à l'ensemble des Français ainsi que le fait d'enregistrer les entrevues, ce qui peut amener les répondants à donner des réponses socialement acceptables, - la validité des hypothèses n'est pas remise en question. La première hypothèse concernant l'impact des contacts de qualité n'a pas pu être confirmée en raison de l'absence de ce type de contact. Cependant, les répondants entretenant des contacts superficiels, mais de façon régulière avec des Roms ont présenté des attitudes plus positives envers ceux-ci. Cela démontre que les contacts quotidiens facilitent la formation des attitudes positives. Ensuite, l'effet halo engendre une situation où l'interprétation sélective d'informations lors de rencontres visuelles vont dans le sens de la première impression, négative dans le cas des Roms. Puis, les mesures d'accueil et d'intégration des Roms conditionnent la théorie du contact puisqu'elles permettent d'améliorer les conditions de vie des Roms, de générer des situations de contact et de créer un contexte où la mixité est encouragée. Enfin, les médias consolident et amplifient certains stéréotypes sur les Roms. Des individus justifient parfois leurs discours négatifs concernant ce groupe minoritaire par les représentations médiatiques toutes aussi négatives.

Finalement, ces résultats ouvrent la porte à certaines problématiques qui demeurent irrésolues. Effectivement, il serait intéressant de poursuivre cette étude dans une commune où l'intégration des Roms est plus avancée, c'est-à-dire où des Roms vivent dans des logements en situation de mixité et ont des emplois stables. Cela permettrait d'approfondir l'analyse de la théorie du contact dans des situations où des contacts de qualité ont lieu. Ensuite, la littérature a démontré que la gestion étatique des immigrants influence les perceptions populaires face à leur acceptation. Suivant cette perspective théorique, il serait intéressant de reproduire cette

étude au sein d'un pays européen où le contexte national présente des idéologies plus axées sur l'acceptation et l'inclusion des Roms et où les médias génèrent un portrait moins stigmatisant des Roms, comme l'Espagne. Effectivement, l'Espagne adopte des politiques d'intégration plus développées que la France face aux minorités ethniques et reconnaît les Roms comme citoyens de plein droit (Conseil de l'Europe 2000, 5). Bien que les Roms y constituent la minorité la plus discriminée (Barbulescu 2014, 6), ce pays fait partie de ceux où leur intégration se déroule le mieux, notamment grâce à la mise en place de nombreux programmes sociaux (Bukalska 2010). De plus, les Roms ne se trouvent pas au cœur d'une activité médiatique intense, comme c'est le cas en France (Barbulescu, Beaudonnet et Harell 2015). Il serait intéressant d'analyser comment les discours et les attitudes envers les Roms s'y construisent.

Ensuite, puisque les deux bidonvilles roms à l'étude ont été évacués et détruits quelques jours suivant la réalisation des entrevues, il serait intéressant de poursuivre cette recherche afin d'analyser l'impact de ces événements sur les attitudes envers les Roms. Effectivement, les expulsions qu'ils vivent engendrent des situations où les opportunités de contacts sont temporaires. « C'est le mythe de Sisyphe: on arrive à monter un peu la montagne, on fait rouler notre terre et puis, arrivé en haut, on repart tout en bas parce qu'il y a eu une expulsion et qu'il faut tout recommencer depuis le début » (entrevue avec Julie Heslouin, Amnistie Internationale). Par exemple, selon Julie Heslouin et Jean-Baptiste Pascal d'Audaux, lorsque les habitants d'un bidonville se font expulser, les enfants qui étaient scolarisés doivent souvent changer d'école - s'ils arrivent à s'inscrire dans une nouvelle école malgré le refus de plusieurs mairies de les scolariser - et ainsi recommencer leur processus d'insertion. Cela rend les contacts intergroupes chez les enfants difficiles et diminue les opportunités de rencontres chez les parents. Puis, suite aux évacuations, la plupart des Roms n'ont eu d'autres choix que de

s'installer dans la rue, le temps de trouver une solution de logement. Le fait d'augmenter le régime visuel de pauvreté entourant les Roms au sein de ces deux communes fait-il en sorte d'amplifier les attitudes négatives ou de développer des sentiments de sympathie pour ces gens vivant maintenant dans la rue?

Bibliographie

- 94 Citoyens. 2015. *Le bidonville Truillot entièrement évacué*. En ligne. <http://94.citoyens.com/2015/le-bidonville-truillot-presque-vide-avant-levacuation,09-07-2015.html> (page consultée le 15 novembre 2015).
- Aberbach, Joel D. et Bert A. Rockman. 2002. « Conducting and Coding Elite Interviews ». *Political Science & Politics* 35 (4): 673-676.
- Aboud, France E. et Maria Amato. 2003. *Developmental and Socialization Influences on Intergroup Biases*. Dans Rupert Brown et Samuel L. Gaertner, *Intergroup Process*: 65-88. Blackwell, UK.
- Alexander, Jaffery. 1980. *Core Solidarity, Ethnic Out-Groups, and Social Differentiation*. Dans J. Dofny et A. Kiwowo (Eds), *Differentiation Theory and Social Change*: 267-293. London, Sage Publications.
- Allport, Gordon W. 1935. *Attitudes*. Dans C. Murchison (Ed.), *Handbook of social psychology*. Worcester, Mass: Clark University Press.
- Allport, Gordon W. 1954. *The nature of prejudice*. Cambridge, Massachusetts: Addison-Wesley.
- Allport, Gordon W. 1958. *The nature of prejudice* (abridged). Garden City, New York: Doubleday.
- Amnesty International France (AIF). 2015. *Les Roms en France*. En ligne. <http://www.amnesty.fr/Nos-campagnes/Lutte-contre-les-discriminations/Presentation/Les-Roms-en-France> (page consultée le 27 mars 2016).
- Arbaci, Sonia. 2008. « (Re) Viewing Ethnic Residential Segregation in Southern European Cities: Housing and Urban Regimes as Mechanisms of Marginalisation ». *Housing Studies* 23 (4): 589-613.
- Association ALJ 93. 2015. *Bilan d'étape: rue Truillot - Ivry sur Seine*. Ivry sur Seine : Association ALJ 93.
- Autin, Frédérique. S.d. « La théorie de l'identité sociale de Tajfel et Turner ». *Laboratoire Savoirs, Cognition et Pratiques Sociales*. France : Université de Poitiers.
- Barbulescu, Roxana et Laurie Beaudonnet, 2013. « Citizens like No Other: Contextual and Individual Explanations of Attitudes towards Roma Population in the EU ». *20th International Conference of Europeanists*, Council for European Studies, University of Amsterdam.
- Barbulescu, Roxana, Laurie Beaudonnet et Alisson Harell. 2015. « Mapping and Explaining Anti-Roma Prejudice in the EU ». Montréal: Projet MARP.
- Bergamaschi, Alessandro. 2013. « Deux préjugés au miroir. Adolescents et questions d'immigration au sein de l'espace européen ». *Association internationale des sociologues de la langue française* : 4330 (juin).

- Berthet, Thierry et Christian Poirier. 2000. « Politiques locales d'intégration et immigrants aisés : une comparaison France-Québec ». *Politique et Sociétés* 19 (2-3) :181-213.
- Bertrand, Valérie. 2003. « La mendicité et l'état dangereux : l'historicité des représentations sociales dans le discours juridique ». *Connexions* 2 (80) : 137-154.
- Bessone, Magali, Milena Doytcheva, Jean-Baptiste Duez, Charles Girard et Sophie Guérard De Latour. 2013. « Integrating or Segregating Roma Migrants in France in the Name of Respect: A Spatial Analysis of the Villages d'insertion ». *Journal of Urban Affairs* 36 (2): 182-196.
- Bidet, Marie, Grégoire Cousin, Samuel Delépine, Régis Guyon, Olivier Legros, Martin Olivera et Xavier Rothéa. 2010. *Les Roms-Tsiganes à nouveau boucs émissaires ?* En ligne. http://www.rencontressiganes.asso.fr/IMG/jpg/pdf_Point_de_vue.pdf (page consultée le 2 mars 2016).
- Bilodeau, Antoine et Luc Turgeon. 2014. « L'immigration: Une menace pour la culture québécoise? Portrait et analyses des perceptions régionales ». *Canadian Journal of Political Science* 47 (2) : 281-305.
- Bohman, Andrea. 2014. « Anti-immigrant attitudes in context: The role of rhetoric, religion and political representation ». Thèse de doctorat: Umea University, Suède.
- Boudet, Alexandre. 2014. *Carte de France de la pauvreté: votre ville y figure-t-elle?* En ligne. http://www.huffingtonpost.fr/2014/06/17/carte-france-pauvrete-votre-ville-figure-t-elle_n_5502294.html (page consultée le 2 mars 2016).
- Bolt, Gideon. 2009. « Combating residential segregation of ethnic minorities in European cities ». *Journal of Housing and the Built Environment* 24 (4): 397-405.
- Bon, Gérard. 2011. *Un an après Grenoble, Hollande dénonce l'inaction de Sarkozy.* En ligne. <http://rnc.bfmtv.com/emission/un-an-apres-grenoble-hollande-denonce-linaction-de-sarkozy-172944.html> (page consultée le 27 mars 2016).
- Brewer, Marilyn B. et Normand Miller. 1984. *Beyond the contact hypothesis: Theoretical perspectives on desegregation.* Dans N. Miller et M. B. Brewer (Eds), *Groups in contact: The psychology of desegregation*: 281-302. Orlando, FL: Academic Press.
- Bribosia, Emmanuelle et Andrea Rea. 2002. *Les nouvelles migrations: un enjeu européen.* Belgique, Bruxelles: Éditions Complexe.
- Brown Rupert et Samuel L. Gaertner. 2003. *Intergroupe Processes.* United Kingdom, Oxford: Blackwell.
- Bukalska, Patrycja. 2010. *Le pays des gitans heureux.* En ligne. <http://www.voxeurop.eu/fr/content/article/331761-le-pays-des-gitans-heureux> (page consultée le 21 février 2015).
- Burns, Peter and James G. Gimpel. 2000. « Economic Insecurity, Prejudicial Stereotypes, and Public Opinion on Immigration Policy ». *Political Science Quarterly* 115 (2): 201-225.

- Card, David, Christian Dustmann et Ian Preston. 2005. *Understanding Attitudes to Immigration: The Migration and Minority Module of the First European Social Survey*. Discussion Paper Series (03/05): Centre for Research and Analysis of Migration, London.
- Castles, Stephn. 1995. « How nation-states respond to immigration and ethnic diversity ». *Journal of Ethnic and Migration Studies* 21 (3): 293-308.
- Cefai, Daniel. 1996. « La construction des problèmes publiques. Définitions de situations dans les arènes publiques ». *Réseaux* 14 (75) : 43-66.
- Champagne, Patrick. 1991. « La construction médiatique des *malaises sociaux* ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 90 : 64-76.
- Chandler, Charles R. et Yung-mei Tsai. 2001. « Social factors influencing immigration attitudes: an analysis of data from the General Social Survey ». *The Social Science Journal* 38: 177-188.
- Charles, Camille Zubrinsky. 2003. « The Dynamics of Racial Residential Segregation ». *Annual Review of Sociology* 29: 167-207.
- Chong Dennis et James N. Druckman. 2007. « A Theory of Framing and Opinion Formation in Competitive Elite Environments ». *Journal of Communication* 57: 99-118.
- Claps Enrico et Tommaso Vitale. 2015. Contextualizing the dynamics of prejudice and the spread of Romaphobia in Europe (actes d'un colloque tenu à Montréal le 24 mars 2015). Montréal: CÉRIUM, Université de Montréal.
- Cochrane, Christopher et Neil Nevitte. 2014. « Scapegoating: Unemployment, far-right parties and anti-immigrant sentiment ». *Comparative European Politics* 12: 1-32.
- Collectif National des Droits de l'Homme Romeurope. 2011. « Les « Roms migrants » en Ile de France ». Paris : Rapport du CNDH Romeurope.
- Collectif National des Droits de l'Homme Romeurope. 2013. « Ceux qu'on appelle les Roms : luttons contre les idées reçues ». France : Paris.
- Collectif National des Droits de l'Homme Romeurope. 2015. « Bannissement n.m. fig. : Action de déclarer, proclamer indigne de toute considération une personne, la dénoncer au mépris public ». Paris : Rapport du CNDH Romeurope.
- Collectif National des Droits de l'Homme Romeurope. 2015. « Le droit et les faits : Rapport national d'observatoire 2014 ». Paris : Rapport du CNDH Romeurope.
- Commission Européenne. 2011. *Cadre de l'UE pour les stratégies nationales d'intégration des Roms pour la période allant jusqu'à 2020*. En ligne. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0173:FIN:FR:PDF> (page consultée le 13 novembre 2015).

- Commission Européenne. 2016. *L'UE et les Roms*. En ligne. http://ec.europa.eu/justice/discrimination/roma/index_fr.htm (page consultée le 13 novembre 2015).
- Conseil de l'Europe. 2000. *Rapport soumis par l'Espagne conformément à l'article 25, paragraphe 1 de la convention-cadre pour la protection des minorités nationales*. En ligne. https://www.coe.int/t/dghl/monitoring/minorities/3_fcnmdocs/PDF_1st_SR_Spain_fr.pdf (page consultée le 24 février 2015).
- Corbeil, Raphaëlle. 2015. « Les Roms migrants en France ». *Corbeil Relations* (777) : 32-33.
- Côté, Benoit. 2013. « Les conditions nécessaires aux contacts intergroupes positifs : comment maximiser les bénéfices et éviter les pièges ». *Centre d'études ethniques des universités montréalaises*.
- Cousin, Grégoire. 2013. « L'évacuation de bidonvilles roms. Circulaires et cycles médiatiques ». *Métropolitiques*. En ligne. <http://www.metropolitiques.eu/L-evacuation-debidonvilles-roms.html> (page consultée le 2 mars 2016).
- Crépeau, Martin. 1997. « Comment le consultant en relations humaines peut-il réduire les préjugés des membres de la société d'accueil à l'égard des membres de groupes ethniques minoritaires ? ». *Interactions* 1 (2): 188-214.
- Dacheux, Jean-Pierre. 2004. « La surdiscrimination des Roms en Europe ». *Confluences Méditerranée* 48 (Hiver) : 121-136.
- De Gaulejac, Vincent. 1989. « Honte et pauvreté ». *Santé mentale au Québec* 14 (2) : 128-137.
- Delépine, Samuel. 2012. *Atlas des Tsiganes : les dessous de la question rom*. France, Paris : Éditions Autrement.
- Delezenne, Leila. 2012. « Le multiculturalisme à l'épreuve en Espagne ». *Centre d'Études en Civilisations, Langues et Littératures Étrangères*, Lille : Université Charles de Gaulle.
- Dovidio, John F., Samuel L. Gaertner et Kerry Kawakami. 2003. « Intergroup Contact: The Past, Present, and the Future ». *Group Processes & Intergroup Relations* 6 (1): 5-21.
- Dixon, Travis L. and Daniel Linz. 2000. « Overrepresentation and Underrepresentation of African Americans and Latinos as Lawbreakers on Television News ». *Journal of Communication* 50 (2): 131-154.
- Druckman, James N. 2002. « The Implications of Framing Effects for Citizen Competence ». *Political Behavior* 23: 225-256.
- Dustmann, Christian et Ian P. Preston. 2007. « Racial and Economic Factors in Attitudes to Immigration ». *The B.E. Journal of Economic Analysis & Policy Advances* 7 (1): article 62.
- Eagly, Alice. H. et Shelly Chaiken. 1993. « The psychology of attitudes ». Fort Worth, Texas: Harcourt Brace Jovanovich.

- Entman Robert and Andrew Rojecki. 2000. *The Black Image in the White Mind: Race and Media in America*. Chicago: University of Chicago Press.
- Espenshade, Thomas J. et Katherine Hempstead. 1996. « Contemporary American Attitudes Toward U.S. Immigration ». *The International Migration Review* 30 (2): 535-570.
- Esses, Victoria M, John F. Dovidio et Gordon Hodson. 2002. « Public Attitudes Toward Immigration in the United States and Canada in Response to the September 11, 2001 "Attack on America" ». *Analyses of Social Issues and Public Policy* 2 (1): 69–85.
- Eurobarometer 296. 2008. « Discrimination in the European Union: Perceptions, Experiences and Attitudes ». European Commission.
- Eurobaromètre 393. 2012. « Discrimination in the EU in 2012 ». Commission Européenne.
- Euzen, Philippe. 2013. *Roms: les positions changeantes de François Hollande*. En ligne. http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/09/27/sur-les-roms-les-positions-changeantes-de-francois-hollande_3485614_823448.html (page consultée le 27 mars 2016).
- Fassin Éric, Carine Fouteau, Serge Guichard and Aurélie Windels. 2014. « Roms et riverains : La "question rom" ». Paris : Éditions La fabrique : 7-70.
- Fine, Gary Alan et Lazaros Christoforides. 1991. « Dirty Birds, Filthy Immigrants, and the English Sparrow War: Metaphorical Linkage in Constructing Social Problems ». *Symbolic Interaction* 14 (4): 375-393.
- Fischer, Mary J. 2003. « The relative importance of income and race in determining residential outcomes in U.S urban areas: 1970-2000 ». *Urban Affairs Review* 38 (5): 669-696.
- Fourest, Alain. 2012. « Les politiques, les journalistes, l'opinion publique. Les Roms/Tsiganes : un quadrille infernal ». *Études Tsiganes* 3 (51): 136-145.
- Fourot, Aude-Claire. 2013. « L'intégration des immigrants ». Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Gaxie, Daniel. 2002. « Appréhensions du politique et mobilisation des expériences sociales ». *Presses de Sciences Po* 52 (2) : 145-178.
- Gheorghe, Nicolae, Gergö Pulay et Anne Wilhemi. 2014. *Les choix à faire, le prix à payer : sur le militantisme rom*. *Les Temps Modernes* 1 (677): 71-91.
- Goldstein, Judith L. et Margaret E. Peters. 2014. « Nativism or Economic Threat: Attitudes Toward Immigrants During the Great Recession ». *Forthcoming International Interactions* : Forthcoming.
- Goossens, Philippe. 2014. « Le sombre avenir des Roms en Europe ». *Homme & Libertés* 165 : 30-32.

- Gorodzeisky, Anastasia and Moshe Semyonov. 2015. « Not Only Competitive Threat but Also Racial Prejudice: Sources of Anti-Immigrant Attitudes in European Societies ». *International Journal of Public Opinion Research* 27 (4).
- Guest, Avery M. et James A. Weed. 1976. « Ethnic Residential Segregation: Patterns of Change ». *American Journal of Sociology* 81 (5): 1088-1111.
- Hainmueller, Jens et Michael J. Hiscox. 2007. « Educated Preferences: Explaining Attitudes Toward Immigration in Europe ». *International Organization* 61 (2): 399-442.
- Halperin, Sandra et Olivier Heath. 2012. « Political Research. Methods and Practical Skills ». Oxford: Oxford University Press.
- Havekes, Esther, Marcel Coenders et Karien Dekkers. 2013. « Interethnic Attitudes in Urban Neighbourhood Disorder and Decline ». *Urban Studies* 51 (12): 2665-2684.
- Hjerm, Mikael. 2009. « Anti-Immigrant Attitudes and Cross-Municipal Variation in the Proportion of Immigrants ». *Acta Sociologica* 52 (1): 47-62.
- Hopkins, Daniel J. 2007. « Threatening Changes: Explaining Where and When Immigrants Provoke Local Opposition ». Yale University: *Center for the Study of American Politics*.
- Hughes, Diane, Emilie P. Smith, Howard C. Stevenson, James Rodriguez, Deborah J. Johnson et Paul Spicer. 2006. « Parents' Ethnic-Racial Socialization Practices: A Review of Research and Directions for Future Study ». *Developmental Psychology* 42 (5): 747-770.
- Imbert, Gérard. 1982. « Stratégies discursives et non-dit dans les discours de la presse - A propos de "El País" ». *Mélanges de la Casa de Velázquez* 18 (1): 361-379.
- Juteau, Danielle. 1999. « Ethnicité et modernité », *L'Ethnicité et ses frontières*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal : 185-197.
- Juteau, Danielle. 2003. « La différenciation sociale : modèles et processus ». Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Kamiejski, Rodolphe, Serge Guimond, Pierre De Oliveira, Abdelatif Er-Rafiy et Markus Brauer. 2012. « Le modèle républicain d'intégration : implications pour la psychologie des relations entre groupes ». *L'Année psychologique* 112 (1) : 49-83.
- Kaya, Bülent. 2002. « Une Europe en évolution – les flux migratoires eu 20^e siècle ». Suisse, Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population : Éditions du Conseil de l'Europe.
- Kellstedt, Paul M. 2003. « Mass Media and the Dynamics of American Racial Attitudes ». United Kingdom: Cambridge University Press.
- Kinder, Donald R. 1998. « Communication and Opinion ». *Annual Review of Political Science* 1: 167-197.
- Kropp, Manuela et Anna Striethorst. 2009. « La migration des Roms au sein de l'Union européenne – Une minorité ethnique est devenue la « patate chaude » de la politique européenne ». *Revue Transform !* 10: 191-205.

- Lacas, Pierre-Paul. 2016. « Rationnalisation, psychanalyse ». *Encyclopaedia Universalis*. En ligne. <http://www.universalis.fr/encyclopedie/rationnalisation-psychanalyse/> (page consultée le 25 mars 2016).
- Legros, Olivier et Tommaso Vitale. 2011. « Les migrants roms dans les villes françaises et italiennes : mobilités, régulations et marginalités ». *Géocarrefour* 86 (1) : 2-14.
- Legros, Olivier. 2011. « Réguler la société par l'espace? Réflexions sur la dimension spatiale des politiques en direction des migrants roms dans les villes françaises ». *Lignes* 1 (34) : 161-178.
- Legros, Olivier. 2011. « Campements et bidonvilles roms en France : quelle(s) solution(s) pour quel(s) problème(s) ? ». *Profession Banlieue* : 63-64.
- Le Point. 2013. *Valls : "Nous ne résoudrons pas le problème des Roms par l'insertion"*. En ligne. http://www.lepoint.fr/societe/valls-nous-ne-resoudrons-pas-le-probleme-des-roms-par-l-insertion-24-09-2013-1734440_23.php (page consultée le 25 mars 2017).
- Libération. 2012. *L'UMP se prétend choquée par des propos de Hollande sur les Roms*. En ligne. http://www.liberation.fr/france/2012/02/15/l-ump-se-pretend-choquee-par-des-propos-de-hollande-sur-les-roms_796297 (page consultée le 25 mars 2017).
- Liégeois, Jean-Pierre. 2007. *Roms en Europe*. Conseil de l'Europe : Éditions du Conseil de l'Europe.
- Ligue des Droits de l'Homme. 2014. « Recensement des évacuations forcées de lieux de vie occupés par des Roms étrangers en France ». Paris : Évacuations forcées 2013.
- Ligue des Droits de l'Homme. 2015. « Recensement des évacuations forcées de lieux de vie occupés par des Roms (ou des personnes désignées comme telles), en France ». Paris : Recensement détaillé, 3^e trimestre, année 2015.
- Link, Michael W. et Robert W. Oldendick. 1996. « Social Construction and White Attitudes Toward Equal Opportunity and Multiculturalism ». *Journal of Politics* 58 (1): 149-168.
- Lopata, Helena Z. 1984. « Social Construction of Social Problems Over Time ». *Social Problems* 31 (3): 249-272.
- Madelain, Anne et Anouche Topolian. 2005. « Migrants des Balkans: Un état des lieux ». *Confluences Méditerranée* 2 (53) : 121-126.
- Madroane, Irina Diana. 2012. « Roma, Romanian, European: A Media Framed Battle over Identity ». *Critical Approaches to Discourse Analysis across Disciplines* 5 (2) : 102-119.
- Malchow-Moller, Nikolaj, Jakob Roland Munch, Sanne Schroll et Jan Rose Skaksen. 2008. « Attitudes towards Immigration – Perceived Consequences and Economic Self-interest ». *Economics Letters* 100: 254-257.
- Mastro, Dana E. 2009. *Effects of racial and ethnic stereotyping*. Dans J. Bryand et M.B. Oliver (Eds.), *Media effects: Advances in theory and research*. 3rd ed.: 325-341. New York: Routledge.

- Massey, Douglas S. et Nancy A. Denton. 1987. « Trends in the Residential Segregation of Blacks, Hispanics, and Asians: 1970-1980 ». *American Sociological Review* 52 (6): 802-825.
- Mayda, Anna Maria. 2006. « Who is Against Immigration? A Cross Country Investigation of Individual Attitudes towards Immigrants ». *The Review of Economics and Statistics* 88 (3): 510-530.
- Mayer, Nonna, Guy Michelat, Vincent Tiberj et Tommaso Vitale. 2013. « Un refus croissant de l'autre ». Dans Commission nationale consultative des Droits de l'homme, *La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie*. Paris : La Documentation française : 157-208.
- McLaren, Lauren M. 2003. « Anti-Immigrant Prejudice in Europe: Contact, Threat Perception, and Preferences for the Exclusion of Migrants ». *Social Forces* 81 (3): 909-936.
- Meuleman, Bart, Eldad Davidov et Jaak Billiet 2009. « Changing attitudes toward immigration in Europe, 2002-2007: A dynamic group conflict theory approach ». *Social Science Research* 38: 352-365.
- Mukamurera, Joséphine, France Lacourse et Yves Couturier. 2006. « Des avancées en analyse quantitative : pour une transparence et une systématisation des pratiques ». *Recherches qualitatives* 26 (1) : 110-138.
- Musterd, Sako. 2005. « Social and Ethnic Segregation in Europe: Levels, Causes and Effects ». *Journal of Urban Affairs* 27 (3): 331-348.
- Mutz, Diana C. 1994. « Contextualizing Personal Experience: The Role of Mass Media ». *The Journal of Politics* 56 (3): 689-714.
- Nunès, Éric. 2011. *Ce que Sarkozy a fait du discours de Grenoble*. En ligne. http://www.lemonde.fr/politique/article/2011/07/30/ce-que-nicolas-sarkozy-a-fait-du-discours-de-grenoble_1553877_823448.html (page consultée le 8 avril 2015).
- O'Rourke, Kevin H. et Rochad Sinnott. 2006. « The determinants of individual attitudes towards immigration ». *European Journal of Political Economy* 22: 838-861.
- Parker, Owen et Óscar López Catalán. 2014. « Free Movement for Whom, Where, When? Roma EU Citizens in France and Spain ». *International Political Sociology* 8: 379-395.
- Perrineau, Pascal. 1997. « Le Symptôme Le Pen. Radiographie des électeurs du Front National ». Paris: Fayard.
- Pettigrew, Thomas F. 1998. « Intergroup Contact Theory ». *Annual Review of Psychology* (49): 65-85.
- Pettigrew, Thomas F., Linda R. Tropp, Ulrich Wagner et Oliver Christ. 2011. « Recent advances in intergroup contact theory ». *International Journal of Intercultural Relations* (35): 271-280.
- Phillips, Deborah. 2010. « Minority Ethnic Segregation, Integration and Citizenship: A European Perspective ». *Journal of Ethnic and Migration Studies* 36 (2): 209-225.

- Piasere, Leonardo. 2013. « Un racisme méconnu: l'antitsaganisme ». The University of Manchester: *MigRom*.
- Pinson, Daniel. 1992. *Des banlieues et des villes: dérive et eurocompétition*. Paris : Les Éditions Ouvrières.
- Raijman, Rebeca, Moshe Semyonov et Peter Schmidt. 2003. « Do Foreigners Deserve Rights? Determinants of Public Views Towards Foreigners in Germany and Israel ». *European Sociological Review* 19 (4): 379-392.
- République française. 2006. *Circulaire du 7 décembre 2006 : aide au retour pour les étrangers en situation irrégulière ou en situation de dénuement*. Circulaire interministérielle.
- République française. 2011. Loi du 16 juin 2011 relative à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité. En ligne. <http://www.vie-publique.fr/actualite/panorama/texte-vote/loi-du-16-juin-2011-relative-immigration-integration-nationalite.html> (page consultée le 4 avril 2016).
- Revault D'Allonnes, David. 2013. *Manuel Valls impose sa ligne avec la bénédiction de l'Élysée*. En ligne. http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/09/27/manuel-valls-impose-sa-ligne-avec-la-benediction-de-l-elysee_3485876_823448.html (page consultée le 26 mars 2016).
- Rothéa, Xavier. 2003. *France, pays des droits des Roms?* Lyon : Édition Carobelle ex-natura.
- Richard, Jérôme. 2010. « La place du droit pénal dans la gestion de la libre circulation des Roms au sein de l'espace européen bouscule-t-elle la hiérarchie des normes juridiques fondamentales? ». *Archives de politiques criminelles* 1 (32) : 113-122.
- Rus, Calin. (2013). « Migration des Roms dans les médias des pays d'accueil et d'origine ». *La lettre de l'IRFAM* 33: 11-13.
- Rydgren, Jens et Patrick Ruth (2013). « Contextual explanations of radical right-wing support in Sweden: socioeconomic marginalization, group threat, and the halo effect ». *Ethnic and Racial Studies* 36 (4): 711-728.
- Saguy, Tamar, John F. Dovidio et Felicia Pratto. 2008. « Beyond Contact: Intergroup Contact in the Context of Power Relations ». *Personality and Social Psychology Bulletin* 34 (3): 432-445.
- Sampson, Robert J. et Lydia Bean. 2006. « Cultural mechanisms and killing fields: A revised theory of community-level racial inequality ». In *The Many Colors of Crime: Inequalities of Race, Ethnicity and Crime in America*, eds. Ruth Peterson, Lauren Krivo et John Hagan. New York: New York University Press.
- Sarkozy, Nicolas. 2010. *Discours de Grenoble*. En ligne. <http://www.amisdenicolassarkozy.fr/ressources/discours> (page consultée le 28 janvier 2016).
- Savelkoul, Michael, Maurice Gesthuizen et Peer Scheepers. 2011. « Explaining Relationships Between Ethnic Diversity and Informal Social Capital Across European Countries and

- Regions: Tests of Constrict, Conflict and Contact Theory ». *Social Science Research* 40: 1091-1107.
- Savelkoul, Michael, Peer Scheepers, Jochem Tolsma et Louk Hagendoorn. 2011. « Anti-Muslim Attitudes in the Netherlands: Test of Contradictory Hypothesis Derived from Ethnic Competition Theory and Intergroup Contact Theory ». *European Sociological Review* 27 (6): 741-758.
- Sayad, Abdelmalek. 1999. « Immigration et pensée d'État ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 129: 5-14.
- Schemer, Christian. 2014. « Media Effects on Racial Attitudes: Evidence from a Three-Wave Panel Survey in a Political Campaign ». *International Journal of Public Opinion Research* 26 (4): 531-542.
- Scheepers, Peer, Mérove Gijsberts et Marcel Coenders. 2002. « Ethnic Exclusionism in European Countries: Public Opposition to Civil Rights for Legal Migrants as a Response to Perceived Ethnic Threat ». *European Sociological Review* 18 (1): 17-34.
- Schneider, Silke L. 2008. « Anti-Immigrant Attitudes in Europe: Outgroup Size and Perceived Ethnic Threat ». *European Sociological Review* 24 (1): 53-67.
- Schneider, Anne et Helen Ingram. 1993. « Social Construction of Target Populations: Implications for Politics and Policy ». *The American Political Science Review* 87 (2): 334-347.
- Schwarz et Bohner. 2001. « The Construction of Attitudes » dans A. Tesser et N. Schwarz. *Intrapersonal Processes*, Oxford: Blackwell Handbook of Social Psychology, p.436-457.
- Semyonov, Moshe et Anya Glikman. 2009. « Ethnic Residential Segregation, Social Contacts, and Anti-Minority Attitudes in European Societies ». *European Sociological Review* 25 (6): 693-708.
- Sheets Penelope, Linda Bos and Hajo G. Boomgaarden. 2015. « Media Cues and Citizen Support for Right-Wing Populist Parties ». *International Journal of Public Opinion Research*.
- Sherif Muzafer et Carolyn W. Sherif. 1979. *Research on Intergroup Relations*. Dans W. G. Austin et S. Worchel (Eds.), *The Social Psychology of Intergroup Relations*: 7-32. Monterey, CA : Brooks/Cole.
- Sigona, Nando. 2011. « The Governance of Romani People in Italy: Discourse, Policy and Practice ». *Journal of Modern Italian Studies* 16 (no 5): 590-606.
- Simon, George. 2009. « Understanding Rationalization: Making Excuses as an Effective Manipulation Tactic ». *Psychology, Philosophy and Real Life*. En ligne. <http://counsellingresource.com/features/2009/02/17/rationalization-as-manipulation-tactic/> (page consultée le 24 avril 2016).

- Stein, Robert M, Stephanie Shirley Post et Allison L Rinder. 2000. « Reconciling Context and Contact Effects in Racial Attitudes ». *Political Research Quarterly* 53 (2): 285-303.
- Stowell, Jacob I., Steven F. Messner, Kelly F. McGreever et Lawrence E. Raffalovich. 2009. « Immigration and the recent violent crime drop in the United States: A pooled, cross-sectional time-series analysis of metropolitan areas ». *Criminology* 47 (3): 889-928.
- Tabaoda-Leonetti, Isabella. 2002. « Stratégies identitaires et minorités : le point de vue du sociologue » dans Carmel Camilleri et al. *Stratégies identitaires*, 4^e éditions, Paris : Presses Universitaires de France, p. 43-83.
- Tajfel, H. et J.C. Turner. 1979. *An integrative theory of intergroup conflict*. Dans S. Worchel and W. Austin (Eds), *The social psychology of intergroup relations*: 33-48. Pacific Grove, CA/ Brooks/Cole.
- Tajfel, H. et J.C. Turner. 1986. *The social identity theory of intergroup behavior*. Dans S. Worchel and W. Austin (Eds), *Psychology of intergroup relations*: 7-24. Chicago: Nelson-Hall.
- Tomovska, Ivana. 2010. « Poverty, Discrimination and the Roma: a Human Security Issue ». *Human Security Perspectives* 7 (1): 63-82.
- Tossutti, Livianna S. 2012. « Municipal Roles in Immigrant Settlement, Integration and Cultural Diversity ». *Canadian Journal of Political Science* 45 (3): 607-633.
- Toute l'Europe. 2014. *Les Roms en Europe*. En ligne. <http://www.touteleurope.eu/actualite/les-roms-en-europe.html> (page consultée le 2 mars 2016).
- Tucci, Ingrid. 2005. « Explaining Attitudes towards Immigration: New Pieces to the Puzzle ». *DIW-Diskussionspapiere* 484.
- Van Dijk, J.J. M. 1980. « L'influence des médias sur l'opinion publique relative à la criminalité : un phénomène exceptionnel ? ». *Déviance et société* 4 (no 2) : 107-129.
- Van Kempen, Ronald et Alan Murie. 2009. « The New Divided City: Changing Patterns in European Cities ». *Tijdschrift voor economische en sociale geografie* 100 : 377-389.
- Van Oudenhoven, Jan Pieter, Colleen Ward et Anne-Marie Masgoret. 2006. « Patterns of Relations Between Immigrants and Host Societies ». *International Journal of Intercultural Relations* 30: 637-651.
- Voci Alberto et Miles Hewstone. 2003. « Intergroup Contact and Prejudice Toward Immigrants in Italy: The Mediational Role of Anxiety and the Moderational Role of Group Salience ». *Group Processes & Intergroup Relations* 6 (1): 37-54.
- Vincendon, Sibylle. 2015. *La Courneuve expulse son plus ancien bidonville*. En ligne. http://www.liberation.fr/societe/2015/08/27/la-courneuve-expulse-son-plus-ancien-bidonville_1370611 (page consultée le 15 novembre 2015).
- Vitale, Tomasso. 2015. « Les politiques locales face aux Roms : entre réification, effets de la visibilité et reconnaissance ». *Métropolitiques*. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Les-politiques-locales-face-aux.html>

- Vitale, Tomasso, Enrico Claps et Paola Arrigoni. 2008. « Regards croisés. Anti-tsiganisme et possibilité de « vivre ensemble », Roms et Gadje, en Italie. ». *Études Tsiganes* 3 (35) : 80-103.
- Wagner, Ulrich, Olivier Christ, Thomas F. Pettigrew, Jost Stellmacher et Carina Wolf. 2006. « Prejudice and Minority Proportion: Contact Instead of Threat Effects ». *Social Psychology Quarterly* 69 (4): 380-390.
- Wilkes Rima, Neil Guppy et Lily Farris. 2008. « "No thanks, We're Full": Individual Characteristics, National Context, and Changing Attitudes Toward Immigration ». *International Migration Review* 42: 302-329.
- Williams, David R. et Chiquita Collins. 2001. « Racial Residential Segregation: A Fundamental Cause of Racial Disparities in Health ». *Public Health Reports* 116: 404-416.

Annexes

Annexe I : Certificat d'approbation éthique



N° de certificat

Comité d'éthique de la recherche en arts et en sciences

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche en arts et en sciences (CÉRAS), selon les procédures en vigueur, en vertu des documents qui lui ont été fournis, a examiné le projet de recherche suivant et conclu qu'il respecte les règles d'éthique énoncées dans la Politique sur la recherche avec des êtres humains de l'Université de Montréal.

Projet	
Titre du projet	La construction des attitudes vis-à-vis les Roms: le cas français
Étudiante requérante	Audrey Gagnon , Étudiante à la maîtrise, FAS-Département de science politique
Sous la direction de	Laurie Beaudonnet, professeure adjointe, FAS-Département de science politique, Université de Montréal

Financement	
Organisme	Non financé
Programme	
Titre de l'octroi si différent	
Numéro d'octroi	
Chercheur principal	
No de compte	

MODALITÉS D'APPLICATION

Tout changement anticipé au protocole de recherche doit être communiqué au CÉRAS qui en évaluera l'impact au chapitre de l'éthique.

Toute interruption prématurée du projet ou tout incident grave doit être immédiatement signalé au CÉRAS.

Selon les règles universitaires en vigueur, un suivi annuel est minimalement exigé pour maintenir la validité de la présente approbation éthique, et ce, jusqu'à la fin du projet. Le questionnaire de suivi est disponible sur la page web du CÉRAS.

X

Marie-Pierre Bousquet, Vice-présidente
Comité d'éthique de la recherche en arts et en sciences
Université de Montréal

16 juin 2015

Date de délivrance

31 juillet 2018

Date de fin de Validité

Annexe II : Formulaire d'information et de consentement

« La construction des attitudes vis-à-vis les Roms : le cas français »

Chercheuse étudiante : Audrey Gagnon, étudiante à la maîtrise, Département de science politique, Université de Montréal
Directrice de recherche : Laurie Beaudonnet, professeure adjointe, Département de science politique, Université de Montréal

Vous êtes invité à participer à un projet de recherche. Avant d'accepter, veuillez prendre le temps de lire ce document présentant les conditions de participation au projet. N'hésitez pas à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à la personne qui vous présente ce document.

A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS

1. Objectifs de la recherche

Ce projet vise à mieux comprendre et analyser la construction des attitudes vis-à-vis les Roms. Pour ce faire, je compte recueillir le point de vue de cinquante acteurs impliqués dans des associations travaillant avec les Roms, membres de la municipalité et des habitants côtoyant, ou non, des Roms à La Courneuve et à Ivry-sur-Seine.

2. Participation à la recherche

Votre participation consiste à m'accorder une entrevue qui vous demandera des questions sur votre opinion face aux relations entre les Français et les Roms. Cette entrevue sera enregistrée sur support audio, avec votre autorisation, afin d'en faciliter ensuite la transcription et devrait durer environ 1 heure. Le lieu et le moment de l'entrevue seront déterminés avec l'intervieweur, selon vos disponibilités.

3. Risques et inconvénients

Il n'y a pas de risque particulier à participer à ce projet. Vous pourrez à tout moment refuser de répondre à une question ou même mettre fin à l'entrevue.

4. Avantages et bénéfices

Il n'y a pas d'avantage particulier à participer à ce projet. Vous contribuerez cependant à une meilleure compréhension de la production des attitudes face aux Roms.

5. Confidentialité

Les renseignements personnels que vous me donnerez demeureront confidentiels. Aucune information permettant de vous identifier d'une façon ou d'une autre ne sera publiée. De plus, chaque participant à la recherche se verra attribuer un code et seul moi-même pourrai connaître son identité. Les données seront conservées dans un lieu sûr. Les enregistrements seront transcrits et seront détruits, ainsi que toute information personnelle, 7 ans après la fin du projet. Seules les données ne permettant pas de vous identifier seront conservées après cette période.

6. Droit de retrait

Votre participation à ce projet est entièrement volontaire et vous pouvez à tout moment vous retirer de la recherche sur simple avis verbal et sans devoir justifier votre décision, sans conséquence pour

vous. Si vous décidez de vous retirer de la recherche, veuillez communiquer avec la chercheuse à l'adresse courriel ci-dessous.

À votre demande, tous les renseignements qui vous concernent pourront aussi être détruits. Cependant, après le déclenchement du processus de publication, il sera impossible de détruire les analyses et les résultats portant sur vos données.

CONSENTEMENT

Déclaration du participant

- Je comprends que je peux prendre mon temps pour réfléchir avant de donner mon accord ou non à participer à la recherche.
- Je peux poser des questions à la chercheuse et exiger des réponses satisfaisantes.
- Je comprends qu'en participant à ce projet de recherche, je ne renonce à aucun de mes droits ni ne dégage les chercheurs de leurs responsabilités.

J'ai pris connaissance du présent formulaire d'information et de consentement et j'accepte de participer au projet de recherche.

Signature du participant : _____ Date : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Engagement du chercheur

J'ai expliqué au participant les conditions de participation au projet de recherche. J'ai répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et je me suis assurée de la compréhension du participant. Je m'engage à respecter ce qui a été convenu au présent formulaire d'information et de consentement.

Signature de la chercheuse : _____ Date : _____

Nom : _____ Prénom: _____

Pour toute question relative à l'étude, ou pour vous retirer de la recherche, veuillez communiquer avec **Audrey Gagnon** à l'adresse courriel suivant [\[adresse courriel\]](#).

Pour toute préoccupation sur vos droits ou sur les responsabilités des chercheurs concernant votre participation à ce projet, vous pouvez contacter le Comité d'éthique de la recherche en arts et en sciences par courriel à l'adresse [\[adresse courriel\]](#) ou par téléphone au 514 343-7338 ou encore consulter le site Web <http://recherche.umontreal.ca/participants>.

Toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal en appelant au numéro de téléphone 514 343-2100 ou en communiquant par courriel à l'adresse [\[adresse courriel\]](#) (**l'ombudsman accepte les appels à frais virés**).

Annexe III : Exemple de courriel utilisé en vue de la sollicitation des participants

Madame / Monsieur,

Étudiante à la maîtrise au département de science politique de l'Université de Montréal, j'effectue un projet de recherche sur les opinions envers les Roms en France. Celui-ci est supervisé par Laurie Beaudonnet, professeure adjointe au département de science politique de l'Université de Montréal.

Ce projet vise à mieux comprendre et analyser la production des attitudes envers la minorité rom. Pour ce faire, je souhaite rencontrer des personnes impliquées dans des associations travaillant avec les Roms, des membres de la municipalité et des habitants de La Courneuve.

Ainsi, je vous invite à participer à ce projet de recherche. Votre participation consisterait à m'accorder une entrevue d'environ 1 heure. Cette entrevue portera sur l'intégration des Roms au sein de La Courneuve/ d'Ivry-sur-Seine [pour les acteurs membres de la municipalité] / Cette entrevue portera sur le travail de votre organisation pour l'intégration des Roms [pour les acteurs travaillant dans des associations travaillant avec les Roms].

La production des attitudes envers les Roms étant peu documentée, votre participation serait grandement appréciée.

Bien à vous,

Audrey Gagnon

Annexe IV : Schémas d'entrevues pour les répondants vivant au sein de La Courneuve et d'Ivry-sur-Seine

1. Sexe du répondant : *H/F*
2. Lieu de résidence : près (dans le même quartier) ou éloigné de campements roms ? (À situer sur la carte de la Courneuve/ d'Ivry-sur-Seine)
3. Quelle est votre profession/occupation?
4. Quel est votre niveau d'études?
5. Que pensez-vous du campement Roms au sein de la commune?
6. Avez-vous des contacts avec des Roms dans votre quotidien (au travail, au supermarché, dans le métro, dans la rue...)?
 - 6.1 Si oui, quel genre de contacts? Dans quel milieu?
 - 6.2 Si non, avez-vous des gens dans votre entourage qui sont en contact avec des Roms?
 - 6.3 Si oui, quelle est leur relation?
7. Si vous pensez à vous amis, aux gens que vous rencontrez régulièrement. Combien d'amis avez-vous?
 - 7.1 Combien d'entre eux sont Roms?
 - 7.2 Combien d'entre eux sont Français?
 - 7.3 Combien d'entre eux sont immigrants en France?
 - 7.4 Trouvez-vous que c'est plus difficile de commencer une amitié avec des non-Roms qu'avec des Roms?
 - 7.5 Pensez-vous que les Roms que vous connaissez ont augmenté leur qualité de vie dans les 5 dernières années?
8. Avez-vous des enfants?
 - 8.1 Si oui, sont-ils en contact avec des Roms (à l'école, au parc, dans une équipe sportive...)?
9. Comment percevez-vous les relations de voisinage avec les Roms?
10. Avez-vous entendu parler de la mairie d'Haubourdin qui a fait déverser 3 remorques de lisier aux abords d'un camp de Roms? (présenter l'article de journal au besoin) Qu'en pensez-vous?
11. Avez-vous entendu parler du syndicat Force Ouvrière (syndicat des chauffeurs d'autobus à Montpellier) qui a demandé des autobus séparés pour les Roms? (présenter l'article de journal au besoin) Qu'en pensez-vous?
12. Que pensez-vous de la destruction de campements roms?

13. Selon vous, les Roms sont-ils intégrés dans la commune?
14. Quel est votre âge?
15. Quelle est votre situation économique? Revenu annuel se situant à :
Moins de 29 000 euros/ entre 29 000-67 000 euros/ 67 000 euros et plus
16. De quel parti politique vous sentez-vous le plus proche?
17. Auriez-vous autre chose à ajouter concernant les relations entre les habitants de la commune et les Roms?

Annexe V : Article présentant la mairie d'Haubourdin qui a fait déverser trois remorques de lisier aux abords d'un camp de Roms.

26/5/2015

Un maire fait déverser du lisier sur un campement rom - Libération



Un maire fait déverser du lisier sur un campement rom

LIBÉRATION 16 AVRIL 2015 À 17:14



moyen âge Pendant ce temps dans le Nord-Pas-de-Calais... le maire de la commune d'Haubourdin, près de Lille, a fait déverser du lisier sur un camp de Roms, pour chasser les familles qui s'y étaient installées. Les personnes visées, dont certaines avaient scolarisé leurs enfants dans l'agglomération, avaient élu domicile depuis presque un an en bordure de

chemin de cette commune de la banlieue lilloise.

Par ce geste, Bernard Delaby (divers droite) a mis à exécution ses menaces, proférées après que les familles, sous le coup d'une procédure d'éviction, eurent décidé d'occuper une parcelle située juste à côté de celle dont elles venaient d'être chassées.

Reste que la méthode du maire, hélas déjà employée par d'autres municipalités par le passé, notamment contre des gens du voyage, a choqué les riverains. «On est indignés, on ne comprend pas que le maire, qui se dit humaniste, puisse faire une chose pareille! C'est d'une violence !», s'est indignée une habitante d'Haubourdin, interrogée à ce sujet par La Voix du Nord.

Vu sur La Voix du Nord

Annexe VI : Article présentant le syndicat Force Ouvrière (syndicat des chauffeurs d'autobus à Montpellier) qui a demandé des autobus séparés pour les Roms

26/5/2015

A Montpellier, un syndicat propose une navette spéciale pour les Roms - Libération



SOCIÉTÉ

A Montpellier, un syndicat propose une navette spéciale pour les Roms

CÉCILE BOURGNEUF 8 AVRIL 2015 À 19:31



Des bus dans un dépôt de la TAM (Transports de l'Agglomération de Montpellier) en 2006. (Photo Pascal Guyot. AFP)

VU SUR LE WEB Le syndicat FO des chauffeurs de bus de la ville se plaint d'une odeur «intenable» et affirme que cette situation représente un «danger sanitaire».

Un bus spécial pour les Roms parce qu'ils sentiraient trop mauvais. Voilà ce que propose le délégué syndical FO Dominique Granier à la TaM (Transports de l'agglomération de Montpellier) dans la Gazette de Montpellier, datée du jeudi 2 avril et relayée par Midi Libre. Chaque jour, des familles roms empruntent les bus de la ligne 9 pour circuler entre le centre-ville et leur camp du quartier de Grammont, à côté du cimetière. Mais selon Dominique Granier, «c'est une véritable infection» et cette situation représente un «danger sanitaire». Le syndicaliste a donc proposé de «créer une navette spécialement pour eux tout en précisant ne rien avoir contre ces gens-là».

Bernard Gotis, délégué syndical CGT à la TaM, affirme à Libération : «Notre direction a décidé de suivre ce syndicat en supprimant un morceau de cette ligne de bus très fréquentée par les Roms et de faire sous-traiter cette portion de ligne.» Interrogé par France TV info, Djamel Boumaaz, conducteur à la TaM et élu au conseil municipal de Montpellier sur la liste du Front national, affirme aussi que la direction aurait promis un nettoyage spécifique plus poussé pour les bus de la ligne 9, en attendant de sous-traiter la portion de la ligne voire de la supprimer totalement. Si c'est le cas, la direction, qui reste injoignable ce mercredi soir, ne pourra le faire «sans l'accord de la métropole qui gère l'organisation des transports», explique le service presse de la Métropole de Montpellier qui ne souhaite pas se prononcer avant d'en savoir davantage.

«ON NE VA PAS REPRODUIRE L'APARTHEID À MONTPELLIER»

«C'est une honte. Oui, il y a une mauvaise odeur quand les Roms sont dans le bus et on le signale depuis deux ans mais ce n'est pas leur faute. C'est parce qu'on les abandonne tellement qu'ils n'ont qu'un robinet sur leur camp ! Ce ne sont pas des animaux. On ne doit pas s'attaquer aux pauvres mais à la pauvreté. Ça ne ferait que déplacer le problème. On ne va pas reproduire l'apartheid à Montpellier», s'emporte Bernard Gotis.

Selon la CGT, des représentants du syndicat FO à la TaM ont fait rentrer plusieurs bus de la ligne 9 le mois dernier pour protester contre ces mauvaises odeurs et auraient en même temps saisi le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de l'entreprise, dont certains membres sont venus faire des constatations sur place.

Annexe VII : Schémas d'entrevues pour les acteurs membres de la municipalité de La Courneuve et d'Ivry-sur-Seine

1. Habitez-vous à La Courneuve/ Ivry-sur-Seine? (Si oui, à situer sur la carte.)
2. Depuis combien de temps êtes-vous au conseil municipal?
3. Dans le travail de la municipalité, est-ce que la question des Roms est souvent abordée?
4. La question rom était-elle un enjeu lors des dernières élections municipales?
5. Quelles sont les mesures mises en place par la municipalité pour l'intégration des Roms?
6. Y a-t-il une équipe dédiée à l'intégration des Roms?
 - 6.1 Si oui, collabore-t-elle avec des associations de défense des droits des Roms?
7. Voyez-vous une amélioration dans l'intégration des Roms?
 - 7.1 Comment évaluez-vous l'intégration?
 - 7.2 Comment obtenez-vous ces résultats?
8. Comment percevez-vous les relations de voisinage entre Roms et non-Roms?
9. Avez-vous entendu parler de la mairie d'Haubourdin qui a fait déverser 3 remorques de lisier aux abords d'un camp de Roms? (présenter l'article de journal au besoin) Qu'en pensez-vous?
10. Avez-vous entendu parler du syndicat Force Ouvrière (syndicat des chauffeurs d'autobus à Montpellier) qui a demandé des autobus séparés pour les Roms? (présenter l'article de journal au besoin) Qu'en pensez-vous?
11. Que pensez-vous de la destruction de campements roms?
12. Trouvez-vous que l'on parle souvent des Roms dans les médias?
13. Sexe du répondant : *H/F*
14. Quel est votre âge?
15. Quel est votre niveau d'études?
16. Auriez-vous autre chose à ajouter concernant les relations entre les habitants de la commune et les Roms?
17. Auriez-vous des gens à me référer qui pourraient m'aider dans mon travail de recherche?

Annexe VIII : Schémas d'entrevues pour les acteurs impliqués dans des associations travaillant avec les Roms

1. Sexe du répondant : *H/F*
2. Habitez-vous à la Courneuve/ Ivry-sur-Seine? (Si oui, à situer sur la carte.)
3. Quel est votre niveau d'études?
4. Quels sont les objectifs de votre association?
5. Que faites-vous au sein de votre association?
6. Combien de membres travaillent au sein de l'association?
7. Comment entrez-vous en contact avec les Roms?
8. Est-ce que la mixité (la cohabitation ou le côtoiement des Roms et des non-Roms) fait partie de vos objectifs?
9. Quels sont les principaux lieux d'action de votre association?
10. Avez-vous des exemples d'initiatives qui ont bien fonctionnées?
11. Comment percevez-vous les relations de voisinage entre les Roms et non-Roms?
12. Remarquez-vous des attitudes différentes face aux Roms entre les habitants vivant à proximité des campements roms et ceux vivant plus éloignés?
13. Trouvez-vous qu'on parle souvent des Roms dans les médias?
14. Quel est votre âge?
15. Quelle est votre situation économique? Revenu annuel se situant à :
Moins de 29 000 euros/ entre 29 000-67 000 euros/ 67 000 euros et plus
18. De quel parti politique vous sentez-vous le plus proche?
19. Auriez-vous autre chose à ajouter concernant les relations entre les habitants de La Courneuve/ d'Ivry-sur-Seine et les Roms?
20. Auriez-vous des gens à me référer qui pourrait m'aider dans mon travail de recherche?